

Angola

Incertitude autour d'Huambo

Alors que l'armée angolaise revendiquait hier la prise de la ville de Huambo, les rebelles de l'UNITA, et d'autres sources, rejetaient cette affirmation. La bataille pour Huambo, fief de l'UNITA, pourrait compromettre l'accord de paix dont la signature est prévue le 15 novembre à Lusaka (Zambie).

Page 2

Bosnie

Les combats s'intensifient

Les combats se sont intensifiés hier en Bosnie. L'armée gouvernementale, appuyée par les Croates de Bosnie, a pilonné des unités serbes en Bosnie centrale. L'ONU estime que les forcés bosniaques préparent de nouvelles offensives pour desserrer l'étau autour de Sarajevo.

Page 4

Albanie

Non à la Constitution

Le président albanais Sali Berisha a annoncé hier que les électeurs avaient apparemment rejeté le projet de nouvelle Constitution proposée par son Parti démocrate. Cette Constitution, présentée dimanche en consultation, devait faire de l'Albanie une république démocratique.

Page 4

Choix des prénoms

Loi assouplie

Choisir un prénom est affaire de sentiment, de culture, de subjectivité, d'identité. Le législateur l'a bien compris qui a décidé d'assouplir la loi sur les prénoms: la détermination obligatoire du sexe a été abandonnée sur l'autel de la diversité culturelle.

Page 15

Pluie de critiques sur la TVA: l'Administration fédérale se défend

Pas de chaos!

J'achète un produit Fr 1.-. Je prends 1% pour moi! Je le revends donc Fr 2.-. Mes clients ne vont jamais accepter que je rajoute 6,5% pour la TVA!



La TVA fait pleuvoir les critiques sur l'administration fédérale des finances (AFF). Or, affirme le directeur de l'AFF, Dieter Metzger, l'administration a fait tout ce qu'elle a pu pour informer les futurs assujettis à la TVA. Le temps qui lui était imparti était d'ailleurs très court.

La tâche est loin d'être terminée, admet le directeur de l'AFF qui a présenté la situation, hier à Berne, à la presse.

Pas moins de 25 brochures d'information destinées aux différentes branches de l'économie seront distribuées d'ici la fin du mois. Elles devraient améliorer nettement la situation, selon l'AFF.

Page 7

France et Italie

Le bilan s'alourdit



Les pluies torrentielles, tombées ce week-end sur le nord de l'Italie et le sud-est de la France, ont causé la mort d'une cinquantaine de personnes. De nombreuses autres sont encore portées disparues. Les dégâts sont énormes. Comme en Corse

(photo Keystone-AP)

Page 4

Grande manifestation neuchâteloise prévue à Berne

«Commencez la N5 en 1995»

Le canton de Neuchâtel sur la Place fédérale à Berne, le 25 novembre prochain, pour exiger l'ouverture du chantier de la «N5 en 95», tel est le projet qui prend corps au sein du «Comité SOS N5» formé pour cette revendication, présidé par M. Yann Richter, président de la Chambre économique neuchâteloise.

A cette occasion, les Neuchâtelois déposeront à la Chancellerie les milliers de cartes postales reçues en retour portant la signature de toutes celles et tous ceux qui se rallient à la pétition: «Halte aux renvois successifs, commencez la N5 en 1995».

Les deux journaux du canton ont accepté de diffuser cette carte dans leurs éditions. D'au-

tres publications périodiques, politiques et professionnelles, participent également à la diffusion des 115.000 cartes éditées.

C'est l'éditeur et rédacteur en chef de L'Impartial qui a pris la tête de cette croisade originale, suite à la sollicitation de divers milieux économiques et politiques du canton.

La manifestation prévue à Berne en faveur de l'achèvement du réseau autoroutier sera de caractère cantonal car, d'où que l'on vienne du canton, pour rejoindre le Plateau, il faut traverser des villages, véritables routes vicinales! Afin d'affirmer cette revendication cantonale, les bannières des 62 communes défilent derrière le président du Conseil d'Etat, M.

Pierre Hirschy, probablement accompagné de ses collègues, de la députation neuchâteloise aux Chambres fédérales, des membres du Grand Conseil et suivis par la population. Il est prévu une trentaine d'autocars et un gros déplacement en train.

INACCEPTABLES

En mars 1993, le Conseil fédéral affirmait, notamment, à l'appui d'une hausse de 20 centimes des droits de douane sur les carburants, que cela permettrait «d'achever plus rapidement le réseau des routes nationales».

Un an plus tard, encore frais de l'encre qui venait de l'imprimer, le 4e programme de construction des routes nationales à

long terme était remplacé par un cinquième rapport aux implications inacceptables pour le canton de Neuchâtel:

- report de trois ans pour l'achèvement des travaux de la N5 à La Béroche, soit en 2006 au lieu de 2003

- diminution drastique des subventions fédérales, dès 1995, ramenées à quelque 130 millions au lieu des 450 prévus jusqu'en 1997.

Actuellement de 15.000 à 20.000 véhicules traversent les villages de La Béroche. Cette situation est intenable pour la population, mais le plus important réside dans le fait qu'un rapprochement entre la Suisse romande et la partie alémanique du pays nécessite des liai-

sons performantes. Le canton de Neuchâtel est le seul Etat confédéré industriel et universitaire à ne pas être relié au réseau autoroutier suisse.

Le canton de Neuchâtel estime avoir loyalement versé sa contribution à la construction du réseau autoroutier suisse et n'entend pas patienter encore 12 ans pour être relié au réseau national.

C'est ce que le peuple neuchâtelois veut aller demander à Berne: que les Chambres et le Conseil fédéral remettent immédiatement en chantier le réexamen du 5e programme de construction des routes nationales avec une priorité urgente pour la liaison du pied du Jura. Roland Graf

Hockey sur glace - Florian Chappot se sent bien au HCC

Tel père, tel fils?



Florian Chappot

L'ailier du HCC patine allégrement sur les traces de son père Roger. (Impar-Galley)

Page 11

OPINION

Afrique souffrante

Le sommet franco-africain de Biarritz sera le chant du cygne pour le président François Mitterrand alors qu'il ne devrait guère apporter de leur d'espoir pour le continent noir.

Il n'empêche, la réunion biennale franco-africaine fait toujours recette. La station du golfe de Gascogne s'apprête à recevoir 27 chefs d'Etat et en tout 35 délégations. Les raisons d'un tel empressement auprès de l'ancien colonisateur sont à chercher dans le clientélisme, l'endettement, la précarité du régime. Le fait est que le rêve du général de Gaulle de créer une vaste communauté autour de l'ancienne «mère-patrie» a fait long feu. Les impatients, comme Sekou Touré en Guinée, ont payé chèrement leur indépendance immédiate. Quant aux autres chefs d'Etat, ils ont plus ou moins rapidement glissé vers le pouvoir personnel, pour ne pas dire la dictature.

En tout état de cause, l'Afrique n'a pas tenu les promesses que l'on avait placées en elle au début des années 60. Même le président Mitterrand, d'habitude grand stratège politique, s'est trompé

sur son compte. Lui, qui fut ministre de la France d'outre-mer de 1950 à 1951, n'a-t-il pas affirmé en 1957 qu'il n'y aurait «plus d'histoire de France au XXIe siècle sans l'Afrique».

Certains analystes se montrent extrêmement sévères avec la politique africaine de François Mitterrand. Ils montrent la résignation rapide à la raison d'Etat avec la réception à l'Elysée des potentats africains les plus contestables dès 1981. Plus grave encore, la France mitterrandienne n'a jamais élaboré de politique africaine à long terme, préférant agir «au coup par coup», avec pour conseiller aux Affaires africaines durant six ans, un certain... Jean-Christophe Mitterrand, fils aîné du président, dont on ne peut dire qu'il fut hautement apprécié en Afrique.

Aujourd'hui, le président révélera son testament africain à Biarritz. Saura-t-il tracer des pistes novatrices pour un continent souffrant dans sa chair. La tâche ne sera pas aisée pour le président qui doit bien, à l'heure de régler ses comptes, constater sa méprise. Blaise NUSSBAUM

Angola: incertitudes sur le sort de la ville-symbole de Huambo

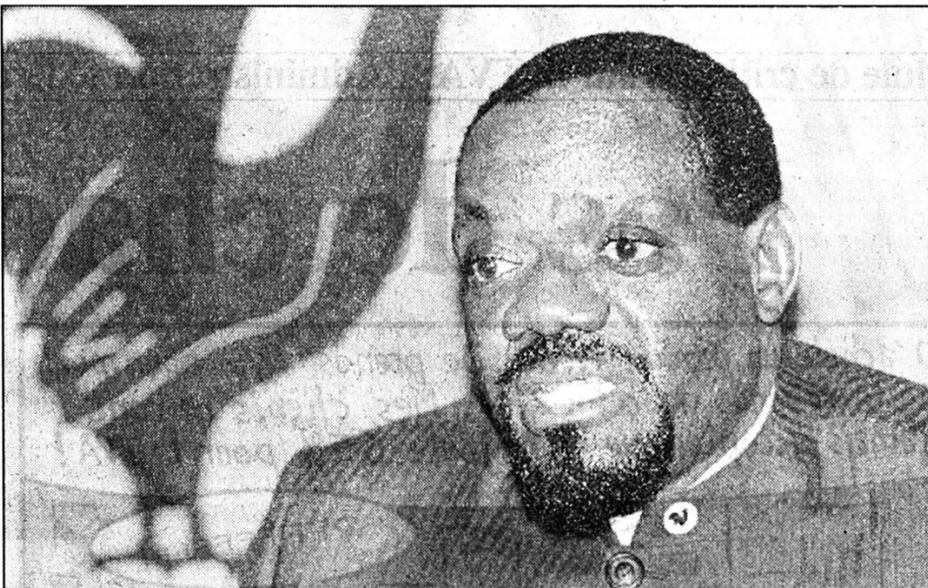
L'accord de paix en danger

L'armée angolaise a revendiqué hier la prise de Huambo, mais les rebelles de l'UNITA et d'autres sources ont rejeté cette affirmation. Selon ces derniers, le gros des troupes gouvernementales se trouvait toujours hier à une dizaine de kilomètres de Huambo et n'avait pas tenté de prendre la ville.

«La situation est très calme en ville. Il semble qu'il n'y ait pas eu de nouveau mouvement ce matin», a déclaré une source en contact radio avec des membres étrangers d'organisations de secours à Huambo. L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, opposition armée) a également démenti la chute du sanctuaire du mouvement de Jonas Savimbi, situé au centre de l'Angola.

La prise de Huambo dimanche avait été officiellement annoncée à Luanda hier matin par le général José Joao Manuel «Jota», porte-parole de l'état-major général des Forces armées angolaises. Selon lui, les deux semaines de combats ont fait de 1200 à 1500 morts.

Quoi qu'il en soit, la bataille pour Huambo pourrait compromettre l'accord de paix dont la signature est prévue le 15 novembre prochain à Lusaka (Zambie). Au lendemain du paragraphe du «Protocole de Lusaka», le 31 octobre dernier, le mouvement de Jonas Savimbi avait annoncé que la poursuite des offensives gouvernementales, notamment sur Huambo, la deuxième ville du pays, pou-



Jonas Savimbi

L'UNITA avait annoncé que la poursuite des offensives gouvernementales, notamment sur Huambo, la deuxième ville du pays, pouvait faire dérailler l'accord de paix.

(Keystone-AP)

vait faire dérailler l'accord de paix.

VILLE-SYMBOLE

Le Conseil de sécurité de l'ONU avait appelé vendredi le président angolais José Eduardo dos Santos à faire preuve de «sagesse politique» et de l'«autorité nécessaire» pour mettre fin aux opérations militaires. Huambo, pris par l'UNITA en mars 1993 après des combats acharnés qui avaient fait près de 12.000 morts, a été au centre des négociations de Lusaka, en constituant le fondement des demandes des rebelles pour un partage du pouvoir avec le MPLA (au pouvoir).

Pour le gouvernement, Huambo était resté symbole

d'humiliation et de défaite et les forces armées angolaises ont multiplié les offensives pour reprendre ce fief de l'UNITA. Le président dos Santos n'a jamais admis que l'UNITA puisse exiger, lors des négociations de Lusaka, le droit de gérer la ville dans l'Angola de l'après-guerre.

DEPUIS 18 ANS

Si Huambo devait finalement être prise par les forces gouvernementales, cela devrait entraîner l'annulation de la réunion prévue jeudi à Lusaka entre les chefs d'état-major des deux armées et destinée à étudier les modalités d'un cessez-le-feu. Selon l'accord, celui-ci devait entrer en vigueur 48 heures après la signature du «protocole de

Lusaka». Les déplacements des chefs militaires du mouvement rebelle et de Jonas Savimbi ne peuvent plus en effet être garantis.

En guerre depuis plus de 18 ans, l'UNITA et le gouvernement de Luanda avaient négocié pendant un an, avec la médiation du représentant de l'ONU, Alioune Blondin Beye, les termes de l'accord paraphé à la fin octobre à Lusaka. Un précédent accord de paix, signé en mai 1991 à Estoril (Portugal), avait tenu moins de deux ans. Les rebelles de l'UNITA avaient repris les armes à la fin 1992 après que Jonas Savimbi eut rejeté le résultat des élections qui avaient donné la victoire au MPLA. (ats, afp, reuter)

Etats-Unis

Bienfaits de la pilule

Les femmes ont souvent une certaine réticence à prendre des contraceptifs oraux – mieux connus sous le nom de «pilule» – car elles s'imaginent que ces médicaments ont des effets néfastes sur leur santé et peuvent notamment accroître le risque de cancer du sein.

Plusieurs spécialistes de cancérologie et de gynécologie rassemblés pour un congrès le week-end dernier à Seattle ont observé que si les recherches les plus récentes prouvent que la pilule a des effets plutôt bénéfiques sur la santé, «la plupart des Américaines pensent exactement le contraire». Selon le Dr David Grimes, directeur adjoint du service de gynécologie-obstétrique et de reproduction humaine de l'Université de Californie, l'information sur les contraceptifs oraux est «grossièrement déformée» et conduit à de «graves confusions». Résultat, les femmes ont «une vision erronée des effets de la pilule».

En régularisant le cycle hormonal de la femme, la pilule diminue le risque de cancer des ovaires – le cancer gynécologique qui tue le plus aux Etats-Unis – de 80% environ, et ce d'autant plus que la femme prend la pilule pendant longtemps. La pilule protège également du cancer de l'endomètre, moins grave que le cancer de l'ovaire, mais plus fréquent.

Au quotidien, les contraceptifs oraux ont également des effets positifs: le flux menstruel d'une femme qui prend la pilule est nettement plus léger, ce qui limite les déperditions de fer et lui évite de souffrir d'anémie. Enfin, même en cas de grossesse, ce mode de contraception peut se révéler bénéfique, puisque le risque de grossesse extra-utérine – qui peut être mortelle pour la mère – tombe de 90% chez la femme qui a pris la pilule. (ap)

BRÈVES

Hébron

Mosquée rouverte

Les autorités israéliennes ont rouvert hier la synagogue d'Hébron, où un colon juif avait abattu en février une trentaine de musulmans en prières. De nouvelles et strictes mesures de sécurité ont été imposées. Les forces de sécurité ont ouvert le Tombeau des Patriarches aux prières du matin à l'intention des juifs et des musulmans.

Etats-Unis

Clinton accuse

A l'approche des élections de «mi-mandat», Bill Clinton a de nouveau accusé dimanche soir les Républicains de dénigrer son action dans les termes les plus négatifs. Il leur a également reproché de soumettre à d'inacceptables pressions ceux d'entre eux qui oseraient collaborer avec lui.

Kaboul

Enfin un convoi

Cinq camions transportant 70 tonnes d'aide médicale sont arrivés hier à Kaboul. Ils forment le premier convoi du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à avoir pu gagner la capitale afghane depuis trois mois. Cette aide, principalement sous forme de matériel chirurgical, a été acheminée depuis le Pakistan, a précisé le coordinateur sur place du CICR.

Sri Lanka

Alerte maximale

La police et les forces de sécurité sri lankaises ont été mises hier en état d'alerte maximale en prévision des élections présidentielles de mercredi. La campagne électorale a été violente et ensanglantée par un attentat meurtrier. Quelque 35.000 policiers ont commencé à prendre position autour des 9580 bureaux de vote du pays pour éviter de nouveaux actes de violence.

Algérie

Egorgées

Deux étudiantes algériennes de 26 et 21 ans ont été retrouvées égorgées hier dans l'Algérois. Elle avaient refusé un mariage avec de présumés intégristes, rapporte l'agence algérienne APS. Mais on est sans nouvelle de leur père, mère et frère enlevés en même temps à leur domicile de Sidi M'hamed, dans une banlieue du sud d'Alger.

Geste de la Corée du Sud à l'égard du Nord

Embargo progressivement levé

Le président sud-coréen Kim Young-Sam a annoncé hier que Séoul allait lever progressivement son embargo commercial vis-à-vis de la Corée du Nord.

«Il est temps maintenant d'envisager sérieusement une coopération économique entre le Nord et le Sud et d'aller de l'avant dans ce domaine», a déclaré le chef de l'Etat sud-coréen lors d'une rencontre avec des hommes d'affaires sud-coréens. «Je vais prendre des mesures pour activer progressivement des projets de coopération économique intercoréens. Ces projets permettront notamment à nos hommes d'affaires de visiter la Corée du Nord», a-t-il ajouté. Le chef de l'Etat sud-coréen a

proposé la tenue d'entretiens intercoréens à haut niveau pour fixer le cadre de la coopération entre les deux pays. Désormais, a-t-il dit, les relations intercoréennes doivent être fondées sur des relations de coopération.

La déclaration du président sud-coréen est intervenue peu après l'annonce par Pyongyang de trois rencontres d'experts avec les Etats-Unis à partir du 12 novembre. Ces rencontres auront pour but de fixer les modalités d'application de l'accord nucléaire américano-nord-coréen signé le 21 octobre dernier à Genève.

M. Kim a fait observer que les relations entre Séoul et Pyongyang avaient été «entravées» par la question nucléaire et avaient connu par le passé des

périodes «difficiles». Il a exprimé l'espoir que les deux Corées pourraient se lancer dans des projets concrets à partir de 1995, année qui marque le 50e anniversaire de la libération de la péninsule coréenne de la colonisation japonaise.

«La Corée, avec une coopération entre le Nord et le Sud, va devenir un partenaire-clé, assumant un rôle dirigeant dans la zone Asie-Pacifique», a estimé le chef de l'Etat sud-coréen. M. Kim a exhorté la Corée du Nord à entrer dans les organisations internationales et régionales. Il a dit qu'il soutiendrait «énergiquement» l'adhésion de Pyongyang au Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

(ats, afp)

Haïti: le premier ministre présente son gouvernement

Elections annoncées

Le nouveau premier ministre haïtien, Smarck Michel, a promis dimanche aux Haïtiens des «élections libres». Il a également annoncé la composition de son gouvernement, qui reflète une large ouverture politique.

Dans sa déclaration de politique générale devant le Sénat, il a affirmé que son gouvernement aurait trois principes: «La démocratie, la justice et la tolérance». M. Michel, un homme d'affaires de 57 ans, proche du président Jean-Bertrand Aristide, a rendu publique la composition de son gouvernement.

Le nouvel exécutif comprend des représentants de plusieurs tendances politiques. La majorité des postes-clés restent cepen-

dant entre les mains de personnalités considérées comme proche du président Aristide. Six membres du gouvernement démissionnaire de Robert Malval conserveront leur portefeuille.

«Je m'engage à offrir à la totalité des candidats (aux élections législatives, municipales et locales) l'environnement démocratique nécessaire à des élections libres», a solennellement répété M. Michel.

Le nouveau premier ministre a prôné avec le secteur privé un «pacte pour la reconstruction de la richesse nationale». Il a également plaidé pour des délais dans le domaine de la privatisation du secteur public afin d'éviter les «méfaits sociaux» de la «voie ultra-libérale».

(ats, afp)

La Confédération helvétique et le processus de paix au Proche-Orient

Une Suisse active et dynamique

Le processus de paix qui se déroule au Proche-Orient ne laisse pas la Suisse insensible. Active dans de nombreux domaines, elle participe aux travaux des négociations multilatérales et y apporte ses connaissances en matière touristique et bancaire. Israël apprécie les efforts de la Confédération.

L'ambassadeur d'Israël en Suisse, M. Raphaël Gvir, n'hésite pas une seconde lorsqu'on évoque l'implication de la Confédération dans le proces-

sus de paix au Proche-Orient: «La Suisse participe activement.»

Rappelons-le, les négociations se déroulent sur deux niveaux. D'une part, l'Etat hébreu mène des négociations bilatérales avec chacun de ses voisins et avec les Palestiniens. Négociations qui lui ont permis de parvenir à un traité de paix avec la Jordanie. A côté de ces pourparlers, il existe des négociations multilatérales auxquelles participent des pays tiers. Plusieurs groupes ont été

constitués et travaillent sur des domaines aussi divers que l'économie, l'eau, le désarmement...

C'est dans ce cadre que la Suisse évolue. Notamment dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie et bancaire.

RIVIERA SUR LA MER ROUGE

Tout en rappelant que la Suisse a accordé 60 millions de francs pour le développement de l'économie dans le cadre de l'autonomie palestinienne, M. Gvir précise les axes principaux

de l'appui helvétique: «En matière de tourisme et d'hôtellerie, la Suisse forme des cadres israéliens, jordaniens et égyptiens qui devraient nous permettre de développer le tourisme sur la rive de la mer Rouge entre les villes de Taba (Egypte), Eilat (Israël) et Akaba (Jordanie).»

En matière économique, la création d'une zone régionale de libre-échange au Moyen-Orient reste une priorité. La Suisse se chargera de l'étude de faisabilité du projet. Dans le domaine bancaire, la Confédé-

ration assume le leadership. Première opération: la formation de cadres.

Par ailleurs, Berne avait proposé la mise sur pied d'un groupe de travail sur les droits de l'homme. Si Israël a immédiatement approuvé cette idée, les pays arabes s'y sont opposés...

A première vue, la Suisse ne lésine donc pas sur les moyens et semble décidée à ne pas rester les bras croisés devant la situation au Proche-Orient. Tout le monde ne peut que s'en réjouir.

DaD



Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
039/23 68 33
132-758624

Ski 4-Vallées
MAYENS-DE-RIDDES
Chalet moderne
4 pièces, vue sud, tél.
1150.- semaine (Noël
2 semaines).
021 312 23 43.
Logement City, 300
logements vacances.
022-251197/4x4

LA STATUE CONTINUELLEMENT RETOUCHÉE

D'après le roman d'Yves Velan
«La Statue de Condillac retouchée»

avec Guy Touraille

Mardi 8, mercredi 9, jeudi 10, vendredi 11,
samedi 12 novembre à 20 h 30

Le dimanche 13 novembre à 17 h 30

THÉÂTRE ABC - LA CHAUX-DE-FONDS

Serre 17

Organisation et réservations: tél. 039/23 72 22

Prix des places: 20.- Et./AVS/Chôm.: 16.- Membres ABC: 15.-
Remerciements: Ville de La Chaux-de-Fonds, Corum,
La Semeuse, Ville et Canton de Neuchâtel,
la Loterie Romande

132-762220

Prix bas permanents!

Mandorettes
biscuits au beurre
et aux amandes
125 g

2.75



Gel-douche Cliff
sachet de
remplissage
3 sortes
3 x 250 ml

7.40



Eau minérale
Chiarella
non gazéifiée

6 x 1.5 litre PET
4.80



Café Royal
Prestige ORO
Tradition
VAC, moulu
2 x 250 g

6.20



Crackers extra

3 x 75 g
2.95



Burger de dinde Truta

200 g
1.90



Pâté de foie de volaille Truta

130 g

1.15

Cornettes Corelli, pâtes aux 3 oeufs

1 kg

1.90

Biscuits croustillants au chocolat Gille

125 g

2.60

Lasagnes aux oeufs Pasta Zara

500 g

2.75

Lasagnes vertes aux oeufs Pasta Zara

500 g

2.75

Bonbons à la crème Bødeta

300 g

3.70

Vin rosé de Dalmatie Mavrica 1993

7.5 dl

3.90

Ragoût de cerf à la viennoise

250 g

6.60

Cigarettes Golden Extra 5 soft

10x

24.95

144-712403/ROC

DENNER SUPERDISCOUNT

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! DI-45/8.11.94

Nous sommes toujours avantageux!

STORES ET VOLETS

PORTES DE GARAGES

CHRISTOPHE HORGER

2208 LES HAUTS-GENEVEYS

☎ 038/53 42 57 - ☎ 077/37 15 76

28-794438

TUBAGE
CONSTRUCTION DE CHEMINÉES
EN ACIER INOX

NOUVEAU!
OKERAMATUB

Garantie
10 ans

Cheminées basse température en acier céramique
Girardin & Cie, Rue du Stand 3, 2053 Cernier
Tél. 038 53 34 41 Fax 038 53 58 43

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

Mardi 8 novembre
1994 à 17 h 30

à l'Institut d'informatique
et d'intelligence artificielle
(E.-Argand 13, salle 103)

Présentation publique de la thèse
de doctorat de M. Xuedong LUO,
diplômé de l'Université
de Beijing

**Un programme de GO
basé sur un nouveau
système d'influence**

Le doyen: H.-H. Nägeli

28-4228



MARC+MARIANNE
BEUCHAT
HÔTEL-RESTAURANT
**CROIX
BLANCHE**
COURFAIVRE 066 56 72 77

Du 10 au 20 novembre 1994

SPÉCIALITÉS DE SAINT-MARTIN

en musique du vendredi au dimanche
avec RICHARD CLAVIEN

Les 13 et 20 novembre, dès 12 heures

MENU COMPLET (9 plats)

Réservez votre table
au 066 56 72 77.

014-759285

Prêts personnels

Agence: H. Minary
Jusqu'à Fr. 40.000.- en 24 h. Discretion absolue.
Sans aucune garantie. Reprise de crédit en cours
possible. Frontaliers exclus. ☎ 039/23 01 77 de
8 h à 20 h 30.

Pour un crédit de Fr. 5000.-, par exemple, avec un intérêt
annuel effectif de 15.9%: total des frais de Fr. 413.20 par
année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).

132-757324

**Feu:
118**



MODÈLE DE TRAIN envoi directement de l'Allemagne
Demandez la liste de prix. • Spielwaren Lauterwasser •
D-78224 Singen • Ekkehardstr. 30 • Fax 0049-77 31/6 89 26.
230-22250

SALLE DE SPECTACLE

CORGÉMONT

Vendredi 11 novembre 1994
20 heures

SUPERLOTO

Vente d'abonnements et de coupons
dès 19 h 15

LOTÉRIE GRATUITE!

8 x 5 grammes d'or

3 x 10 grammes d'or

2 x 1 kilo d'argent

1 bon de voyage: Fr. 1000.-

Vrenelis, lingots d'or, viande fumée,
paniers garnis...

Bienvenue à tous!

Se recommande:

Société de tir de Corgémont

6-53175

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas

Daniel-JeanRichard 15

Tél. 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds

132-758621

Office des sports

Week-ends de ski pour familles

La Ville de La Chaux-de-Fonds et l'association
La Clairière mettent le chalet d'Arveyes/Villars à dis-
position de la population durant cinq week-ends de
l'hiver 1995.

1. Dates

21 + 23 janvier 1995 / 28 + 29 janvier 1995 /
25 + 26 février 1995 / 11 + 12 mars 1995 /
25 + 26 mars 1995.

2. Lieu

Chalet La Clairière
Arveyes (2 km à l'est de Villars)

3. Prix

	Sans abonnement de téléski Fr.	Avec abonnement de téléski Fr.
3.1 Adultes	35.-	100.-
3.2 Enfants de 6 à 16 ans	28.-	70.-
3.3 Enfants jusqu'à 5 ans	15.-	15.-

4. Conditions

Ces prix comprennent:
- le souper du samedi soir
- le logement du samedi au dimanche
(chambres 2, 4, 6 lits; douches; réfectoire;
salle de jeux)
- le petit déjeuner du dimanche
- la taxe de séjour
- l'abonnement de téléski

5. Renseignements complémentaires

et inscriptions
Office des sports de La Chaux-de-Fonds
☎ 039/276 213

Attention, réservation au moins
10 jours à l'avance, nombre
de places limité

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

132-762515

Citroën AX



Signe de reprise:

+1'000.-

La voiture de ceux qui ne mettent
pas tout leur argent dans leur voiture.

Citroën AX à partir de Fr. 12'690.-

Et si vous vous offriez une Citroën AX, 3 ou 5 portes,
pour la nouvelle année? Jusqu'au 31 décembre 1994,

vous agent Citroën reprend votre ancienne voiture
et ajoute Fr. 1'000.- à sa valeur Eurotax. Alors

rendez-vous sans tarder chez votre concessionnaire...

vous y découvrirez également une véritable

championne de l'économie: la nouvelle AX 1.5 diesel!

VOUS N'IMAGINEZ PAS

TOUT CE QUE CITROËN

PEUT FAIRE POUR VOUS.



CITROËN

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

EUROISCC

5-161352

Pluies torrentielles en Italie et en France: au moins cinquante morts

Un bilan de plus en plus lourd

Les pluies torrentielles, tombées ce week-end sur le nord de l'Italie et le sud-est de la France, ont causé la mort d'une cinquantaine de personnes. De nombreuses autres sont encore portées disparues alors que les dégâts sont énormes.



Varalo Sesia en Italie

Les secouristes font tout leur possible. Plus de quarante personnes sont mortes en raison des intempéries.

MILLIERS DE SECOURISTES

Dix mille hommes, des chasseurs alpins aux carabinieri, des policiers, des centaines de volontaires, participent aux se-

cours. La protection civile a recommandé aux habitants de ne prendre leur voiture que pour des raisons urgentes.

Selon les médias, le bilan de ces plus violents orages depuis le début du siècle dans le nord de

l'Italie pourrait avoisiner 100 morts après la décrue. A Asti, l'eau a atteint le toit de deux mille bâtiments. A Alexandrie, des torrents d'eau d'une hauteur de deux mètres ont dévalé dans le centre-ville dimanche.

Plusieurs responsables politiques ont accusé les autorités de n'avoir pas réagi assez vite pour organiser les secours. Des polémiques ont également surgi sur les dommages qui auraient pu être évités. L'incurie dans l'entretien des digues notamment ainsi que la prolifération de constructions sauvages sont mises en cause. Le gouvernement a rejeté ces critiques. Le président du Conseil Silvio Berlusconi devait se rendre sur les lieux de la catastrophe.

DÉCRUE EN FRANCE

Dans le sud-est de la France, la décrue était générale hier. Les pluies, qui se sont abattues depuis jeudi, ont fait trois morts et quatre disparus. L'aéroport de Nice devrait rester fermé jusqu'à mardi et plusieurs routes vers l'Italie étaient coupées.

Les répercussions en Suisse de ces intempéries sont pour ainsi dire nulles. Le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC) est entré en contact avec l'ambassade d'Italie à Berne et a offert ses services. Celle-ci a décliné l'offre tout en remerciant les autorités helvétiques. Les trains entre l'Italie et la France passant par le Mont-Cenis ont été détournés par la Suisse. Quant à Swissair, elle a dévié sur Marseille ses vols à destination de Nice. (ats, afp, reuter)

8.11.1793 -

Inauguration du Musée du Louvre à Paris.

8.11.1908 -

Mort de l'auteur dramatique français Victorien Sardou, né en 1831.

8.11.1917 -

Lénine devient commissaire du peuple et Léon Trotski président du Conseil en Russie.

BRÈVES

Présidentielle en France

Balladur pour des primaires

Réponse à la candidature annoncée de Jacques Chirac: le premier ministre Edouard Balladur s'est prononcé hier en faveur de l'organisation de primaires au sein de la majorité gouvernementale en janvier prochain. Ces primaires sont destinées à départager les candidats de la droite à l'élection présidentielle.

Belgique

Les routiers protestent

Les camionneurs belges ont paralysé le centre de Bruxelles, perturbé la circulation dans les principales villes du pays et bloqué une vingtaine de postes-frontière, hier matin. Ils protestent contre l'«eurovigilante» qui, dès le 1er janvier 1995, frappera les camions dans cinq pays européens.

Irlande

Libération anticipée

Le ministre irlandais de la Justice a annoncé hier à Galway la libération anticipée d'ici à Noël d'un certain nombre de prisonniers de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Une cinquantaine de membres de l'IRA sont détenus dans les prisons de la République d'Irlande. Ce geste répond à une des attentes essentielles du mouvement nationaliste républicain.

Crimes de guerre

Premier accusé

Le Tribunal pénal international a procédé hier à la première mise en accusation d'un suspect, un homme soupçonné de crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie. Cette première mise en accusation survient à la veille de la première audience publique. L'accusé est un Serbe bosniaque qui fut chef du camp de Susic (nord-est de la Bosnie-Herzégovine).

Superphénix

A 30%

Le réacteur à neutrons rapides Superphénix de la centrale de Creys-Malville, à 70 km de Genève, a été autorisé pour fonctionner à 30% de sa puissance, hier, par la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Il a redémarré le 3 août, et tournait depuis à moins de 3% de sa puissance.

Albanie: le «non» à la Constitution semble l'emporter

Sévère défaite pour le président

Le président albanais Sali Berisha a annoncé hier que les électeurs avaient apparemment rejeté le projet de nouvelle Constitution présenté par son Parti démocrate. La nouvelle Constitution devait faire de l'Albanie une république démocratique dotée d'une économie de marché.

La consultation de dimanche constituait le premier test important pour le gouvernement de Sali Berisha depuis sa large victoire sur le Parti socialiste (ex-communistes) lors des élections de mars 1992. Le chef de l'Etat a ajouté qu'il fallait attendre les chiffres officiels mais qu'il respecterait, en tout état de cause, le verdict des urnes.

Selon des responsables du Parti socialiste (opposition), leurs projections montrent que près des deux-tiers des votants ont rejeté le texte qui leur avait été proposé et que les socialistes présentent comme autoritaire.

Le président n'est pas d'accord avec ceux qui estiment que la nouvelle loi fondamentale lui accorde trop de pouvoirs. Il estime qu'il existe assez de contre-pouvoirs pour instaurer un régime démocratique à l'occidentale.

PRÉVISIBLE

La nouvelle Constitution cherche à faire de l'Albanie, jusqu'à récemment le dernier bastion du communisme en Europe, une république démocratique dotée d'une économie de marché. Le texte devait garantir la propriété privée, la liberté de culte et la séparation des trois pouvoirs.

Le chef de l'Etat a refusé de dire si un échec du gouvernement se traduirait par une dissolution du Parlement et la tenue d'élections anticipées. Il s'est contenté de dire que les partis politiques devraient se rencontrer pour envisager les mesures à

prendre - nouvelles élections ou dépôt sur le bureau du Parlement d'un nouveau texte constitutionnel.

Mais les socialistes, qui réclament depuis des mois de nouvelles élections, devraient, selon toute attente, refuser toute collaboration sur un nouveau texte. Leur chef de file, Fatos Nano, a été emprisonné en avril pour corruption.

Depuis l'effondrement du communisme, l'Albanie était régie par un ensemble de lois post-communistes et par une Charte des droits de l'homme adoptée par le Parlement en mars 1993. La dernière Constitution en vigueur en 1976, sous le régime communiste. Une nouvelle Constitution est l'une des conditions requises pour l'admission de l'Albanie au Conseil de l'Europe, dont des observateurs ont suivi le référendum.

(ats, afp, reuter)

Bosnie: Les Serbes menacent de reprendre les armes sous contrôle de l'ONU

Les combats gagnent en intensité

Les combats ont gagné en intensité hier en Bosnie. L'armée gouvernementale, appuyée par les Croates de Bosnie, a pilonné des unités serbes en Bosnie centrale. Dans le même temps, les Serbes ont menacé de reprendre leurs armes lourdes placées sous le contrôle de la FORPRONU.

L'armée gouvernementale bosniaque, à majorité musulmane, et les Serbes se livrent à une guerre des communiqués. Les deux camps ont affirmé avoir conquis de nouveaux territoires.

TENSION

Les Bosniaques ont ainsi annoncé avoir pris le contrôle de plusieurs villages près de Sarajevo alors que, dans le même temps, les Serbes affirment avoir écrasé une offensive musulmane dans cette même région.

A Sarajevo, l'ONU a ordon-

né à l'aviation de l'OTAN de survoler la ville pour la deuxième journée consécutive dimanche. La tension reste très vive à la suite de duels d'artillerie entre Serbes et Bosniaques. «Il s'agissait d'une présence aérienne préventive», a fait savoir un porte-parole de l'ONU.

Selon ce porte-parole militaire, l'armée bosniaque a conquis du terrain sur les hauteurs, sur le site de Krst, à 25 km au nord de la capitale. Elle menace d'isoler les forces serbes dans la région. L'ONU estime d'ailleurs que les forces bosniaques préparent de nouvelles offensives pour desserrer l'étau autour de Sarajevo.

Face à cette guerre de reconquête, les forces serbes menacent de déployer toutes leurs armes disponibles et de les utiliser contre les forces gouvernementales si celles-ci ne mettent

pas un terme à leur offensive autour de Sarajevo.

Elles menacent de soustraire des armes lourdes au contrôle de la FORPRONU pour s'en servir contre les Musulmans. «Si les Musulmans poursuivent leurs attaques autour de Sarajevo, les unités serbes déploieront toutes les armes disponibles, y compris l'artillerie qui est actuellement sous le contrôle des Casques bleus», a lancé un général serbe.

Sous la menace de raids aériens de l'OTAN, les Serbes ont accepté en février de remettre la plupart de leurs armements lourds à la Force de protection des Nations Unies en Bosnie. Depuis, ils ont fréquemment fait irruption dans des dépôts pour les reprendre temporairement, avant de les restituer la plupart du temps.

(ats, afp, reuter)

Russie: anniversaire de la révolution d'octobre

Manif à Moscou

Près de 15.000 manifestants se sont rassemblés hier à Moscou pour commémorer dans le froid le 77e anniversaire de la révolution d'octobre de 1917. Ils s'agissait surtout de sympathisants communistes âgés. A Kiev, communistes et nationalistes ont organisé deux manifestations concurrentes. A Moscou, les manifestants ont marché, le président du Parti com-

muniste de Russie Guennadi Ziouganov en tête, pour se rendre de la place de Kalouga (ex-place d'Octobre) à la place de Loubianka, éloignée d'environ cinq kilomètres. Les autorités ont déployé un important service d'ordre mais les forces spéciales du Ministère de l'intérieur étaient absentes. La manifestation s'est déroulée sans incident.

(ats, afp, reuter)

Election présidentielle au Tadjikistan

Néocommuniste élu

Le chef d'Etat par intérim du Tadjikistan, Emomali Rakhmonov, a remporté l'élection présidentielle dans cette ancienne république soviétique avec 60% des voix. L'opposition islamiste a rejeté le résultat de cette élection. M. Rakhmonov a totalisé 1.434.437 voix, contre 835.861, soit 35% des suffrages, pour l'ancien premier ministre Ab-

doumalik Abdoulajanov, seul autre candidat en lice, a précisé la commission électorale centrale. L'état-major de M. Abdoulajanov - un représentant du nord industriel du pays - a fait état de multiples irrégularités. Le Conseil de l'Europe et la CSCE ont refusé d'envoyer des observateurs sur place.

(ats, afp, reuter)

PUBLICITÉ



CRYOS
LA CRYOESTHÉTIQUE
CELLULAIRE SUISSE

Une idée de cadeau!

La beauté par le froid
avec le coffret **CRYOS**

CRYOLAB SA
cp 152, 1000 Lausanne 7
ch. G.-G.-de-Prangins 2
Tél. (021) 647 58 20

Repassez deux fois plus vite!



Du simple fer à repasser ...
Novamatic DB 2065
 - Semelle en alu
 - Gicleur spray
 - 1200 Watt

29.-

... jusqu'au système de repassage professionnel ...

LauraStar Premium

- Pression de la vapeur 3-4 bar
 - Pas d'eau dans le fer
 - Vapeur sèche
 - Contenance 0,8 l
 - Hauteur de la table réglable
 - 2 ans de garantie



898.-

... nous pouvons TOUT vous montrer!

Nous proposons toutes les bonnes marques

Juhy BRAUN TEFAL PHILIPS NOVAMATIC etc.

aux fameux **prix bas Fust**

- Toutes les bonnes marques livrables à partir du stock
- Durée de loc. min. 3 mois*
- Abonnement de service compris dans les mensualités
- Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez ailleurs, et dans les 5 jours, un appareil identique à un prix officiel plus bas)

FUST CUISINES/BAINS LUMINAIRES TV/HIFI/VIDEO/PHOTO
APPAREILS ELECTROMENAGERS

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Hyper-Fust, Rte de Soleure 122	032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Neuchâtel, Innovation 2 ^e étage, Aux Armourins, rue du Temple-Neuf 14	038 24 16 00
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37
	05-162855/4x4

NOUVEAU!
HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds
 Boulevard des Eplatures 44

IMMOBILIER

A vendre
Appartement 4 1/2 pièces

à l'ouest de la ville. Balcon.
 Tout confort et en parfait état
 d'entretien. Parking souterrain.
 Pour traiter: **Fr. 30 000.-**

Pierre Grandjean

Expertises - Courtage
 Conseils en immobilier
 Jardinière 15 / Parc 14
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45
 Membre UNPI - USPI - FIABCI
 132-762500

Proximité
 Centre scolaire
 Numa-Droz
 (petite copropriété)

Beau duplex de 4 1/2 pièces

133 m² - dépendances, cachet, totale-
 ment rénové, grand séjour avec chemi-
 née, cuisine agencée, etc. Avec aide fédé-
 rale seulement **Fr. 966.-/mois**.
 Notices à disposition et visite sur rendez-
 vous. 132-760476

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

LE CHAUFFAGE AU MAZOUT

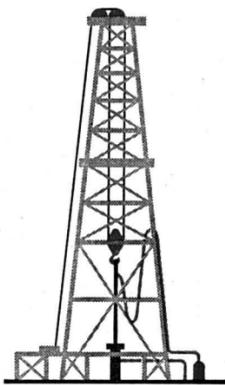
...un air plus pur pour l'environnement.



Le mazout.

Des réserves d'énergie pour des générations entières!

- **C'est ça le mazout:** durant les dernières décennies, on a trouvé davantage de pétrole qu'on en a consommé. Les réserves connues dépassent aujourd'hui déjà les besoins de plusieurs générations.
- **C'est ça le chauffage au mazout:** le chauffage au mazout moderne est équipé d'un brûleur LOW-NO_x dont la "flamme bleue" ne dégage que peu de substances polluantes. En outre, le carburant est converti presque entièrement en chaleur utile. On économise ainsi du mazout et de l'argent tout en permettant à l'environnement de respirer.
- **Protection de l'environnement, sécurité de l'approvisionnement, perspectives d'avenir - l'économie pétrolière prend ses responsabilités.**
 Service d'information du mazout, Löwenstrasse 1, 8001 Zurich



Reserves synonymes de sécurité.
 Les réserves de pétrole suffisent pour des générations entières



LE CHAUFFAGE AU MAZOUT

Avantageux, propre, sûr.

Mary Higgins Clark

Dors ma jolie

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

- Si vous le dites, mademoiselle Kearny.»

Son visage pâle se creusa d'un sourire obligeant.

Tout en avalant rapidement son déjeuner, Neeve composa le numéro de téléphone d'Ethel. Une fois encore Ethel ne répondit pas. Pendant l'après-midi, la réceptionniste tenta à plusieurs reprises de la joindre. En fin de journée, Neeve annonça à Betty:

«Je vais une fois de plus ramener tout ça chez moi. Je n'ai pas l'intention de gâcher mon dimanche à revenir à la boutique parce que Ethel décide subitement qu'elle a un avion à prendre et qu'il lui faut toutes ses affaires dans les dix minutes.

- Telle que je la connais, elle obligera l'avion à venir la chercher à la salle d'embarquement, si elle l'a raté», dit Betty d'un ton railleur.

Elles éclatèrent de rire, mais Betty poursuivit calmement: «Vous vous rappelez ces pressentiments bizarres que vous avez parfois, Neeve? Je vous jure qu'ils sont contagieux. Aussi casse-pieds qu'elle puisse être, Ethel n'a jamais agi ainsi.»

Samedi soir, Neeve et Myles allèrent au Met entendre Pavarotti.

«Tu devrais sortir avec quelqu'un d'autre que moi», se plaignit Myles

tandis que le serveur du Ginger Man leur tendait la carte du souper après le théâtre.

Neeve lui jeta un coup d'œil. «E-coute, Myles, je passe mon temps à sortir. Tu le sais. Lorsque quelqu'un d'important se présentera dans ma vie, je le saurai, exactement comme vous l'avez su, Maman et toi. Maintenant, tu devrais me commander des scampi.»

Myles assistait généralement tôt à la messe du dimanche. Neeve aimait faire la grasse matinée et se rendre à la grand-messe à la cathédrale. Quand elle se leva, elle s'étonna de trouver Myles en robe de chambre dans la cuisine.

«Tu as renoncé à la foi? demanda-t-elle.

- Non. J'ai eu envie de t'accompagner aujourd'hui.»

Il s'efforçait de prendre un ton désinvolte.

«Cette envie soudaine aurait-elle un rapport avec la mise en liberté de Nicky Sepetti? soupira Neeve. Ne te donne pas la peine de répondre.»

Après la messe, ils décidèrent de prendre un brunch au Café des Artistes, puis allèrent voir un film dans un cinéma du quartier. De retour à l'appartement, Neeve composa à nouveau le numéro d'Ethel Lambs-ton, laissa le téléphone sonner une demi-douzaine de fois, haussa les épaules et se lança avec Myles dans leur compétition hebdomadaire à qui finirait le premier les mots croisés du Times.

«Agréable journée», soupira Neeve en se penchant par-dessus le fauteuil de Myles pour lui embrasser le sommet du crâne après les nouvelles de vingt-trois heures. (A suivre)

AVIS OFFICIEL

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

**POUR LE DÉPARTEMENT DES
FINANCES ET DES AFFAIRES
SOCIALES**

Quatre
**employé(e)s
d'administration**

pour le Service des contributions,
Office de l'impôt à la source, à Neu-
châtel, en raison de modifications de
la législation fiscale.

Activités:

- gestion de fichiers informatiques;
- saisie, contrôle et corrections de décomptes d'impôt;
- contacts fréquents avec les contribuables et les débiteurs de l'impôt à la source (employeurs), etc.;
- travaux administratifs et de secrétariat.

Exigences:

- diplôme d'une Ecole supérieure de commerce ou CFC d'employé(e) de commerce;
- connaissance du traitement de texte et de l'environnement Windows, Word, Excel;
- sens des responsabilités, travail soigné et discrétion;
- la connaissance de langues étrangères (anglais, espagnol, portugais) constitue un atout supplémentaire.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: janvier 1995.
Délai de postulation: 18 novembre 1994.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-3916

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI

Cherchons

sommelière

expérimentée, connaissant les deux services. Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire scus chiffres S 28-4039 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Madame, Monsieur
un travail indépendant

et lucratif.
Produit exclusif et renouvelable.
☎ 022/347 31 48
18-186061/4*4

Voegtli SA

Charrière 101
2300 La Chaux-de-Fonds
cherche

**installateur
sanitaire**

très qualifié
(éventuellement connaissances en chauffage), pour date à convenir.
Pour se présenter: ☎ 039/28 70 40.
132-762485

URGENT!

Hôtel-restaurant cherche

**PERSONNE
AVEC PATENTE**

☎ 039/31 15 44
132-762497

Police-secours: 117



La Chaux-de-Fonds

Implantée dans les cantons de Neuchâtel, Jura et Berne, notre société de distribution avec siège à La Chaux-de-Fonds, et forte de ses 750 collaborateurs, connaît un constant développement.

Pour y faire face, nous sommes aujourd'hui à la recherche d'un

BOULANGER QUALIFIÉ

pour notre Centre de Distribution régional, Service Boulangerie,
à La Chaux-de-Fonds

Horaire de nuit: 20 heures à 3 heures.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Pour les personnes de nationalité étrangère, un permis validé est indispensable (B, C, G). Nous offrons d'excellentes conditions salariales et sociales, de nombreuses prestations d'assurance, 5 semaines de vacances par année (6 semaines dès 50 ans).

Nous attachons une importance particulière à la formation de notre personnel et au développement individuel.

En cas d'intérêt, vous voudrez bien envoyer votre offre écrite à **COOP LA CHAUX-DE-FONDS, Département Personnel/Formation, rue du Commerce 100, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.**

132-762133

Publicité intensive,
Publicité
par annonces

**Achète au
plus haut prix
VOITURES**

bus,
camionnettes,
kilométrage, état
sans importance.
 Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-773897



metalem s.a. Le Locle
Manufacture de cadrans soignés

Nous désirons engager pour entrée immédiate:

UN FACETTEUR

pour notre département «appliques»

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier
ou à vous présenter sur rendez-vous à:

**METALEM S.A. - Concorde 29
2400 LE LOCLE, ☎ 039/33 93 93, int. 351.**

157-714086

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21



Nous cherchons:

UNE VENDEUSE/Courtepointière

pour notre boutique de mode féminine et de rideaux.
Expérience dans la coupe des tissus. Travail à temps
complet dans notre boutique et notre atelier.

Horaire magasin:

Première semaine: Lundi 13h30-18h30, jeudi 8h00-12h00,
vendredi 8h00-12h00/13h30-18h30

Deuxième semaine: jeudi 8h00-12h00, vendredi 8h00-
12h00/13h30-18h30, samedi 8h00-12h00/13h30-17h00

Horaire atelier: à définir.

Entrée en service: 1er décembre 1994 ou à convenir

UNE COURTEPOINTIERE

pour la coupe de rideaux. Travail à temps complet dans
notre atelier.

Entrée en service: 3 janvier 1995 ou à convenir

UNE TELEPHONISTE bilingue

français/allemand (si possible suisse-allemand)

pour la prise de commandes téléphoniques sur ordinateur.
Horaire à 50 % réparti de 8h00 à 20h00.

Entrée en service: 1er décembre 1994 ou à convenir

Nous demandons la nationalité suisse ou le permis "C".

Ambiance de travail agréable. Place stable. Prestations
sociales d'une grande entreprise employant 140 personnes
et travaillant dans toute la Suisse.

Veillez faire parvenir vos offres à: **VAC René Junod SA,**
Service du personnel,
Av. Léopold-Robert 115,
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 11 21

132-762475



039/23 63 83

31, AV. LÉOPOLD-ROBERT, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

L'avenir - l'évolution - le défi. Osez!

VOUS maîtrisez les tâches administratives de
secrétariat et leur suivi;

VOUS avez l'expérience de la gestion du
personnel et ses solutions inhérentes;

VOUS connaissez la comptabilité débiteurs-
créanciers;

VOUS aimez prendre des responsabilités et
les assumer;

VOUS désirez relever un défi, avec un plan de
carrière.

Alors, Madame, **VOUS** êtes certainement la
personne que nous cherchons comme

**RESPONSABLE
DES SERVICES GÉNÉRAUX**

d'une entreprise de grande renommée, établie de
longue date.

Pour tout complément d'information, appelez
Mario De Bortoli qui conviendra d'un entretien
avec vous.

132-514510

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise de construction du Jura souhaite engager un

**CHEF DE CHANTIER
QUALIFIÉ**

pour la conduite de travaux de bâtiment et
de génie civil.

Nous demandons: expérience, connaissances, moti-
vation, sérieux, efficacité.

Nous proposons: place stable, avantages sociaux, pri-
se de responsabilités.

Adresser votre dossier de postulation sous chiffre T 165-
726981 à **Publicitas**, case postale 248, 2800 Delémont 1.

165-726981/4x4

MBN Jantes S.A.

Cherche pour renforcer sa petite équipe, une jeune
employée de commerce

dynamique (poste temporaire et à environ 80%)

Nous demandons:

- CFC d'employée de commerce;
- aptitude à prendre des initiatives;
- facilité avec le téléphone;
- **bilingue schwyzertütsch - français.**

Nous offrons:

- travail intéressant pour une personne motivée;
- team jeune et dynamique;
- contacts avec la clientèle.

Les offres de services manuscrites, accompagnées des
documents usuels sont à envoyer à:

**MBN Jantes S.A., allée du Quartz 13,
2300 La Chaux-de-Fonds.**

132-762359



Automatisation
Rue de l'Helvétie 283
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/257 111

Nous cherchons à engager immédiatement ou pour date à
convenir pour notre bureau technique

UN CONSTRUCTEUR

Profil souhaité:

- ingénieur ETS en mécanique ou microtechnique
- expérience industrielle
- expérience Autocad 12
- anglais et/ou allemand souhaité
- âge minimum: 30-35 ans

Susceptible de:

- construire de manière indépendante
- s'intégrer à une petite équipe
- assumer la fonction «responsable de projet»

Nous offrons:

- salaire en fonction des compétences
- horaire variable

Notre service du personnel attend avec intérêt vos offres
manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et
prétention de salaire. Discrétion assurée.

132-762489

IMMOBILIER



À VENDRE

à La Chaux-de-Fonds
rue Numa-Droz
**PETIT IMMEUBLE
LOCATIF**

Comprenant local commercial
4 appartements et garages.

Notice à disposition.

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.

Jardinière 87

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42

132-761813

À LOUER à La Chaux-de-Fonds

Rue des Champs 6-8

LES DERNIERS

APPARTEMENTS NEUFS

2½ PIÈCES (53 m²)

dès Fr. 675.- + 150.- ch.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

4 PIÈCES (95 m²)

dès Fr. 1208.- + 250.- ch.

Entrée: à partir du 1er mars 1995.

Ces logements bénéficient de l'AIDE
FÉDÉRALE, CANTONALE et COM-
MUNALE, abaissements supplémen-
taires possibles pour les personnes
remplissant les conditions.
Pour tous renseignements: 28-4125



Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

Vous, OK, et personne d'autre

Entreprise horlogère de la région, recherche un(e)
assistant(e) commercial(e)
à la direction générale

Ce poste offre la responsabilité:

- de la **gestion** et du **suivi** des **dossiers clients**,
des offres et du secrétariat;
- du **suivi des marchés** et des **contacts avec**
la **clientèle**;
- de la **coordination** «production - direction -
clients».

Nous demandons une bonne **expérience** dans
le milieu **commercial**, de l'organisation et de bon-
nes **connaissances** de l'**allemand** et de l'**anglais**
(italien un atout).

Ce poste correspond à vos attentes, dans ce cas
prenez contact ou faites parvenir votre offre de
candidature à l'attention de **M. Gonin**.



PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

132-762501

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

TVA en janvier: l'Administration fédérale des contributions réagit aux critiques

Ce n'est pas le chaos!



Dieter Metzger

Le directeur de l'Administration fédérale des contributions a fermement réagi aux critiques. (Keystone-Lehmann)

Le passage de l'ICHA à la TVA se fera, comme prévu, le 1er janvier prochain, conformément à l'ordonnance d'application édictée par le Conseil fédéral. On ne peut plus rien y changer. Soumise à une pluie de critiques, l'Administration fédérale des contributions a fermement réagi hier: «Tout n'est pas réglé, d'accord, mais ce n'est pas le chaos». C'est d'ailleurs le Parlement qui a voulu une introduction aussi rapide de la TVA.

les critiques possibles et imaginables. Elles émanaient surtout des secteurs nouvellement frappés par l'impôt: l'hôtellerie, la librairie, l'organisation de manifestations sportives, etc. De plus, certains récalcitrants ont laissé entendre que l'introduction de la TVA se ferait dans le chaos et la confusion la plus totale.

«Faux», réplique l'Administration fédérale des contributions (AFC), qui rappelle les efforts d'information consentis depuis un an: une disquette distribuée à 50.000 exemplaires déjà, un service téléphonique (100 collaborateurs répondant à 5000 appels par jour), l'édition de huit brochures (25 autres suivront ce mois), un millier de conférences, des cours, etc.

MÊME L'ICHA DE 1941

Dieter Metzger, directeur de l'AFC, estime que la majorité de 240.000 futurs contribuables à la TVA seront parfaitement prêts pour le 1er janvier. Il s'agit, bien entendu, de ceux qui ont bien étudié la documentation et qui ont pris les mesures nécessaires, ajoute-t-il, saluant au passage la collaboration très constructive des fiduciaires et des organisations économiques et professionnelles.

Toutes les questions ne seront pas résolues pour autant, admet Dieter Metzger. «Mais c'est tout à fait normal: plus de 50 ans après son introduction, l'ICHA pose encore des problèmes.» De toute manière, s'il a fallu accélérer les choses, c'est parce que le Parlement a refusé de retarder

l'introduction de la TVA. Mais, à six semaines de l'échéance, il est exclu de modifier l'ordonnance.

L'AFC promet toutefois de

faire en sorte que cette ordonnance soit remplacée le plus rapidement possible par une loi. Sur la base d'un projet présenté dans trois ans, la loi pourrait en-

trer en vigueur en l'an 2000. Une commission parlementaire a déjà fait savoir qu'elle tenterait d'aller plus vite en besogne.

F. N.

Renchérissement limité

L'introduction de la TVA devrait entraîner un renchérissement limité des prix: de l'ordre de 1,3%, globalement. Mais les répercussions ne seront pas les mêmes sur tous les produits.

Les produits industriels, taxés à 6,2% par l'ICHA, seront soumis à une TVA de 6,5%. Mais tous les moyens servant à fabriquer ces produits (machines, outils, véhicules) seront acquis sans impôt (suppression de la taxe occulte). D'où un renchérissement pratiquement nul.

Les services, eux, n'étaient pas soumis à

l'ICHA. L'introduction de la TVA sera donc plus sensible, notamment dans l'hôtellerie, les transports publics, les salons de coiffure. Compte tenu de l'élimination de la taxe occulte, le renchérissement pourrait atteindre les 5%.

Restent les produits jusqu'ici exonérés et qui seront taxés au taux réduit de 2% (aliments, céramiques, médicaments, journaux, radio, TV). Mais des mesures particulières sont prévues dans certains secteurs: le prix du lait, par exemple, ne devrait augmenter que de 1 centime. (fn)

8 novembre 1945 - Le 23 mars 1945, des citoyens avaient répandu un pamphlet mettant en cause les autorités fédérales, civiles et militaires. Ils avaient été arrêtés le 1er juillet. Comparant devant le Tribunal de division IIIa, ils sont condamnés à des peines de quatre à quatorze mois de prison. Cette dernière sentence est infligée au notaire Hans Meier, principal responsable de la rédaction de ce pamphlet.

BRÈVES

Vol de Picasso
En prison!

La Cour suprême du canton de Zurich a condamné hier un voleur de tableaux à 30 mois d'emprisonnement pour avoir dérobé en août 1993 dans la galerie Bollag de Zurich le «Christ de Montmartre» et la «Femme assise». Le propriétaire de la galerie en question, Max G. Bollag, n'a pas été reconnu coresponsable du vol pour n'avoir pas pris toutes les mesures de sécurité qui s'imposaient.

Fribourg

Nouvelles plaintes

Le conseiller d'Etat Félicien Morel et le commandant de la police fribourgeoise, Joseph Haymoz, ont déposé plainte pénale contre la «SonntagsZeitung». Ils estiment avoir été diffamés par un article paru cet été sur les «affaires» secouant le canton. Le premier s'est également retourné contre la «Weltwoche».

Canton de Zurich

L'argent des ripoux

Quatre agents des services américains de lutte contre la drogue (DEA) possédaient 2,3 millions de francs - provenant de la revente de stupéfiants saisis aux Etats-Unis - sur des comptes auprès de la Société de Banque Suisse (SBS) à Zurich. Les quatre ripoux ont été condamnés à de longues peines de prison dans leur pays. Les 2,3 millions confisqués ont été remis au canton de Zurich.

Catastrophe de Brigue
Bisbille en Valais

Les entreprises de Brigue et de sa région ont largement bénéficié de la catastrophe de l'an dernier, au détriment des autres entreprises du canton. Une commission du Grand Conseil déplore la manière de faire des autorités de Brigue qui se concrétise par un manque d'ouverture sur le reste du canton.

Haut-Valais

Curé indélicat

L'évêché de Sion et le conseil paroissial de Binn (VS) ont été surpris à la lecture des comptes de la paroisse. Le curé avait dépassé ses compétences et investi plus que de raison. La fortune des paroisses de Binn et Ernen (VS), dont il avait la charge, a diminué de plus de 350.000 francs.

Berne

François NUSSBAUM

Le 28 novembre 1993, le peuple et les cantons acceptaient le passage à la TVA au niveau constitutionnel. Conscient que l'élaboration, l'examen et la mise en vigueur d'une loi d'application prendraient plusieurs années, le Parlement avait donné au Conseil fédéral la compétence d'édictier une ordonnance pour introduire la TVA au 1er janvier 1995.

PLUIE DE CRITIQUES

Cette ordonnance a fait l'objet, depuis ce printemps, de toutes

Produits vendus à un prix plus équitable pour le tiers monde

Après le café, le chocolat

Les consommateurs d'accord de payer un prix correct pour les produits cultivés par les paysans du tiers monde trouvent désormais dans pratiquement tous les magasins d'alimentation - y compris les grandes surfaces - non seulement du café et du miel mais aussi du chocolat muni du label Max Havelaar. Cette fondation qui travaille à développer un commerce équitable entre l'Occident et le tiers monde, espère ainsi conquérir 1 à 2% du marché suisse des tablettes de chocolat.

Après le café et le miel, la fondation Max Havelaar tente maintenant de commercialiser du chocolat vendu à un prix équitable pour le tiers monde. Pas

moins de 14 sortes de chocolat sont désormais en rayons dans le commerce de détail. Ces chocolats sont tous fabriqués avec du cacao et du sucre achetés à un prix équitable, a indiqué lundi à Berne la fondation Max Havelaar qui leur a accordé son label.

Commercialisés sous différentes marques, ces produits seront disponibles dans le commerce de détail, les Magasins du monde ainsi qu'à la Coop et à la Migros. Ce chocolat sera fabriqué avec du lait suisse mais sans apport de sucre de betterave suisse ou européen.

La fondation Max Havelaar défend une politique de développement axée sur l'ouverture du marché aux petits paysans

qu'elle considère comme des partenaires commerciaux actifs au lieu de les marginaliser et d'en faire les bénéficiaires de l'assistance sociale.

JUSQU'À DIX POUR CENT

Les responsables de l'opération espèrent conquérir 1 à 2 % du marché suisse, ce qui reviendrait à multiplier par 12, voire 25 les ventes de chocolat à prix équitable.

Coop Suisse pense réaliser 10 % de son chiffre d'affaires de chocolat avec les produits Max Havelaar. Migros pronostique 5%, soit un chiffre au moins aussi important que celui réalisé avec les cafés Max Havelaar. (ap)

Un livre retrace le parcours de l'entreprise horlogère Piaget

De l'anonymat à la Tanagra

L'un des auteurs, Franco Cologni, l'a souligné en préambule: «Montres et merveilles de Piaget» n'est pas un livre de commande. Non: trois passionnés italiens, «trois fous», comme a lancé le même Franco Cologni, ont voulu coucher sur papier l'histoire d'une famille, d'une maison qui rythme, depuis 1874, la vie des habitants de La Côte-aux-Fées, dans le Val-de-Travers. Résultat: un ouvrage de 260 pages, richement illustré, bourré de détails et d'anecdotes originales, édité en français et en italien. Des versions allemande, anglaise et japonaise devraient paraître l'an prochain.

En tant que «modeste représentant de la quatrième génération de Piaget», Yves Piaget s'est dit «émotionné» par la parution de ce «premier bébé». Dans la préface de l'ouvrage, il ajoute que

«ce livre a pour vocation de raconter pour la première fois l'histoire de cette dynastie d'horlogers en s'appuyant sur de rares témoignages historiques, dont certains recueillis de vive voix auprès des derniers témoins vivant encore».

«La preuve que cet ouvrage n'a pas été réalisé sur commission est qu'il est né en Italie, terre de la passion des montres, et non en Suisse», souligne Franco Cologni. «En Italie, nous sommes tous fous de montres, et parmi ces fous, il y avait nous trois...»

Les trois auteurs, Franco Cologni, Giampiero Negretti et Franco Nencini (décédé au mois d'août) ont déjà collaboré aux livres «Le temps de Cartier» ou «L'objet Cartier». En s'intéressant à la maison Piaget, ils ne sortent donc pas du groupe puisque les deux sociétés font

partie du groupe Richemont. Au fil des pages, on découvre que l'entreprise Piaget, fondée par Georges-Edouard Piaget en 1874, a travaillé pour autrui durant près de 70 ans. Hormis quelques pièces, les horlogers signent pas de montres mais vendent, de la Côte-aux-Fées, des mouvements et des montres aux marques les plus prestigieuses: Cartier, Rolex ou Omega.

RICHESSSE AFFICHÉE

Mais voilà: Genève étant consacrée capitale internationale avec la création de la Société des Nations en 1929, toute la fine fleur de la diplomatie mondiale exhibe ses richesses sur les bords du Léman et dépenses de petites fortunes en montres et en bijoux. Les vitrines se mettent à dégouliner d'or et de diamants et les fils de Georges-Edouard ont, forcément, les yeux qui bril-

De la publicité pour un géant de l'informatique

Vives critiques aux PTT

Les organisations de consommateurs, une nouvelle fois, sont mécontentes des PTT. Ces derniers ont en effet récemment lancé une vaste campagne publicitaire en faveur de Microsoft.

Les PTT ont adressé une lettre à près de 100.000 personnes et entreprises. L'enveloppe, avec adresse personnelle, contenait outre une brochure de 32 pages vantant les produits de Microsoft, une lettre de recommandation des PTT. Les logiciels présentés sont les plus connus de l'entreprise américaine. Les seuls ayant un rapport avec les PTT n'occupent que trois pages.

Ces promotions publicitaires n'apporte rien aux clients des PTT, souligne Simonetta Som-

maruga, de la Fondation pour la protection des consommateurs. L'offre s'adresse essentiellement aux entreprises et à l'économie - ce qui montre à qui les PTT entendent désormais accorder la priorité. Les PTT se sont comportés comme une entreprise privée dans cette affaire, estime pour sa part le Forum allemandique des consommatrices. Mais c'est l'ensemble de la clientèle des PTT qui paie cette publicité. Selon une porte-parole des PTT, Elisabeth Weyermann, ces critiques sont incompréhensibles. Les PTT Telecom entendent s'engager pour les produits informatiques. Les envois ont été payés par les PTT mais la brochure a été mise à disposition par Microsoft. (ap)

doive sa notoriété auprès du grand public à son rôle de caissier de l'ordre du Temple du Soleil...»

C'est donc vers 1940 que Piaget décide de signer ses propres montres, se positionnant déjà dans un créneau qui reste le sien: la joaillerie et les montres extra-plates. Suit un demi-siècle fabuleux: les plus grandes stars porteront les modèles de la marque et ce sera Yves Piaget qui, grand communicateur et personnalité mondaine, reprendra le flambeau de la famille. Aujourd'hui, les années nonante célèbrent le règne de la «Tanagra», la petite dernière des grandes collections de la «maison», comme ils l'appellent tous.

Françoise KUENZLI/roc

«Montres et merveilles de Piaget», Editions La Bibliothèque des arts, Paris, Lausanne.

Orthopédie en **VOS BOTTES SUR MESURE** Transformations et réparations tous genres

9 rue de la Serre Tél. 28 63 89 La Chaux-de-Fonds

FALZONE BOTTIER

tout genre 132-762467

DATAGEST SA
Informatique et gestion
Service technique

2087 CORNAUX TEL. 038/47 26 26 FAX 038/ 47 10 88

Feu: 118

la clinique informatique
Infelec sa

ORDINATEUR DTK 486 DX2/66 : 2199.-

486 DX2/66 INTEL, Ram 4 MB, HD 270 MB Quantum, Carte graphique Local Bus 1 MB, Lecteur 3,5", Clavier CH, MS Dos, Windows, Souris Ecran 14" Philips EPA Energy Green LR

DTK Computer **PHILIPS** **intel inside**

Bd des Eplatures 3 CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tel : 039 26 15 26 Fax : 039 26 15 60

Construction **Bâtir solide**

B. Cuche
Entreprise de maçonnerie en tout genre
Montagne 20, La Chaux-de-Fonds
039/23 14 75

Hugli Stores, volets S.A.
2042 Valangin
Stores roulants - Stores lamelles - Stores toile
Volets bois + aluminium
038/57 26 66 - Fax 038/57 25 10

FR FACADE RIDEAU Façades
● Eternit
● Aluminium
● Céramique
● Granit
● Verre

P.-A. BOZZO SA
Hôtel-de-Ville 103, 2302 La Chaux-de-Fonds
039/28 24 26 - Fax 039/28 54 34

G PERAZZOLO
INSTALLATION ET REPARATION DE STORES
2300 La Chaux-de-Fonds 039/23 36 70

- A lamelles ext. et int.
- A lamelles verticales
- Volet roulant en bois et alu
- En toile pour terrasse
- Toutes marques

IMMOBILIER

ANZÈRE
A louer à la saison ou à l'année magnifique appartement de 3 1/2 pièces dans chalet neuf entièrement équipé et meublé, cheminée de salon et garage.
021/635 95 21
021/862 91 69, le soir

A louer à **RENAN** (Saint-Imier)

Bel appartement ancien de 7 1/2 pièces
Partiellement rénové, 2 salles d'eau, cave, grenier.
Libre tout de suite.
Pour tous renseignements: Agence **Béatrice Paoluzzo, Bellmund,**
032/51 23 80.

A vendre

Hauts-Geneveys BIEN JOLI 4 1/2 PIÈCES
104 m², 3 chambres, bain, WC, cuisine, séjour, cheminée, véranda et piscine.
Fr. 36500.-
Fr. 1247.- mois
077/236 458
077/212 093
ACELCO SA

FUST CUISINES/BAINS

Les cuisines Fust, c'est la perfection, comme toujours!
Façades en résine synthétique de haute qualité, blanc polaire, technique de pointe Fust.

Appareils encastrables Bosch: cuisinière HEN 102 A, plan de cuisson NCM 615 P, réfrigérateur KIL 1634, hotte d'aspiration Novomatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur KWC 104123

6'750.-
H 205 x B 303 x T 60
appareils et montage incl.

LE SERVICE FUST:
• Nous vous proposons en permanence des cuisines individuelles et d'exposition à des prix avantageux
• 5 ans de garantie sur les meubles
• Apportez vos mesures, nous vous faisons tout de suite une offre par ordinateur
• Un choix immense d'appareils encastrables

ENTREPRISE GÉNÉRALE FUST
Rénovation de cuisines/salles de bains, y compris maçonnerie, peinture, électricité, sanitaires, carrelage etc. à des prix fixes garantis à 100%. Pas de transformation de cuisine ou de salle de bains sans offre Fust!

FUST
CUISINES/BAINS, ELECTROMENAGER, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO, LAMPES

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 039 26 16 50
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne, Hyper-Fust, rte de Soleure 122 032 52 16 04
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16

Nouveau! HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds, Boulevard des Eplatures 44

BOURSE

Swiss Market Index
31 Oct 2490 2500 2510 2520 2530 2540 2550 2560
7 Nov 2490 2500 2510 2520 2530 2540 2550 2560

Indices

SPI	1682.18	1686.98
SMI	2541.00	2557.90
Dow Jones	3807.52	3808.87
DAX	2067.56	2043.52
CAC 40	1931.65	1906.07
Nikkei	19811.60	19619.20

Dollar US
31 Oct 1.240 1.245 1.250 1.255 1.260 1.265 1.270
7 Nov 1.240 1.245 1.250 1.255 1.260 1.265 1.270

Billets

Achat	Vente
USA	1.225 1.305
Angleterre	1.975 2.115
Allemagne	82.4 84.9
France	23.8 25
Belgique	3.94 4.18
Hollande	73.15 76.15
Italie	0.0785 0.0845
Autriche	11.6 12.2
Portugal	0.77 0.87
Espagne	0.94 1.06
Canada	0.895 0.975
Japon	1.25 1.35

Taux d'intérêts suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	3.50	3.62	4.00
Oblig. de caisse	3 ans	5 ans	8 ans
Banque Nationale Suisse	5.00	5.00	5.25
Rendement moyen des obligations de la Confédération	5.43	5.46	
Taux Lombard	5.87	5.75	

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/SFR	3.75	3.93	4.37
USD/US\$	5.68	5.93	6.62
DEM/DM	5.00	5.11	5.50
GBP/£	5.99	6.37	7.22
NLG/ƒ	5.12	5.18	5.63
JPY/¥	2.19	2.32	2.62
CAD/CS	5.37	5.94	6.93
XEU/ECU	5.75	6.00	6.56

Bourse suisse

	4/11	7/11
Adia p	212	211
Alusuisse p	624	616
Alusuisse n	630	624
Angold C.S.	146	145
Ares Seron	666	672
Ascom p	1590	1560
Attisolz n	775	765
Bäloise n	2555	2545
Baer Holding p	1205	1215a
BB Biotech	2200	2160
BBC p	1087	1074
BCC p	852a	850d
BK Vision p	1310	1310
Bobst p	1640	1610
Buehrle p	141	138
Cementia	710d	710d
CFN	5000f	5000f
Ciba-Geigy n	731	732
Ciba-Geigy p	599	637
Cortaillo n	5500	5500d
CS Holding p	571	574t
CS Holding n	111	111.5
Electrowatt p	345	353
Elco Loser n	590	582
EMS Chemie p	3865	3850
Fischer p	1470	1450
Fischer n	271	271
Forbo P	2250	2270a
Fotolabo p	3100d	3050
Galenica n	450	450
Hero p	620	610d
Hero n	155d	160
Hilti bp	985	985
Holderbank p	1020	1036
Immuno	601	601a
Interdiscount bp	177	177t
Interdiscount p	1935	1925
Jelmoli p	818	814
Landis & Gyr n	735	755a
Lindt Sprüngli p	19500	19800
Logitech n	88	87
Merck	690	690
Mercur n	327	330
Michelin	465d	460
Motor Col.	1890	1910
Mövenpick p	400	405
Nestlé n	1181	1174
Pargesa Holding	1420	1435d
Pharmavisio p	4030	4000
Pirelli p	185	188
Publicitas bp	1155	1160d
Publicitas n	1220	1180d
Rentch Walter	217	218a
Réassurance p	755	759
Réassurance n	748	750
Richemont	1245	1225
Rieter bp	295d	295d
Roche bp	5840	5835
Roche p	11350	11250

4/11 7/11

Rorento C.S.	60.75t	61
Royal Dutch C.S.	143.5t	142
Sandoz n	639	646
Sandoz p	670	670
Saurer n	405	400t
SBS bp	290d	290d
SBS n	168	169.5
SBS p	349	353
Schindler p	7200	7200
Schindler bp	1510	1520
Sibra n	220d	220d
SIG P	2460	2490t
Sika p	374	374t
SMH p	64d	64d
SMH n	697	686
SMH n	160	159
Sulzer bp	900	880
Sulzer n	916	898
Surveillance n	340	334d
Surveillance p	1860	1880
Swissair n	860	845
Swissair bj	145d	145d
UBS n	259	264
UBS p	1140	1159
Von Roll p	310d	340
Winterthur n	651	650
Winterthur p	682	674
Zurich n	1227	1233
Zurich p	1224	1235

Londres (ESTG)

Angold	70.375	0
Anglo AM	36.8125	36.625
B.A.T.	4.3328	4.3
British Petrol.	4.27	4.17
British Telecom.	3.955	3.875
BTR	3.01	3.01
Cable & Wir.	4.08	4
Caubury	4.4	4.37
De Beers P	15.1875	15
Glaxo	6.09	5.95
Grand Metrop.	4.1	4.03
Hanson	2.2639	2.2525
ICI	7.74	7.6

Frankfurt (DM)

AEG	152.2	149
Allianz N	2300	2287
BASF	317.7	314.8
Bay. Vereinsbk.	446	443
Bayer	342.1	340.3
BMW	781.5	767
Commerzbank	315.5	314
Daimler Benz	771.2	753.4
Degussa	440	437.5
Deutsche Bank	741.5	736.5
Dresdner Bank	409.5	407
Hoechst	325	324.8
MAN	407.5	402.5
Mannesmann	409.5	401
Siemens	623.7	614
VEBA I	505	498
VVW	446.8	436

Paris (FF)

AGF	213	210.3
Alcatel	473	461.9
BSN	732	716
CCF	774	787
Euro Disneyland	8.75	8.7
Eurotunnel	19.4	19.4
Gener. des Eaux	486.5	474.5
L'Oréal	1107	1098
Lafarge	394.9	388.1
Lyonnaise des Eaux	-	-
Total	339.4	335

New York (SUS)

Abbot	31	31
Am Medical	26.375	25.875
Amexco	30.5	30.5
Amoco	62.25	61.625
Apple Computer	40.375	40.75

Fonds de placements

	4/11	7/11
Atlantic Richfield	105.375	105.125
ATT	53.75	53.875
Avon	61.375	61.25
Baxter	27.125	27
Black & Decker	24.75	24.625
Boeing	43.625	43.875
Bristol-Myers	57.25	58.125
Can Pacific	15.5	15.5
Caterpillar	57.375	57.5
Chase Manh.	35.75	36.25
Chevron Corp.	43.625	43.5
Citicorp	45.75	45.375
Coca-Cola	50	50.5
Colgate	60	60.5
Compaq Comput	38.5	39.5
Data General	10.5	10.625
Digital	30.375	30
Dow Chemical	67.125	67.25
Dupont	55.125	55.25
Eastman Kodak	47	46.375
Exxon	61.375	61.125
Fluor	48	47.375
Ford	28.875	29.125
Gen. Motors	39.25	38.625
General Electric	48	48.25
Gillette	72.5	72.625
Goodyear	35.375	35.25
Hewl.-Packard	94.5	96.5
Homestake	18.75	18.5
Honeywell	31.625	31.75
IBM	71.125	71.75
Intern. Paper	71.625	72
ITT	85.625	85.625
Johns. & Johns.	53	53.125
Kellogg	57.625	57.75
Lilly Eli	62.5	63.25
Merck	35.125	35.25
Merrill Lynch	38.625	38.75
MMM	53	53.125
Mobil Corp.	83	82.5
Motorola	58.5	56.5
Pacific Gas & El.	22.5	22.625
Pepsico	35.5	35.625
Philip Morris	59.875	59.625
Procter & Gamb.	61.75	62.25
Ralston Purina	43	43.125
Saralee	24.25	24.875
Schlumberger	57	56.375
Scott Paper	65.375	65.5
Sears Roebuck	49.125	48.625
Texaco	62.375	62.375
Texas Instr.	75.25	75
Time Warner	33.625	33.25
UAL	96	95.75
Unisys	10.375	10.25
Walt Disney	39.25	39.75
WMX	28.625	28.375
Westinghouse	13.875	13.875
Woolworthhouse	15.625	15.625
Xerox	100.875	99.625
Zenith	13.375	13.375

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

USA	1.249	1.283
Angleterre	2.021	2.073
Allemagne	82.8	84.5
France	24.15	24.65
Belgique	4.025	4.105
Hollande	73.82	75.42
Italie	0.0804	0.0824
Autriche	11.76	12
Portugal	0.8055	0.8305
Espagne	0.989	1.019
Canada	0.9225	0.9465
Japon	1.284	1.318
ECU	1.577	1.609

Métaux précieux

OR	\$ Once	382.5	383
Lingot	15500	15750	
Vreneli 20.-	91	101	
Napoléon	87	97	
Souver new	89.34	92.57	
Souver old	89.15	92.38	
Kruger Rand	484	504	
ARGENT	\$ Once	5.23	5.25
Lingot/kg	206	221	
PLATINE	Kilo	16765	17015
Convention Or	Plage or		15900
Achat			15500
Base argent			250

CS-Actualité

Dès le 1. 11. 1994:

5 3/4 %

d'intérêts sur le CS-Compte 3^e pilier.

En plus, des économies d'impôts appréciables!

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds

Source

TELEKURS

Transmis par Orsysta SA, Lausanne (Cours sans garantie)

PC BRÈVES

Echecs et ordinateur
Kasparov mat

Gasp... Ce que l'on redoutait le plus dans le monde du damier s'est produit: un ordinateur est venu à bout d'un grand maître, en l'occurrence le plus grand de tous. Gary Kasparov a en effet dû coucher son roi lors du dernier Intel World Chess, tenu à Londres. Chess Genius 2, un programme vendu dans le commerce, est venu à bout du champion russe en 25 minutes. La machine responsable de cette «Bérézina» était équipée d'un Pentium 90. Précisons toutefois que Kasparov reste invaincu dans des conditions normales de jeu, soit quand le temps de réflexion laissé aux joueurs est nettement plus long. /cp

Microsoft et l'ergonomie
Clavier au naturel

Il a un peu l'air d'avoir pris un sacré coup de chaleur. Et pourtant... Le nouveau clavier de Microsoft est «tordu» délibérément. Censé résoudre les maux des dactylos, le «Natural Keyboard» s'écarte en son centre permettant de positionner ses doigts dans le prolongement des poignets qui viennent s'appuyer sur un support. Le nouveau clavier est en outre doté de trois touches supplémentaires. Deux de celles-ci, estampillées du logo de Windows, ouvrent le gestionnaire de tâches. La troisième remplace le bouton droit de la souris pour dérouler un menu contextuel dans les logiciels qui le permettent. On signalera au passage que le Natural Keyboard n'est pas vraiment une nouveauté: Apple n'avait-il pas sorti un clavier à géométrie variable en même temps que ses fameux Mac AV il y a belle lurette déjà? /cp

CD-Rom

Ô astre de la nuit

Pour les amoureux des clairs de lune doublés de nostalgiques de la conquête spatiale, on ne résistera pas au plaisir de citer le dernier né d'Eclipse Software: «Return to the Moon». Ce CD-Rom, disponible pour l'instant en version anglaise, retrace les différentes phases des programmes spatiaux américains et soviétiques ainsi que les projets futurs et technologies de demain. Images, séquences sonores, vidéos numériques... on ne résiste pas au plaisir de voir et revoir les premiers pas de l'homme sur l'astre de la nuit. /cp

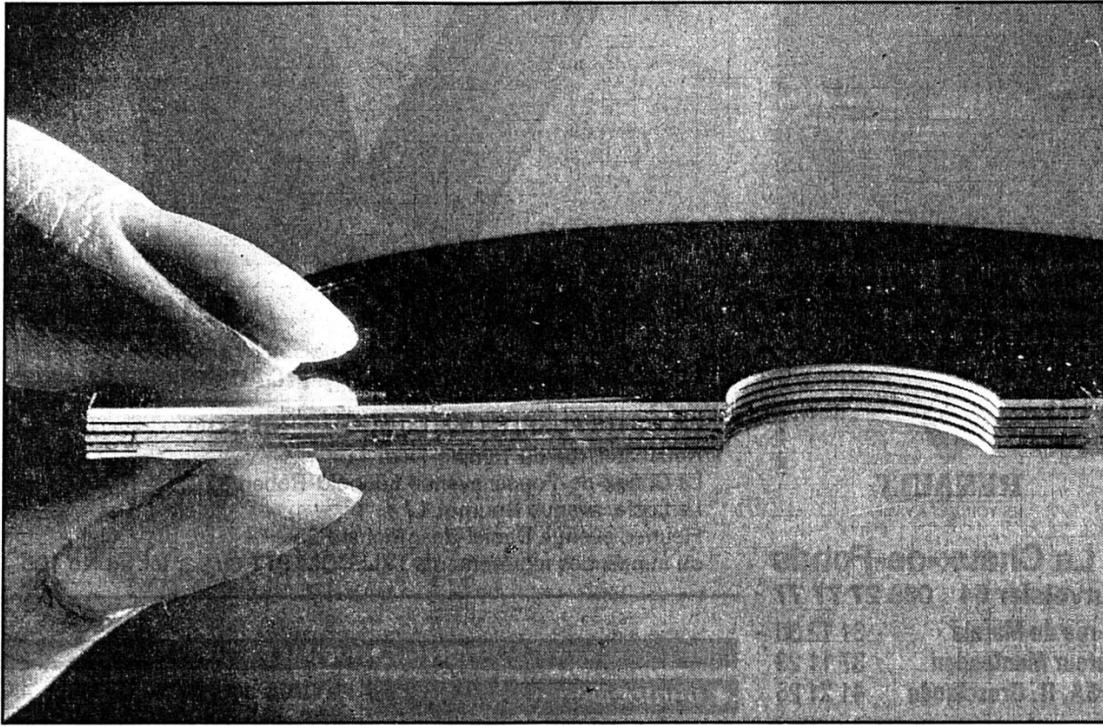
Discrimination
On ferme!

L'échange de certains propos sur les messageries étudiantines américaines n'est pas du goût du Département de l'éducation qui a réclamé et obtenu la fermeture d'une messagerie PC «réservée aux hommes» au collège de Santa Rosa Junior, en Californie. Motif? Des étudiantes du collège en question avaient porté plainte car des messages concernant «l'anatomie des femmes» avaient été échangés par le biais de ladite messagerie. /cp

Trucs et astuces

Mon modem ne décroche pas quand un autre ordinateur essaie d'entrer en communication avec le mien.

Vous avez fait l'acquisition d'un splendide modem en espérant ainsi pouvoir transmettre des fichiers à votre voisin de palier lui aussi mordu d'informatique. Las, le téléphone sonne et l'accessoire Terminal de Windows est ouvert, mais le modem refuse de décrocher et de répondre. Rageant... mais pas de panique. Avant d'aller insulter votre revendeur vérifiez si votre modem est bien sur mode «réponse automatique». Pour cela reportez-vous au mode d'emploi. Si ce paramétrage n'est pas possible, vous pouvez soit saisir directement la commande «ATA» à l'arrivée de chaque appel, soit modifier le paramètre «Origine» que vous trouverez dans la configuration «Modem» de Terminal. Il faut remplacer «ATQ0V1E1S0=0» par «ATQ0V1E1S0=2» pour avoir une réponse automatique. Votre correspondant doit faire bien évidemment de même. /cp

Les capacités de stockage du CD ne cessent d'augmenter
La révolution bleue

Transparent comme le verre et formé de plusieurs couches, le disque optique d'IBM lu par un laser bleu contient dix fois plus d'informations que les CD conventionnels. Une technologie synonyme de nouvelle révolution.

Yves Schouwey

Dans les années 80, Philips mettait sur le marché un petit disque argenté de 12 cm de diamètre, le disque compact. Véritable révolution dans le monde de l'enregistrement musical, les ingénieurs avaient réussi à nu-

mériser sur une piste de 4,896 km les ondes sonores de la musique pour en faciliter non seulement l'enregistrement mais aussi pour permettre un rendu sonore d'une qualité jamais atteinte jusque-là.

Depuis, le disque compact n'a cessé de se perfectionner. Sony a mis au point le CD-ROM (Read Only Memory) pour l'utilisation informatique, capable de stocker 600 Mo de texte, de son et d'image animée. Apparaît ensuite le Photo-CD pour la gestion des photographies, le CD-Vidéo pour le son numérique et la vidéo analogique, le CD-Interactif et le CD-I Digital Vidéo pour le cinéma et la vidéo numérique.

CD multicouche

Aujourd'hui, IBM est sur le point de produire une nouvelle révolution en ce qui concerne le stockage des informations. Le laboratoire de recherche d'IBM en Californie a annoncé le 12 mai dernier

la mise au point d'un disque compact capable de sauvegarder dix fois plus d'informations qu'un CD conventionnel soit 6,5 milliards d'octets.

Le disque d'IBM ressemble à une galette formée de dix couches collées les unes aux autres et pouvant chacune recevoir un ensemble d'informations comme on en trouve sur les CD conventionnels. Contrairement à ces derniers qui ne possèdent qu'une seule couche opaque et métallisée sur laquelle le rayon laser vient se réfléchir, le disque d'IBM est totalement transparent pour permettre à la lumière de traverser les diverses couches.

La mobilité en hauteur du laser permet de choisir la couche qui devra être lue par le rayon. Techniquement le laser est un modèle de précision. Le faisceau chargé de lire les informations est d'une épaisseur de 1,6 millièmeter de millimètre avec une longueur de 0,75 millièmeter de mm. L'écart entre deux spires de la piste ne dépasse pas 1,8 millièmeter de mm alors

que les bosses ont une largeur de 0,6 millièmeter de mm. En d'autres termes, la précision du laser doit être telle que lorsque sa tête est positionnée à un millièmeter de la piste, la fiabilité de lecture peut-être comparée à celle d'un avion volant à moins de 10 cm du sol sans jamais s'écraser.

Pour accroître la capacité de stockage des disques, il existe, en dehors du système multicouche d'IBM et de la technique de compression des données, une autre méthode: augmenter la densité d'informations contenues sur le disque.

Cela consiste à multiplier le nombre de bosses et de creux qui portent l'ensemble des informations numérisées tout en diminuant leur taille. Pour pouvoir lire de si minuscules informations, il fallait aussi diminuer le diamètre du faisceau laser utilisé jusqu'alors.

Le laser rouge ayant une longueur d'onde trop grande, les chercheurs de différentes firmes dont Sony et Pioneer ont eu recours au laser bleu dont le diamètre est plus de dix fois inférieur à celui d'un laser rouge classique.

Lu par le laser bleu, la capacité d'un disque compact classique à une seule couche peut aujourd'hui déjà être doublée. On envisage même dans l'avenir de produire des lasers bleus d'un diamètre mille fois inférieur à celui que l'on obtient avec le laser rouge. Des études portent également sur le laser vert dont le rayon est encore plus fin que le laser bleu.

En combinant le disque multicouche et la technique du laser bleu, les ingénieurs d'IBM ont réussi à loger jusqu'à 30 milliards d'informations soit l'équivalent de plusieurs milliers de livres de 200 pages.

Applications

Les champs d'application du disque multicouche sont nombreux. Dans le multimédia, il sera possible de grouper sur un seul disque plusieurs encyclopédies, l'ensemble de l'œuvre d'un écrivain avec des commentaires sur sa vie et son œuvre ou l'intégrale d'un compositeur avec les partitions correspondantes.

En cinéma, on pourra enregistrer un film en haute définition. Les perspectives deviennent intéressantes et ne se limitent désormais plus aux 600 Ko du disque compact conventionnel.

L'ordinateur bientôt capable de reconnaître les odeurs?

Une «puce» renifleuse

On connaissait les «avions renifleurs» de VGG. Mais la puce renifleuse... Eh bien, c'est pour tout bientôt, grâce à «Big Blue». D'ici quelque temps, outre reconnaître des images et distinguer les contours des objets, les ordinateurs pourraient aussi être capables de distinguer les odeurs.

On sait en effet que la détection d'odeurs par des capteurs non humains passe par l'analyse de variations infinitésimales de température. Or, des collaborateurs du centre de recherche IBM de Rüschlikon ont découvert une méthode tout à fait étonnante reposant sur l'effet bimétallique, grâce à laquelle des microstructures de silicium convertissent

les réactions chimiques de certaines substances, voire simplement de quelques molécules, en un mouvement mécanique et mesurable. La réaction a pour site l'une des deux couches de métal déposées sur un support de silicium pas plus épais qu'un cheveu.

Si l'on recouvre ce support bimétallique d'une substance qui entre en réaction avec la particule odoriférante à identifier, il se cintre très légèrement sous l'effet des minuscules flux thermiques de surface engendrés par la réaction de type catalytique qui se déroule à la surface.

Les scientifiques pensent que cette méthode devrait permettre d'accoucher

bientôt de véritables «machines à sentir». La technique consisterait à loger sur une puce des centaines sinon des milliers de supports de silicium capables de reconnaître autant d'odeurs ou de parfums différents. Une telle «puce renifleuse» pourrait même détecter les substances parfaitement inodores pour le nez humain.

Si l'ordinateur vous signalant sur le coup des 17 h que votre déodorant corporel n'est plus vraiment efficace n'est pas pour demain, l'utilisation d'une telle technique dans les domaines de la sécurité (détection de gaz inodores ou de rayonnements) pourrait en revanche se révéler extrêmement utile. /cp

Littérature informatique

Des réseaux aux migrations

S'il se destine en priorité aux étudiants se préparant à une profession informatique ou aux professeurs et enseignants désireux de structurer et mettre à jour leurs connaissances, «Réseaux locaux et migration de systèmes», du professeur et informaticien neuchâtelois Pierre Jaquet, auteur d'autres publications informatiques, est un ouvrage qui peut aussi fortement intéresser l'amateur éclairé.

En quelque 350 pages, le livre présente de manière approfondie et détaillée les notions importantes et les principes des architectures des réseaux informatiques des années 90 permettant désormais aux systèmes d'évoluer dans un environnement ouvert, distribué et hétéro-

gène. C'est aussi un des rares ouvrages à aborder les réseaux locaux sous l'angle de la mutation des systèmes d'information de l'entreprise.

En dix chapitres, à chaque fois terminés par des exercices gradués dans la difficulté, ce livre aborde tour à tour les principes de l'approche distribuée, les concepts importants des réseaux ainsi que leur architecture générale (approche multicouche, caractéristiques des nouveaux systèmes informatiques, topologie et méthodes d'accès, protocoles des couches inférieures et supérieures, interconnexion et interfonctionnement des réseaux, équipements nécessaires, etc.). L'administration et la sécurité des réseaux ainsi que les formes de systèmes

et surtout la migration d'une forme vers une autre («downsizing» et «rightsizing») sont aussi examinés par le menu. Clarté de style, souci de ne jamais employer un terme informatique sans en rappeler avec soin la définition, bibliographie de plus de 350 références et index d'environ 1500 termes tous définis avec précision dans le texte principal et accompagnés de leur équivalent anglais: «Réseaux locaux et migration de systèmes» est décidément bien un ouvrage de référence. /cp

«Réseaux locaux et migration de systèmes. Architectures et principes de fonctionnement», Pierre Jaquet, Editions Eyrolles.

Contrefaçon

Des faux «Intel»

Il n'y a pas que les montres de luxe à faire les frais de l'industrie de la contrefaçon. Les microprocesseurs aussi et plus particulièrement les 486 DX2/66 du fondeur américain Intel. Les faux découverts sur le marché, en très petite quantité il est vrai, sont en fait des DX2/50 d'Intel ou d'AMD maquillés.

La technique permettant de reconnaître un AMD DX2/50 «transformé» indûment en DX2/66 consiste à mesurer la partie carrée dorée située sous le microprocesseur. Elle mesure 23 mm sur l'Intel et seulement 20 mm sur l'AMD. Quant aux DX2/50 d'Intel maquillés en DX2/66, la seule manière de les repérer consiste à les peser. En effet, pour pouvoir inscrire la fausse mention, les faussaires sont obligés d'araser la surface de céramique du microprocesseur afin d'effacer la mention organisée gravée en creux, d'où la différence de poids minime par rapport à un vrai DX2/66. /cp

Apple contre Microsoft
La bataille des icônes

Une bataille vieille de 6 ans entre Microsoft et Apple vient de trouver son épilogue devant un juge californien. Le géant à la pomme accusait le groupe de Bill Gates d'avoir copié les fameuses icônes de ses produits pour réaliser les diverses versions de l'interface utilisateur «Windows». La plainte était aussi dirigée contre Hewlett-Packard pour son interface «New Wave».

Le juge de la cour d'appel de San Francisco a estimé que Microsoft comme HP n'avaient aucunement violé les droits d'auteur d'Apple. Une décision qui ne fait que confirmer celles déjà rendues dans cette cause par de précédentes instances judiciaires. /cp

Nouvel Renault Espace Family: l'invitation au plaisir à partir de Fr. 31750.-.



Le nouvel Espace Family prouve que Renault, inventeur du monospace a bien 10 ans d'avance. Sauf en matière de prix. L'habitacle multifonctionnel de la grande limousine la plus vendue d'Europe est assez vaste pour tous les occupants et leurs bagages. Quant au moteur - 2.2l essence (81 kw/110 ch) ou 2.1 turbo Diesel - il possède des réserves pour faire face à toutes les situations. Son prix enfin ne détonne en rien dans un budget familial. Outre les

4 versions Family, la nouvelle gamme Espace comprend 18 modèles attrayants: automatique, Quadra ou RXE avec par ex. un puissant V6 de 112 kW/153 ch.



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

144-712329

Garage de l'Esplanade • La Chaux-de-Fonds
P. Ruckstuhl SA. Rue Fritz Courvoisier 54 039 27 77 77

Le Locle	Garage Cuenot, rue du Marais	31 12 30
Les Ponts-de-Martel	Garage du Carrefour Montandon	37 11 23
Saint-Imier	Garage du Midi SA, R. Grosclaude	41 21 25

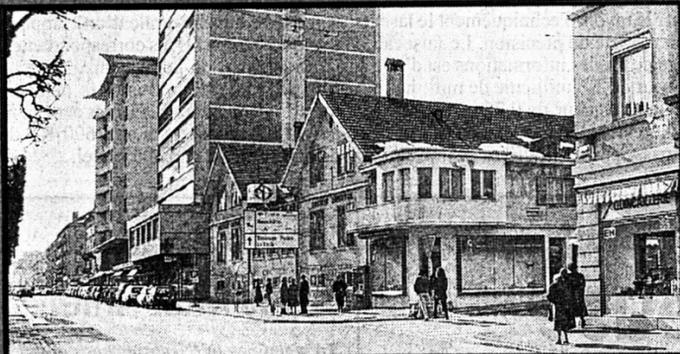
SION AÉROPORT

Alicante, Benidorm, Torremolinos, Malaga

8 jours, PC, boisson. Premier départ le 14 décembre 1994.
Prix de lancement: Fr. 740.-
Avion: Fr. 420.-. Transfert: Fr. 35.-. Assurance annulation: Fr. 21.-
Appelez Mat Evasion et Voyages S. Derivaz
Téléphonez: 027/23 14 31 ou 027/41 39 74

243-17690

LE GRAND PONT



NOUVELLE
PEUGEOT 306.
LA RIVALE.

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 42

ENTILLES SA - STAND SA
Girardet 27, Le Locle
☎ 039/312 941

CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT

132-756802

BAR À CAFÉ La Ruche

Didier Girard

Avenue Léopold-Robert 108
☎ 039/23 28 44

Ouverture matinale
du lundi au vendredi dès 5 h 30
samedi 6 h 30

Un rendez-vous toujours sympa
132-762453

Nuance

Salon dames et messieurs

Les cheveux fins ont aussi
leur permanente (Dulcia Vital):
vous apporte soins et douceur

Léopold-Robert 108 ☎ 039/23 14 69
Rez supérieur La Chaux-de-Fonds
132-757347

CARREFOUR DES ACHATS

TWIST - LE SANS FIL QUI PEUT VOUS EMMENER LOIN.



TELECOM PTT
Le bon contact

LE NOUVEAU TÉLÉPHONE SANS FIL AU PRIX DE Fr. 480.-

EN VENTE AUPRÈS DES TÉLÉCOM-SHOPS DE:

Neuchâtel, rue du Temple-Neuf 11
La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 37
Le Locle, avenue Bournot 17
Fleurier, avenue Daniel-JeanRichard 2b
ou auprès des représentants TÉLÉCOM PTT ou par tél. au No 135
28-2574

MINI-ANNONCES

● immobilier

Au Locle, Cent-Pas 6. A louer: **MAGNIFIQUE 4½ PIÈCES** avec cheminée; **DUPLEX 3 PIÈCES** avec cheminée.
☎ 077/37 28 31 28-501365

A louer dans quartier tranquille et aux abords de la ville: **APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES**. Garages à disposition.
☎ 039/232 656, le matin. 132-12083

A louer dès janvier 1995: **APPARTEMENT 4½ PIÈCES**. Tout confort, cuisine agencée, lave-vaisselle, balcon, dégagement enfants. Loyer: Fr. 1291.-, charges comprises. Et 2 places de parc dans box.
☎ 039/28 56 74, prof. 132-514551

CHERCHE APPARTEMENT 4½ OU 5½ PIÈCES dans le réseau (039/28...)
☎ 039/28 82 82, (répondeur) 132-513496

A louer **PETIT LOCAL** au centre pour bureau ou boutique. Fr. 500.-, plus charges Fr. 30.-. Ecrire sous chiffres C 132-762454 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Fr. 533.-, charges comprises. Léopold-Robert 32, 5e étage. Pour visiter: Maria Lopes, dès midi. 132-511967

A louer tout de suite ou à convenir: **BUREAU-ATELIER**, 85 m², lumineux. Loyer modéré. ☎ 039/28 30 03 132-514198

A vendre (ou à louer) au Locle: **APPARTEMENT DE 7 PIÈCES**. Grande cuisine agencée, cheminée de salon. Atelier chauffé avec dépendances et jardin. Prix à discuter. ☎ 039/31 66 03 ou 039/31 79 33. 157-501033

Premier janvier 1995, à louer à La Chaux-de-Fonds, Fritz-Courvoisier 36: **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Cuisine agencée. Fr. 824.-, charges comprises.
☎ 039/28 66 88, le soir. 132-762333

A vendre à Bretonvillers, lieu-dit La Racine, en France: **PETITE MAISON**. Vue magnifique. Convientrait pour vacances ou résidence secondaire. **À VISITER LE SAMEDI 12 NOVEMBRE 1994** entre 14 et 17 heures. 157-501613

FUTURS PARENTS cherchent 4½-5 pièces, La Chaux-de-Fonds et environs. Maximum Fr. 1300.-. ☎ 039/23 47 25 132-512382

● demandes d'emploi

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL, longue expérience dans différentes branches, cherche nouvelle activité: représentation, distribution, agence régionale, etc. Marketing par réseau exclu. ☎ 038/33 74 02 28-520873

Homme cherche **ACTIVITÉ ACCESSOIRE**, 30 à 50%. Etudie toutes propositions. Ecrire sous chiffre W 132-762180 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Dame sérieuse **cherche HEURES DE MÉNAGE, REPASSAGE**.
☎ 039/24 10 79 132-513746

● à vendre

4 STÈRES DE BOIS DE FEU SEC, branches (dasons). A la même adresse, à donner **VAISSELIER ANCIEN**, couleur brun chamois, contre petite rémunération. Tout cela peut être livré à domicile.
☎ 039/61 11 61 132-512550

A vendre pour cause de double emploi: **MAGNIFIQUE SALON HAUT DE GAMME**, 100% neuf. Comprendant 2 fauteuils et un canapé, grand confort, couverture tissu. Serait cédé à environ 50% de sa valeur. Superbe affaire avec garantie du fournisseur assurée. ☎ 039/23 12 88 132-513924

● cours privés

Enseignant donne leçons privées, soutien pédagogique, en **FRANÇAIS, LATIN, MATHÉMATIQUES**. ☎ 039/31 17 85 157-500358

● marché de l'occasion

OPEL CORSA, 1200 cm³, expertisée le 4 novembre. Fr. 2900.-. ☎ 038/61 17 58 28-294

RENAULT ESPACE 4x4 TXE, 1988, 79000 km, 2 T. O. Fr. 15500.-. Expertisée. ☎ 039/53 11 89, dès 20 heures. 132-514577

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

DIVERS

Collectionneurs

préparons la rétrospective d'André Evard

Nous cherchons encore quelques œuvres de cet artiste

Vernissage le 26 novembre à Bevaix

Exposition du 26 novembre 1994 au 15 janvier 1995

Galerie P.-Y. Gabus, 2022 Bevaix
☎ 038/46 16 09
Fax 038/46 26 37 28-4148

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert «Centre ville»
Idéal pour personne seule
Appartement 1½ pièce - 55 m² entièrement rénové
Pour traiter: **Fr. 17 000.-**
☎ 038/24 57 31 28-4051

Tout de suite ou date à convenir, rue Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds, à louer

Appartements 3 pièces

Tout confort.
Dès Fr. 790.- + charges.
☎ 038/24 22 45. 28-4049

A louer, chemin du Couvent APPARTEMENT 3½ PIÈCES

bien situé, dans quartier tranquille. Possibilité de s'occuper de l'entretien du jardin, moyennant rétributions.
Libre 1er janvier 1995.
☎ 039/23 07 02 ou 039/23 47 55. 132-762486

A vendre à l'ouest de Neuchâtel, très bonne situation, en bordure de route nationale, accès aisé, grand parking

CAFÉ-RESTAURANT- DANCING

Erigé sur terrain de 5063 m²
Possibilité d'extension
Pour documentation, conditions et visites: s'adresser à Etude Jacopin
☎ 038/25 12 18 28-4153

VILLATYPE

Fontainemelon
À VENDRE

Appartement 4½

Finitions intérieures au choix du preneur.

☎ 038/53 40 40 28-3907

A louer **GRAND 5 PIÈCES** Situation centrée. Complètement remis à neuf. Cuisine agencée. Fr. 1300.- c. comp. ☎ 039/23 74 29 heures repas 132-762312

Police-secours: 117

OFFRES D'EMPLOI

Vous, OK, et personne d'autre

Mandaté par une société de réputation internationale, nous recherchons pour sa direction générale

une responsable des services généraux (administration - service du personnel)

Vous serez amenée à diriger et à gérer tout le secrétariat de direction ainsi que la gestion du personnel, des salaires et des assurances.

Poste de cadre, avec évolution au titre de «fondée de pouvoir».

Ne manquez pas cette opportunité, c'est avec plaisir que nous attendons vos offres ou pour toute information, contactez M. Gonin qui vous renseignera volontiers. **Discretion assurée.**

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-762502

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



Automatisation
Rue de l'Helvétie 283
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/257 111

Afin de faire face à une expansion croissante, nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

● pour renforcer notre équipe de production

DES MÉCANICIENS-MONTEURS metteurs au point

Profil souhaité:
- CFC ou titre équivalent
- expérience industrielle
- Suisses ou permis C
- âge minimum: 30-35 ans

Nous offrons:
- salaire en fonction des compétences
- horaire variable

Notre service du personnel attend avec intérêt vos offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et prétention de salaire. Discretion assurée.

132-762490

Hockey sur glace - LNB: Florian Chappot poursuit son apprentissage sous les couleurs du HCC

Tel père, tel fils?



Florian Chappot

De l'ambition à revendre et une sacrée volonté de parvenir au plus haut niveau. (Impar-Galley)

Chappot... A l'énoncé de ces deux syllabes, tout amateur de hockey sur glace sursaute. Et se souvient d'un homme qui, tigrasse au vent, a écrit quelques superbes pages de ce sport. Si, à plus de 54 ans, Roger écumait encore les patinoires - il porte les couleurs de Château-d'Oex - Florian a tout de même pris le relais. Arrivé à l'entre-saison aux Mélézes, cet international junior poursuit au sein du HCC ce qu'il assimile à un apprentissage. Dans l'espoir de patiner un jour sur les traces de son paternel. Tel père, tel fils? L'avenir en dira plus...

Par Jean-François BERDAT

S'il se prend bien évidemment ici ou là à rêver au parcours de son père, Florian Chappot mesure parfaitement le chemin qui lui reste à parcourir. «J'espère évoluer en jour en LNA, c'est certain. A mes yeux, il y a plusieurs schémas pour y parvenir. Il faut d'abord une bonne part de chance. En effet, chaque joueur peut «tomber» sur un entraîneur avec lequel le courant ne passe pas et se retrouver ainsi «bousillé». Pour ma part, je sortais des juniors élite de FR Götteron et, du jour au lendemain, je me suis retrouvé entouré d'adultes. Il me fallait donc une période d'adaptation. Cela dit, je crois que je progresse dans mon apprentissage.»

UNE SEULE IDÉE EN TÊTE

Si tout s'était déroulé selon les plans initialement prévus, Florian Chappot évoluerait aujourd'hui pour le compte du Lausanne HC. «La transaction a échoué à deux semaines de la fin du marché des transferts, pour une question de prix, raconte-t-il. Je savais alors que le HCC cherchait encore un élément et je suis entré en contact. J'aurais bien sûr pu rester à Fribourg mais en tant que membre du cadre de l'équipe nationale junior, j'ai estimé qu'il était préférable de «monter» en LNB.»

En débarquant aux Mélézes,

vient plus facile. C'est un peu mon problème, d'où des progrès que je qualifierai de lents. Reste que je suis content de ce qui m'arrive jusqu'ici, cela quand bien même, durant l'été, je me suis une fois ou l'autre demandé où j'étais, ce que j'étais venu faire ici...»

C'est désormais de l'histoire ancienne et, aujourd'hui, une seule ombre subsiste dans le tableau quotidien d'un garçon qui a évolué à Villars jusqu'à 15 ans, avant de passer une saison à Kloten et trois à FR Götteron: le travail. «Pour mon équilibre, j'aurais besoin d'un emploi, ne serait-ce qu'à 50%. Hélas, les places de travail ne sont pas légion ici pour un employé de commerce. Je vous assure pourtant que cela ne dépend pas de moi et que j'ai fait le tour des employeurs potentiels. Dans ces conditions, j'avoue que je trouve le temps long à rester chez moi, à attendre l'heure de l'entraînement.» Vous l'aurez compris, Florian Chappot n'est pas du genre à zoner...

SUR LA BONNE VOIE

Un tempérament qui l'aide sans doute à mener cette vie si particulière de sportif. «Si on aime comme c'est mon cas, je crois que l'on ne réfléchit pas trop. C'est vrai pourtant que les jeunes de mon âge ont un autre train de vie que le mien. Je ne suis pourtant pas du genre à sortir et il ne me semble pas, dès lors, que je consente trop de sacrifices au hockey sur glace.»

Florian Chappot est donc fermement décidé à aller au bout dans le sport qu'il s'est choisi. «Je suis parfaitement conscient qu'il est difficile d'arriver dans ce monde. A 20 ans, de nombreux jeunes se contentent d'une place en première ligue où les contraintes sont tout de même moindres. Il me faut plus...»

Florian Chappot semble sur la bonne voie. Et le fait d'être né avec le printemps pourrait constituer un heureux présage...

J.-F. B.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Ambri-Piotta - Zoug
Bienna - Rapperswil
FR Götteron - Lugano
Kloten - Berne
Zurich - Davos

CLASSEMENT

1. Kloten	13	8	3	2	51-34	19
2. Zoug	13	8	2	3	47-40	18
3. Davos	13	7	2	4	55-39	16
4. Lugano	13	6	4	3	52-39	16
5. Ambri-Piotta	13	6	2	5	49-56	14
6. Götteron	13	5	3	5	60-54	13
7. Bienna	13	4	2	7	44-51	10
8. Berne	13	4	2	7	41-51	10
9. Rapperswil	13	4	1	8	32-48	9
10. Zurich	13	1	3	9	50-69	5

LNB

Ce soir

20.00 Ajoie - Herisau
La Chaux-de-Fonds - Olten
Coire - Langnau
Lausanne - Martigny-Valais
Thurgovie - Grasshopper

CLASSEMENT

1. Grasshopper	11	9	1	1	49-20	19
2. Lausanne	12	7	2	3	64-38	16
3. Chx-de-Fds	12	8	0	4	54-40	16
4. Thurgovie	12	7	1	4	43-32	15
5. Langnau	12	6	1	5	49-48	13
6. Herisau	12	4	2	6	50-50	10
7. Olten	12	4	1	7	44-66	9
8. Coire	11	4	0	7	43-56	8
9. Ajoie	12	3	0	9	36-56	6
10. Martigny	12	3	0	9	38-64	6

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Ce soir

20.00 Neuchâtel YS - Fleurier
Tramelan - GE Servette
Viège - Saas Grund
Villars - Sierre
20.15 Octodure - Unterstadt-E. FR

Demain

20.00 Star Lausanne - Moutier

CLASSEMENT

1. Sierre	8	7	1	0	43-15	15
2. Servette	7	6	1	0	32-12	13
3. Saas-Grund	7	5	0	2	42-24	10
4. Star LS	9	4	2	3	36-29	10
5. Viège	8	4	1	3	28-15	9
6. Moutier	8	4	0	4	34-35	8
7. Fleurier	7	3	1	3	29-27	7
8. Neuchâtel	8	2	3	3	37-31	7
9. Villars	8	3	0	5	28-43	6
10. Unterstadt	8	2	1	5	27-41	5
11. Tramelan	8	1	1	6	17-56	3
12. Octodure	8	0	1	7	11-36	1

Une chance...

«C'est plus drôle qu'autre chose... Je crois qu'à son arrivée en Suisse, il avait joué avec mon père à Villars.» Dix-sept ans plus tard, Gaëtan Boucher retrouve donc un Chappot à côté de lui. Dans des rôles toutefois inversés. «C'est une chance pour nous les jeunes de pouvoir côtoyer de tels joueurs d'expérience. Ainsi, Willy Kohler vient souvent vers moi, me prodiguer quelques conseils. A nous de savoir en profiter!»

Ce qui semble être le cas de Florian Chappot...

J.-F. B.

Marathon de New York: deux morts - Trois coureurs ayant participé au marathon de New York dimanche ont été victimes de crises cardiaques et deux d'entre eux, dont un Français, sont morts. Il s'agit des premiers décès dans cette épreuve depuis 1983. Quant à la troisième personne qui a survécu, un New-Yorkais de 47 ans, il s'est effondré pendant la course. (ap)

EN CHIFFRES

LES «COMPTEURS» DE LNB

(premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Glowa (Langnau)	27	(10, 17)
2. Guay (Herisau)	27	(7, 20)
3. Kwartalnov (Coire)	26	(14, 12)
4. Verret (Lausanne)	25	(16, 9)
5. Lambert (Langnau)	25	(15, 10)
6. Malgin (Coire)	24	(15, 9)
7. Shirajev (HCC)	23	(13, 10)
8. Richard (Olten)	21	(9, 12)
9. Holmberg (HCC)	20	(11, 9)
10. Vilgrain (Herisau)	19	(11, 8)
11. Gagné (Olten)	19	(8, 11)
12. Schläpfer (Olten)	18	(7, 11)
13. Ecoeur (Martigny)	17	(10, 7)
14. Schlagenhauf (GC)	16	(8, 8)
Weisser (Thurgovie)	16	(8, 8)
16. Daoust (Thurgovie)	16	(7, 9)
17. Rosol (Martigny)	15	(5, 10)
18. Mornier (Lausanne)	14	(7, 7)
19. Brüttsch (GC)	13	(6, 7)
20. Osborne (GC)	13	(5, 8)
21. Gagnon (Lausanne)	13	(4, 9)
22. Epiney (Lausanne)	12	(9, 3)
23. M. Hirschi (Lang.)	12	(7, 5)
24. Ayer (GC)	12	(6, 6)
25. Probst (Langnau)	12	(4, 8)
26. Boucher (HCC)	11	(4, 7)
27. Büttler (Olten)	10	(8, 2)
Germann (Herisau)	10	(8, 2)
29. Lüber (GC)	10	(7, 3)
30. Bonito (Lausanne)	10	(6, 4)
31. Cadieux (Ajoie)	10	(5, 5)
32. Pleschberger (Mart.)	10	(4, 6)
33. Mozzini (Ajoie)	9	(5, 4)
34. Dalla Vecchia (Thur.)	9	(4, 5)
Miner (Martigny)	9	(4, 5)
36. Gazzaroli (HCC)	9	(3, 6)
37. Gull (Coire)	9	(2, 7)

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

Jeannin	8	(5, 3)
Kohler	8	(3, 5)
Nuspliger	8	(3, 5)
Tschumi	6	(3, 3)
Leimgruber	5	(4, 1)
Jäggi	3	(2, 1)
Chappot	3	(1, 2)
Pfosi	?	(0, 3)
Murisier	2	(1, 1)
Dubois	1	(1, 0)

PÉNALITÉS (EN MINUTES)

1. Coire	116
2. La Chaux-de-Fonds	142
3. Grasshopper	169*
4. Ajoie	196
5. Lausanne	207*
6. Herisau	219*
7. Thurgovie	220*
8. Olten	222*
9. Langnau	229*
10. Martigny	241*

*Une pénalité de match équivalait à 20 minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Nuspliger	24
2. Jäggi	20
3. Pfosi	18
4. Shirajev	12
Tschumi	12
6. Jeannin	10
7. Boucher	8
Leimgruber	8
9. Holmberg	6
Kohler	6
Murisier	6
12. Chappot	4
Dubois	4
Gazzaroli	4

Le coup de fil aux entraîneurs

HCC: et si on gagnait?

Après une pause - que l'on espère bénéfique - les hockeyeurs de LNB reprennent du service ce soir. De prime abord, la venue d'Olten aux Mélézes constitue l'occasion idéale pour le HCC de renouer avec le succès après les trois revers qui sont restés - pour les deux derniers en tous les cas - au travers de la gorge de plus d'un observateur.

Une semaine s'est écoulée depuis le déplacement à Herisau. Une semaine qui n'aura pas été de trop pour que Riccardo Fuhrer remette ses gens sur les rails de la victoire. «Nous avons travaillé les domaines dans lesquels résidaient nos problèmes, assure le Bernois. Des tests individuels m'ont permis de trouver des explications et j'ai dès lors pu tirer les conclusions qui s'imposaient.»

Fidèle à son image, le druide des Mélézes demeure tout de

même sur ses gardes à quelques heures de ce match. «Nous sommes conscients que rien ne sera facile face à des Soleurois qui ont eux aussi besoin de points. Reste que je crois l'équipe prête à renouer avec le succès.»

Toujours convalescent, Reinhard manquera une fois encore à l'appel. Pour le surplus, l'équipe ne devrait pas subir de grandes modifications. Quant à la question du gardien, elle n'a pas encore été résolue.

«Je ne me déciderai qu'au dernier moment, tout en espérant que j'opterai pour le bon choix.» Si Riccardo Fuhrer tient à préciser que Tosi n'a pas démerité à Herisau, tout porte à croire que Schnegg sera remis en cage dès ce soir.

AJOIE: LA PASSE DE TROIS?

Du côté de Porrentruy, cette pause a été mise à profit pour

travailler très dur. «Après deux victoires, c'est plus facile, assure Claude Fugère. Nous avons mis sur pied un mini-camp d'entraînement qui, je l'espère, portera ses fruits.»

En effet, une victoire face à Herisau pourrait nous permettre de recommencer un nouveau championnat.

Le Canadien se dit confiant, tout en soulignant qu'il faudra être à la hauteur pour passer contre Herisau, équipe sans génie certes, mais sans point faible. Ce sera à coup sûr un match à haute tension, au cours duquel on ne se fera pas d'amis.

Pour ce qui pourrait déboucher sur une passe de trois, Claude Fugère sera privé de Cadieux - «Il a perdu neuf kilos et n'entra pas en ligne de compte avant quelques semaines» - qui se remet gentiment de ses problèmes intestinaux. Cette défection mise à part, tout le monde

sera sur le pont, notamment un certain Yuldashev dont on attend beaucoup sous le chapiteau ajolout.

DERBY À NEUCHÂTEL

En première ligue, la soirée sera marquée par le derby neuchâtelois. La venue de Fleurier aux Patinoires du Littoral n'est pas du genre à rassurer Jean-Michel Courvoisier. «Je n'y comprends plus rien, peste «Coucou». Ce qui est sûr, c'est que nous ne pouvons pas tomber plus bas. Pourtant, cette équipe sait jouer...» Dessarzin et Flury seront toujours absents alors que deux ou trois éléments seront volontairement laissés au repos pour ce que Jean-Michel Courvoisier considère comme «une belle occasion de se remettre en selle.»

Dans les rangs fleurisants, la pause a été mise à profit pour

décompresser un peu. «Tout le monde est tendu avant ce derby, précise Michel Lussier. Quand bien même notre adversaire connaît quelques problèmes, nous le prendrons au sérieux. En y mettant tout notre cœur, je pense que nous aurons un bon coup à jouer.» Ce d'autant plus que les Vallonniers se déplaceront au complet. «Quelques garçons étaient grippés ces jours derniers, mais ils seront d'attaque.»

Tramelan pour se part accueilla GE Servette. «Un gros morceau, estime Robert Paquette. Reste que je suis optimiste, car l'équipe est en progression, même si cela tarde à se concrétiser au niveau comptable.» Blessé, Rossel manquera à l'appel. Pour sa part, Willemain est passé sur le billard, ce qui fait de Hagmann le titulaire indiscutable dans la cage tramelote. J.-F. B.

Tennis - Marc Rosset passe de Paris-Bercy à Moscou

Dernière ligne droite

Demain, face au Tchèque Radomir Vacek, Marc Rosset entamera à Moscou, à l'occasion de la Coupe du Kremlin, sa dernière ligne droite de l'année. In vaincu depuis deux ans et dix matches au Stade olympique de la capitale russe, le Genevois tentera, dans ce tournoi doté de 1,1 million de dollars, de poursuivre son ascension vers le top-ten, un objectif qu'il poursuit depuis maintenant plus de quatre ans.

Il se l'était fixé en octobre 1990 au soir de son premier sacre à Lyon face à Mats Wilander. «Si je ne devais jamais figurer parmi le top-ten, j'aurais l'impression, à la fin de ma carrière, d'être passé à côté de quelque chose de très grand» expliquait-il en ce dimanche 21 octobre 1990 dans les couloirs du Palais des sports de Gerland.

Avec la campagne qu'il est train de réaliser cet automne, le Genevois s'est placé dans une position idéale. Lors des six premiers mois de 1995 - où, à l'exception de son titre de Marseille, il jouera sans la pression des points à défendre - cette place dans le top-ten sera vraiment à sa portée.

ANNIVERSAIRE DANS L'AVION

Après sa finale de Bercy, Marc Rosset, qui figure à nouveau à la quinzième place mondiale, se retrouve à 525 points du dixième

rang, occupé par Todd Martin avec 2307 points. 525 points semblent, a priori, un écart considérable. Mais avec une victoire à Lyon (270 points) et une finale à Bercy (372), le Genevois a gagné 642 points en deux petites semaines...

Cette semaine, le finaliste de Bercy remet 149 points ATP en jeu. «Sur le plan comptable, le contrat de Marc à Moscou est simple: il doit se qualifier pour les demi-finales, ce qui lui rapporterait 100 points plus les bonus, souligne Stéphane Oberer. Je sais parfaitement qu'il aurait préféré fêter hier son 24e anniversaire chez lui avec ses proches plutôt que dans un avion qui vole vers Moscou. Mais une fois sur place, il sera à 100% concentré sur son tennis. Et l'idée de réussir la passe de trois dans ce tournoi va décupler sa motivation.»

CONTRE KAFELNIKOV?

Cette place de demi-finaliste semble largement dans les cordes du champion olympique. Avec Radomir Vacek, un qualifié qui ne possède pratiquement aucune référence et qui est beaucoup moins dangereux que son presque homonyme Daniel Vacek, puis le vainqueur du match opposant le Tchèque David Rikl à l'Allemand Markus Zöcke, Rosset devrait se hisser sans grande difficulté en quarts de finale.

Si la logique est respectée dans ce tableau, c'est Yevgeny Kafelnikov qui se dressera sur la route de Rosset en quarts. Le Russe, grande révélation de l'année, a déjà joué et... perdu trois matches contre le Genevois, deux à Moscou (1992 et 1993) et le dernier cet été à New Haven.



Marc Rosset - André Agassi

Un rang de mieux pour le Genevois, cinq pour le vainqueur de l'Open de Paris-Bercy. (Keystone-AP)

Mais cette semaine, celui que l'on surnomme «Kalachnikov» entend jouer à fond sa dernière chance de qualification pour le Masters de Francfort. Et à trois semaines de la finale de la Coupe Davis contre la Suède qui se déroulera dans cette même enceinte moscovite, Kafelnikov n'aura pas le droit de décevoir.

HLASEK ÉLIMINÉ

Au premier tour de ce tournoi ATP de Moscou, doté de 1,1 million de dollars, l'Américain Chuck Adams a battu le Zurichois Jakob Hlasek en deux manches 7-6 (7-4) 7-5. La partie fut très serrée puisque les deux joueurs ne concédèrent aucun break. A l'exception du dernier jeu, où Hlasek victime d'un relâchement coupable, commettait deux doubles fautes, creusant pour ainsi dire sa propre tombe.

Joueur redoutable en fond de court, Adams le Californien avait déjà écarté Hlasek de son chemin à Washington. Hlasek, finaliste de Moscou en 1991 et demi-finaliste en 1992 ne quittera pas la Russie pour autant puisqu'il entrera encore en lice en double aux côtés du Tchèque Petr Korda. Le numéro deux helvétique se rendra à Andorre en décembre pour le dernier tournoi de sa saison. Le Zurichois convelera en justes noces le 21 novembre prochain avant d'entamer sa préparation pour 1995, en Californie.

Moscou. Tournoi ATP (1,1 million de dollars). Simple messieurs. Premier tour: Adams (EU) bat Hlasek (S) 7-6 (7-4) 7-5. Vacek (Tch) bat Muster (Aus/5) 6-2 7-2. Gaudenzi (It/8) bat Karbacher (All) 6-2 6-4. Martin (EU/2) bat Holm (Su) 7-6 7-6. (si)

Rominger en tête -
Le Zougois Tony Rominger a terminé la saison en tête du classement mondial de l'Union cycliste internationale (UCI) devant l'Espagnol Miguel Indurain et l'Italien Claudio Chiappucci. Le record de l'heure établi, samedi à Bordeaux, par Rominger ne lui a rien fait gagner. Le Zougois devance toujours Indurain de plus de 400 points. (si)

Badminton

Tafers au programme

Après un départ en fanfare face à Uster et Bâle et un partage de l'enjeu à Lausanne, la première équipe du Badminton-Club local reprend du métier ce soir à Tafers pour le compte du championnat de LNA. Moins en verve jusqu'à ce jour, les Fribourgeois n'ont pas droit à la moindre défaillance car le BC La Chaux-de-Fonds se présente au grand complet, Uvarov à sa tête.

Pour Diana Koleva, ce match tombe à point avant l'échéance du 19 novembre, date à laquelle le BCC sera l'hôte du toujours redoutable Winterthour. L'entraîneur chaux-de-fonnier s'en explique: «Il est bien que nous puissions rejouer en championnat car le calendrier est très morcelé cette année et il n'est pas évident de maintenir la cohésion de l'équipe lorsque les joueurs font des tournois tous azimuts». Pavel Uvarov revient justement de Russie...

Face à Stefan Dietrich et consors, Antoine Helbling et ses camarades partent donc favoris mais se méfieront d'une salle qui leur a parfois joué de vilains tours. (jpr)

BRÈVES

Football
Angleterre:
nul au sommet

Championnat d'Angleterre. Match avancé: Nottingham Forest - Newcastle 0-0. Classement: 1. Newcastle 14-33. 2. Blackburn 14-30. 3. Manchester United 13-28. 4. Nottingham Forest 14-28. 5. Liverpool 13-26.

Voile

La Route du Rhum: Peyron en tête

Loïck Peyron sur «Fujicolor» caracolait hier en tête de la cinquième édition de la Route du Rhum, alors que la flotte se préparait à affronter un fort coup de tabac et que deux concurrents, Francis Joyon et Dominique Marsaudon, font route retour vers la Bretagne.

BANCO JASS

♥ 8, 10, V, R

♣ 6, 10, D

♦ 7, D

♠ 9, D, R

Gymnastique - Assemblée de l'ACNG

Des nouveaux statuts

Dans le cadre du centième anniversaire de leur société, les gymnastes de Bevaix ont accueilli samedi les délégués de trente-huit sociétés de l'Association cantonale neuchâteloise (ACNG). L'approbation des nouveaux statuts a été le point marquant de cette assemblée présidée par Gérard Perrin.

En vigueur depuis 1941, les anciens statuts ont donc été revus dans leur ensemble. La volonté d'ouverture au dialogue avec les instances de l'association féminine (ACNGF) figure dans les

objectifs de l'ACNG. Les règlements ont également subi des transformations.

Autrement, Gérard Perrin a accepté de prolonger son contrat pour trois ans. Alors que le comité, encore incomplet, enregistre l'arrivée de Pierre-Henri Béguin, par contre la démission du responsable des juges André Sunier ne sera pas facile à combler.

Pour ce qui est des manifestations agendées en 1995, la journée cantonale des jeunes gymnastes a été fixée aux 16 et 17 juin et la Fête cantonale des ac-

tifs, qui aura lieu au Landeron, une semaine plus tard.

Pour ce qui est des récompenses, Marcel Rentsch fut décoré de l'insigne du mérite sportif par la représentante de la FSG, Georgette Markwalder, pour ses nombreuses années de dévouement sur le plan cantonal et romand. Comme chaque année, les moniteurs fidèles ont également été remerciés. Une distinction particulière ayant été remise à Serge Zimmermann qui officie depuis 30 ans (!) à la FSG Bevaix. (cs)

HOCKEY SUR GLACE - DU CÔTÉ DES JUNIORS

Juniors A1: FR Gottéron - La Chaux-de-Fonds 3-6. Meyrin - Viège 3-3. Châblais-Villars - La Chaux-de-Fonds 3-8.

Classement: 1. Fleurier 6-10. 2. Viège 6-10. 3. La Chaux-de-Fonds 5-9. 4. Martigny VS 5-7. 5. FR Gottéron II 6-4. 6. Meyrin 6-3. 7. Neuchâtel YS 7-3. 8. Châblais-Villars 5-0.

Juniors A2. Groupe 1: Neuchâtel YS II - Les Ponts-de-Martel 2-3. Franches-Montagnes - Le Locle 3-3. Saint-Imier - Tramelan 2-3. Moutier - Les Ponts-de-Martel 5-2.

Classement: 1. Moutier 4-8. 2. Saint-Imier 5-8. 3. Franches-Montagnes 4-5. 4. Les Ponts-de-Martel 4-4. 5. Tramelan 3-2. 6. Le Locle 4-1. 7. Neuchâtel YS II 4-0.

Novices A2. Groupe 1: Franches-Montagnes - La Chaux-de-Fonds 6-8. Franches-Montagnes - Neuchâtel YS II 14-2.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 5-10. 2. Franches-Montagnes 4-4. 3. Fleurier 2-3. 4. Saint-Imier 3-1. 5. Moutier 1-0. 6. Neuchâtel YS II 3-0.

Novices A2. Groupe 2: Meyrin - Léman 3-23. Vallorbe - Star Lausanne 1-7. Meyrin - Yverdon 4-3.

Classement: 1. Léman 3-6. 2. Neuchâtel YS 4-6. 3. Star Lausanne 4-4. 4. Meyrin 4-4. 5. Vallorbe 4-2. 6. Yverdon 3-0.

Minis A1: Ajoie - Léman 3-6.

Classement: 1. FR Gottéron 4-8. 2. GE Servette 3-6. 3. Léman 3-3. 4. Lausanne 3-2. 5. Châblais 3-2. 6. Martigny VS 3-2. 7. Ajoie 4-2. 8. Sierre 3-1.

Minis A2. Groupe 1: Franches-Montagnes - Fleurier 22-1. Moutier - La Chaux-de-Fonds 4-12. Lausanne II - Yverdon 1-1. Lausanne II - La Chaux-de-Fonds 0-15.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 4-8. 2. FR Gottéron II 3-6. 3. Franches-Montagnes 4-6. 4. Moutier 4-4. 5. Yverdon 4-6. 6. Neuchâtel YS 3-1. 7. Lausanne II 4-1. 8. Fleurier 4-1.

Minis B. Groupe 1: Le Locle - Neuchâtel YS II 5-3. Ajoie II - Ponts-de-Martel 4-2.

Classement: 1. Tramelan 2-4. 2. Saint-Imier 1-2. 3. Neuchâtel YS II 2-2. 4. Ajoie II 2-2. 5. Le Locle 2-2. 6. Les Ponts-de-Martel 1-0. 7. Delémont 2-0.

Moskito A1: Châblais - Lausanne 3-5. Lausanne - Châblais 11-2.

Classement: 1. Lausanne 5-10. 2. FR Gottéron 4-5. 3. GE Servette 3-4. 4. La Chaux-de-Fonds 3-4. 5. Sierre 3-3. 6. Ajoie 3-2. 7. Viège 3-0. 8. Châblais 4-0.

Moskito A2. Groupe 1: Franches-Montagnes - Saint-Imier 5-3. Fleurier - Neuchâtel YS 3-3. Moutier - Tramelan 1-4.

Classement: 1. Franches-Montagnes 5-8. 2. Neuchâtel YS 4-7. 3. Fleurier 4-5. 4. Star Lausanne 3-4. 5. Saint-Imier 5-4. 6. Vallée de Joux 3-2. 7. Tramelan 4-2. 8. Moutier 4-0.

Moskito B. Groupe 1: Neuchâtel YS II - Delémont 6-1. La Chaux-de-Fonds II - Franches-Montagnes II 3-5.

Classement: 1. Neuchâtel YS II 3-6. 2. Le Locle 1-2. 3. Ajoie II 1-2. 4. Franches-Montagnes II 2-2. 5. Delémont 1-0. 6. La Chaux-de-Fonds II 2-0. 7. Neuchâtel YS III 2-0.

Athlétisme - Cross du VALMA à Morteau

L'Olympic à l'honneur

Dimanche, au bord du Doubs à Morteau, sur un magnifique parcours souple et rapide, les jeunes coureurs de l'Olympic se sont mis en évidence à plusieurs reprises dans une compétition où le niveau n'était pas très relevé.

Chez les seniors le Pontissalien Frédéric Antunes a fait autorité pour la victoire avec une aisance qui devrait lui valoir des satisfactions en cours de saison. Chez les féminines, la victoire est revenue à Corinne Ducommun Isler. En juniors, l'espoir de Pontarlier Ludovic Delacroix a construit sereinement sa victoire devant les Olympiens Gilles Simon Vermot et Philippe Kitsos qui prenait ainsi la mesure de sa nouvelle catégorie.

Plus que la victoire remportée par Nicola Mazzoleni, de l'Olympic, chez les cadets, c'est la manière qui témoignait d'une

progression en affichant une foulée dynamique et souple sur un sol exigeant. Le jeune coureur chaux-de-fonnier gèra parfaitement son effort pour faire la différence dans le dernier kilomètre, sur le Bisontin Bonnefoi.

Autre victoire pour l'Olympic en cadettes A, avec une prestation généreuse de Claire Jeandroz, alors que chez les cadettes B, sa camarade Nathalie Perrin a imposé sa manière dès le départ pour s'imposer nettement. En terminant cinquième des cadets B, Pedro Bignens a montré de réelles dispositions pour sa première compétition. Terminons ce panorama flateur pour l'Olympic en relevant les deuxième et cinquième places prises respectivement par David Perrin et Alexandre Houllmann en écoliers et l'excellente deuxième place de Caroline Perrin chez les écolières. (jr)

BASKETBALL - DU CÔTÉ DE L'ACNBA

DAMES

Espoirs: City FR - Auvornier 122-27

MESSIEURS

Deuxième ligue: Marin - Union NE II 89-73. Cortailod - Fleurier 57-72. Union NE II - Fleurier 63-56.

Classement: 1. Marin 2-4. 2. UNI NE II 2-4. 3. Union NE II 3-4. 4. Université NE III 1-2. 5. Val-de-Ruz 2-0. 6. Fleurier 3-0. 7. Cortailod 3-0.

Troisième ligue: Corcelles - La Chaux-de-Fonds II 88-92. Saint-Imier - Auvornier 50-64. Val-de-Ruz II - La Chaux-de-Fonds III 72-76. Littoral - Corcelles 36-114.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 4-8. 2. Corcelles 4-6. 3. La Chaux-de-Fonds III 2-4. 4. Val-de-Ruz II 3-4. 5. Auvornier 4-4. 6. Le Landeron 2-2. 7. Saint-Imier 2-0. 8. Fleurier II 3-0. 9. Littoral 4-0.

Juniors: Rapid Bienne - Université NE 29-111.

Classement: 1. Université NE 2-4. 2. La Chaux-de-Fonds 2-4.3. Val-de-Ruz 1-2. 4. Marin 2-2. 5. Le Landeron 1-0. 6. Berthoud 2-0. 7. Rapid Bienne 2-0.

Cadets: Fleurier - Université NE 34-89. 2. Marin - La Chaux-de-Fonds 76-87. ST Berne - Saint-Imier 75-23. Rapid Bienne - Union NE 41-123. La Chaux-de-Fonds - Université NE 102-62. Rapid Bienne - Fleurier 91-36.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 3-6. 2. ST Berne 2-4. 3. Université NE 3-4. 4. Union NE 1-2. 5. Marin 2-2. 6. Saint-Imier 3-2. 7. Cortailod 2-0. 8. Rapid Bienne 3-0. 9. Fleurier 3-0.

Scolaires: Marin - ST Berne 50-49. Université NE - La Chaux-de-Fonds 91-38.

Classement: 1. Université NE 3-6. 2. Marin 2-2. 3. ST Berne 1-0. 4. Cortailod 1-0. 5. La Chaux-de-Fonds 1-0.

Football - Euro 96, groupe 3: Roy Hodgson a dévoilé sa sélection avant Suisse - Islande

Bickel: retour attendu

Fidèle à sa ligne de conduite, Roy Hodgson maintient sa confiance aux joueurs qui lui donnent entière satisfaction contre la Suède, le 12 octobre dernier, lors du départ victorieux (4-2) en tour éliminatoire de l'Euro 96.

Sa sélection en vue du match contre l'Islande, le 16 novembre à Lausanne, ne révèle aucune surprise. Seul fait notable, la rentrée de Thomas Bickel, remis de ses contusions aux côtes. Jürg Studer (Zurich) et Patrick Sylvestre (Lausanne), tous deux blessés, sont provisoirement écartés.

Bien qu'il ait fait une courte apparition à Marseille lors du match retour de la Coupe de l'UEFA, le Sédunois Yvan Quentin n'est pas encore rappelé.

RASSEMBLEMENT JEUDI

Le coach national a convoqué le stoppeur de Grasshopper Ramon Vega, bien que celui-ci ait momentanément perdu sa place



de titulaire au sein de son club. Roy Hodgson a visionné samedi les Rennais Ohrel et Grassi, lors de leur match victorieux contre Nice (3-1).

Le rassemblement de l'équipe est fixé à ce jeudi 10 novembre à

Thomas Bickel

Le Grasshopper effectue un retour attendu au sein de l'équipe nationale.

(Keystone-Aviolat)

Nyon avec un premier entraînement à 16 h, au Centre sportif de Colovray. Samedi après-midi, les joueurs seront libérés pour vingt-quatre heures avant de se retrouver dimanche 13 novembre au Stade de la Pontaise.

Toutefois, sept des sélectionnés (Chapuisat, Knup, Sforza, Sutter, Türkyilmaz, Herr et Geiger), qui joueront en championnat ce week-end avec leur club, ne participeront pas au premier stage de jeudi à samedi. (si)

La sélection

Gardiens: Pascolo (Servette, 28 ans, 24 sélections) et Zuberbühler (Grasshopper, 23, 1).

Défenseurs: Geiger (Sion, 34, 100), Henchoz (NE Xamax, 20, 4), Herr (Sion, 29, 45), Hottiger (Newcastle United, 27, 47), Thüler (Grasshopper, 24, 2) et Vega (Grasshopper, 23, 3).

Milieux de terrain et attaquants: Bickel (Grasshopper, 31, 45), Chapuisat (Borussia

Dortmund, 25, 42), Grassi (Rennes, 26, 12), Knup (Karlsruhe, 26, 37), Koller (Grasshopper, 34, 46), Ohrel (Rennes, 26, 33), Sforza (Kaiserslautern, 24, 28), Subiat (Grasshopper, 28, 11), Sutter (Bayern Munich, 26, 51), Türkyilmaz (Galatasaray, 27, 40) et Yakin (Grasshopper, 20, 2). Un vingtième joueur sera encore retenu mercredi au terme de la 19e journée du championnat de LNA. (si)

TOUS AZIMUTS

«MOINS DE 21 ANS: LA SÉLECTION

L'entraîneur de l'équipe de Suisse des moins de 21 ans, Ruedi Nägeli, a retenu les 20 joueurs suivants pour le match de qualification (groupe 3) comptant pour les éliminatoires de l'Euro 96 du mardi 15 novembre, au stade de Colovray, à Nyon.

Gardiens: Kronenberg (Ditzingen/All/20 ans), Varonier (Monthey/21), Bettoni (Winterthur/19). **Défenseurs:** Balmer (Grasshopper/18), Barea (Servette/21), Bugnard (Lugano/20), Disler (Zurich/20), Lengen (Young Boys/19), Markovic (Aarau/19), Nemtsoudis (Grasshopper/21), Wanner (Saint-Gall/21). **Milieux de terrain et attaquants:** Cantaluppi (Bâle/20), Castillo (Zurich/18), Comisetti (Yverdon/21), De Napoli (Grasshopper/19), La Placa (Lausanne/21), Sesa (Servette/21), Tarone (Zurich), Vogel (Grasshopper/17), Wicky (Sion/17).

SUÈDE: SANS MILD ET EKLUND

Le sélectionneur de l'équipe nationale suédoise, Tommy Svensson, n'a pas retenu les Servettiens Mild, Bessé, et Eklund parmi les dix-huit joueurs convoqués pour rencontrer la Hongrie, le 16 novembre au stade de Raasunda à Solna, en match éliminatoire (groupe 3) de l'Euro 96. La sélection suédoise: **Gardiens:** Ravelli (IFK Göteborg), Eriksson (IFK Norrköping). **Défenseurs:** Andersson (Borussia Mönchengladbach/All), Björklund (IFK Göteborg), Kaamark (IFK Göteborg), Nilsson (IFK Göteborg), Ljung (Duisburg/All), Nilsson (Helsingborg). **Milieux de terrain et attaquants:** Blomqvist (IFK Göteborg), Rehn (IFK Göteborg), Schwarz (Arsenal/GB), Thern (AS Roma/It), Zetterberg (Anderlecht/Be), Erlingmark (IFK Göteborg), Brodin (Parme/It), Larsson (Feyenoord/Ho), Andersson (Caen/Fr), Dahlin (Borussia Mönchengladbach/All).

ITALIE: RETOUR DE BAGGIO

Absent en raison d'une blessure lors des deux dernières rencontres internationales, Roberto Baggio figure dans la sélection annoncée par Arrigo Sacchi en prévision du match éliminatoire du championnat d'Europe des nations Italie - Croatie, qui aura lieu à Palerme le 16 novembre. La sélection italienne: **Gardiens:** Pagliuca (Inter) et Rossi (AC Milan). **Défenseurs:** Apolloni (Parme), Costacurata (AC Milan), Favalli (Lazio), Panucci (AC Milan), Maldini (AC Milan) et Negro (Lazio). **Milieux de terrain et attaquants:** Albertini (AC Milan), D. Baggio (Parme), Conte (Juventus), Di Matteo (Lazio) et Donadoni (AC Milan), R. Baggio (Juventus), Casiraghi (Lazio), Lombardo (Sampdoria), Rambaudi (Lazio) et Zola (Palermo). (si)

Le thermomètre de la troisième ligue

Deportivo: le trou

Vainqueur de Sonvilier 8-2, Deportivo a réalisé une excellente opération, surtout en raison du point perdu par Etoile à Ticino (1-1). Avec trois points d'avance, les Hispano-Chaux-de-Fonniers passeront l'hiver au chaud.

Deportivo: «Nous terminons en beauté, se réjouit Manuel Cano. Nous avons su aborder la rencontre contre Sonvilier dans le même état d'esprit que lors de nos dernières sorties (quatre victoires en autant de matches).»

Trinacria: après deux défaites consécutives, l'équipe de Giuseppe Maesano a réagi contre La Sagne (5-1). «C'est surtout une mauvaise opération pour les Sagnards, que nous n'avions jamais battus, commente Maesano. Ça nous remet un peu en selle, mais il faut rester réaliste: Deportivo est loin devant. Au moins, nous pourrions fêter Noël sur une victoire.»

Ticino: trois points en deux matches contre Trinacria et Etoile (1-1). «Le match nul est mérité, explique Giorgio Chiantaretto. Et ces deux bons matches consécutifs nous soulagent. Cela dit, nous jouons une bonne partie de notre avenir dimanche à Sonvilier (réd: 14 h 30, dernier match en retard du groupe 1).»

Bôle II: l'équipe bôloise, qui n'est plus dirigée par Vito Fiume - «Il y a eu un peu de remue-ménage la semaine passée et j'ai préféré arrêter» - a gagné un match important contre l'AS Vallée (4-3), grâce notamment à Christian Burkhardt (trois buts).

Le Locle II: deux victoires en quelques jours (3-0 à La Sagne et 5-1 à Floria) ont remplacé l'équipe d'Alain Piegay, qui a pu partir en cours de répétition le cœur léger...

Corcelles: à la troupe de Marco Gentile le match au sommet du groupe 2 sur la pelouse de Comète (2-1)! Le duel entre voisins se précise...

Superga: réduite à dix dès la 20e minute (expulsion de Frizzarin), l'équipe de Lino Mantoan a concédé le match nul à la 89e minute, après avoir ouvert le score à une dizaine de minutes de la fin. «Une fois de plus, nous nous faisons rejoindre sur le fil, déplore l'entraîneur. Maintenant, il s'agira de trouver quelques renforts supplémentaires, car je ne repartirai pas pour le deuxième tour avec de jeunes joueurs uniquement.»

Les Bois: «C'était un horrible match, explique Claude Zürcher. L'arbitre a perdu les pédales. Cela mis à part, le match nul est équitable. Reste l'aspect comptable des choses: nous avons redressé la tête en ce début du mois de novembre, en battant notamment Floria mercredi passé (réd: 4-1).»

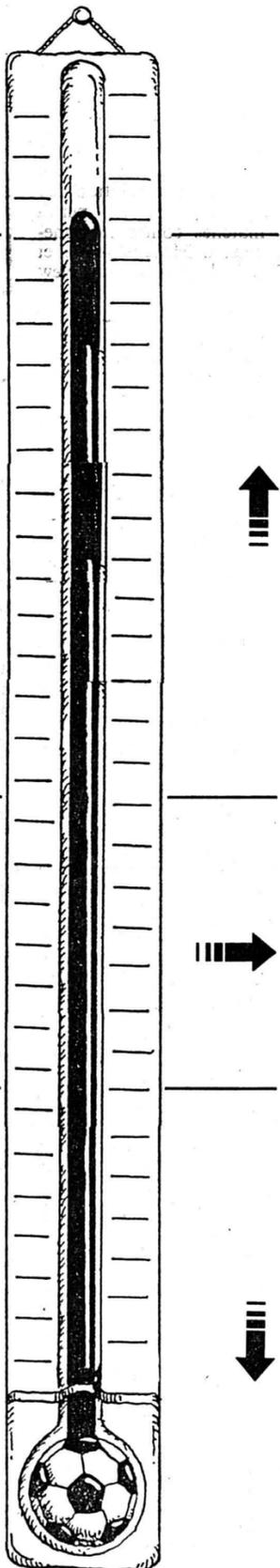
La Sagne: deux défaites pour terminer l'année. Aie! «La pause est bienvenue, note Juan Nuñez. Mais j'aurais préféré qu'elle survienne une semaine avant... Ces derniers jours, c'est toute l'équipe qui a accusé une baisse de régime.»

AS Vallée: «Au moins, nous sommes réguliers dans la défaite, plaisante Bernard Corti. C'est dommage, parce qu'à Bôle, nous avons mené deux fois au score. On aurait très bien pu gagner, ou en tout cas faire match nul. Mais voilà, nous devons nous battre au printemps prochain. Car ça va se jouer sur des petits riens.»

Floria: «Il n'y a pas grand-chose à dire, déplore Rafael Velazquez. Nous doutons, et mes jeunes joueurs peinent à prendre leurs responsabilités.»

Etoile: «Même si Ticino a égalisé peu avant la fin, c'est un match nul logique, concède Pascal Hofer. Et l'avantage de Deportivo n'est pas encore décisif, puisque nous recevrons justement «Depo» pour notre premier match de l'année prochaine.»

Sonvilier: «A 1-1, nous encaissons un deuxième but qui aurait dû être annulé, regrette Guy Ermel. J'ai d'ailleurs été expulsé pour avoir dit mon fait à l'arbitre. Cela dit, je ne conteste pas la supériorité de Deportivo. C'est surtout l'ampleur du score (réd: 8-2) qui me chagrine, car mes joueurs ont bien travaillé ces derniers temps.» R.T.



Semaine «Hop NE Xamax» à Marin-Centre

Aller au public

C'est hier qu'a été lancée, à Marin-Centre, la semaine «Hop NE Xamax», mise sur pied grâce à Henry Van Baal, du Bistro et Cavaud du Centre commercial.

Au nom de NE Xamax, Edouard Clot a précisé que cette semaine, qui prendra fin le samedi 12 novembre, avait comme but de «s'approcher de la population étant donné le caractère populaire du football» et de «supprimer les éventuelles barrières entre dirigeants, joueurs et public».

En clair: un bar a été installé dans le mall de Marin-Centre, et tout le monde pourra savoir à quelle vitesse il tire grâce à un appareil spécial similaire à celui que l'on utilise en tennis pour calculer la vitesse des services.

Un concours de shoots a donc été mis sur pied, concours dont

le vainqueur journalier ne sera pas celui qui tirera le plus fort, mais celui qui se sera le plus approché de la vitesse de tir de certains membres de NE Xamax qui en «garderont sous le pied» (Chassot hier, le président Fachinetti aujourd'hui, Aleksandrovd demain, Henchoz jeudi, Perret vendredi et Ivanov samedi). «De la sorte, les enfants auront leurs chances» précisait-on.

Des séances d'autographes sont prévues chaque jour, selon l'horaire suivant: Fasel, Staniszewski, Cattilaz, Rothenbühler et Delay aujourd'hui (13 h - 14 h), Aleksandrovd, Henchoz, Isabella et Gottardi jeudi (15 h 30 - 16 h 30), Chassot, Vuadens, Martin et Adriano vendredi (16 h - 17 h), enfin NE Xamax au grand complet samedi (dès 15 heures). R.T.

VOLLEYBALL - DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Deuxième ligue: Val-de-Travers - Le Locle 3-0. Colombier - Val-de-Travers 3-2. La Chaux-de-Fonds - Bevaix 3-1. NUC III - Cerisiers-G. 2-3. Le Locle - Savagnier 0-3. **Classement:** 1. Cerisiers-G. 5-10. 2. NUC III 5-8. 3. Colombier 5-8. 4. La Chaux-de-Fonds 5-6. 5. Savagnier 5-6. 6. Val-de-Travers 5-2. 7. Bevaix 5-0. 8. Le Locle 5-0.

Troisième ligue: NUC IV - Corcelles 0-3. La Chaux-de-Fonds II - Bevaix II 3-0. Marin - Colombier II 3-2. **Classement:** 1. La Chaux-de-Fonds II 4-8. 2. Bevaix II 4-6. 3. Les Ponts-de-Martel 3-4. 4. Corcelles 3-4. 5. Colombier II 3-2. 6. Marin 4-2. 7. NUC IV 4-2. 8. Lignières 3-0.

Quatrième ligue: Les Verrières - Cressier 1-3. **Classement:** 1. Cressier 4-8. 2. Val-de-Ruz Sports II 3-6. 3. Le Locle II 4-6. 4. Peseux 4-4. 5. Les Verrières 3-0. 6. Ancienne La Chaux-de-Fonds 3-0. 7. Les Ponts-de-Martel II 3-0.

Cinquième ligue: Val-de-Travers II - Val-de-Ruz III 3-1. **Classement:** 1. Val-de-Travers II 3-6. 2. Bevaix III 2-4. 3. Saint-Aubin 3-4. 4. Val-de-Ruz III 2-2. 5. Corcelles II 2-2. 6. Marin II 2-0. 7. Le Landeron 3-0.

Juniors A1: Bevaix - Val-de-Ruz 0-3. Colombier II - La Chaux-de-Fonds 3-1. **Classement:** 1. Val-de-Ruz 5-10. 2. Colombier II 5-8. 3. La Chaux-de-Fonds 4-4. 4. Bevaix 5-2. 5. Cerisiers-G. 3-0.

Juniors A2: Colombier - Le Locle 3-0. NUC - Colombier 3-0.

Classement: 1. Savagnier 4-8. 2. NUC 5-8. 3. Colombier 5-4. 4. Le Locle 4-2. 5. Cressier 4-0.

Juniors B1: Fontaines - Marin 3-2. Lignières - La Chaux-de-Fonds 3-2. **Classement:** 1. Lignières 3-6. 2. La Fontaines 3-4. 3. La Chaux-de-Fonds 3-2. 4. Marin 3-0.

Juniors B2: Val-de-Ruz - NUC 3-2. **Classement:** 1. Val-de-Ruz 4-8. 2. NUC 4-4. 3. Corcelles-C 3-2. 4. Les Ponts-de-Martel 3-0.

MESSIEURS

Deuxième ligue: NUC - Colombier II 3-1. La Chaux-de-Fonds II - Val-de-Ruz 2-3. Val-de-Travers - Boudry 3-1.

Classement: 1. Val-de-Travers 5-10. 2. Val-de-Ruz 5-8. 3. NUC I 4-4. 4. La Chaux-de-Fonds II 4-4. 5. Bevaix 4-4. 6. Boudry 5-4. 7. Cressier 4-2. 8. Colombier II 5-0.

Troisième ligue: Savagnier - Bevaix II 0-3. Val-de-Ruz II - Le Landeron 1-3. Bevaix II - La Chaux-de-Fonds 0-3. Smash Cortailod - Marin 3-1. Le Locle - Boudry II 2-3. La Chaux-de-Fonds III - Savagnier 3-0.

Classement: 1. Smash Cortailod 4-8. 2. NUC II 4-8. 3. Marin 6-8. 4. Le Landeron 6-8. 5. Le Locle 5-6. 6. La Chaux-de-Fonds III 5-6. 7. Boudry II 4-4. 8. La Chaux-de-Fonds 5-4. 9. Bevaix II 5-2. 10. Val-de-Ruz II 4-0. 11. Savagnier 6-0.

OÙ ET QUAND?

● COLOMBIER - LE LOCLE Coupe neuchâteloise, mercredi 9 novembre, 20 h 30 à Planeyse.

● ST-AUBIN (F5) - NUC (JFA) Coupe neuchâteloise, vendredi 11 novembre, 20 h 30 aux Charrières.



LES ECHOS DU WEEK-END

UNE BLAGUE, UNE!

Dans les vestiaires du Letzi-grund, entre amertume et frustration, Gilbert Gress s'est intéressé aux résultats des autres matches. «Ah bon, Young Boys a gagné contre Saint-Gall» a lâché l'Alsacien. Surgit tout d'un coup un confrère: «Non, les Saint-Gallois ont égalisé dans les arrêts de jeu.» «Qui a inscrit le but?» a interrogé GG. «Wittl» s'est exclamé un autre confrère sous forme de boutade (le Ghanaïen était suspendu).

Oui. Gilbert Gress a souri...

PAS D'ACCOLADE

Blaise Piffaretti n'a pas apprécié de devoir céder sa place à Sébastien Jeanneret après septante-cinq minutes. L'ancien Sédunois a regagné les vestiaires au pas de course, ne donnant pas l'accolade traditionnelle à son coéquipier.

Tout se perd.

RÉVOLUTION IMPOSSIBLE

On a déjà connu des moments plus agréables du côté de La Charrière. Et Christian Broillet en est le premier conscient. Mais l'entraîneur du FCC n'a pas l'embaras du choix. «Changer des joueurs, oui. Mais les remplacer par qui? Je ne peux pas en changer huit! Chez nous, une révolution de palais est impossible. Notre contingent n'est pas assez étoffé.»

La question est de savoir si le FCC a les moyens - financiers - de s'offrir un ou deux renforts et si c'est le vœu de l'équipe dirigeante. Cette double interrogation est posée.

LE MONDE À L'ENVERS

A la trentième minute de la rencontre La Chaux-de-Fonds - Thoune, Jean-Roger Cattin s'est retrouvé au sol, tout près de la ligne de touche, victime d'une semelle d'un joueur allemand. Boitant bas, le Jurassien avait indéniablement besoin de soins. Mais le comble, c'est que «JR» a dû traverser tout le terrain quasiment sur une jambe pour se faire soigner. Pendant ce temps-là, le soigneur du FCC attendait, sagement, sur son banc...

Le monde à l'envers.

LES FACÉTIES DE L'HORLOGE

Il n'y a pas que la première équipe qui ne tourne pas rond à La Charrière. L'horloge du stade également, dont les secondes vont de 45, 46, 47 à 44, 45, 53, etc...

Cherchez l'erreur! (gs)

OH, LE BEAU GESTE!

Parmi l'assistance recensée samedi à La Charrière, il se trouvait un supporter qui n'a pas ménagé ses encouragements, particulièrement à l'attention de Gustavo Otero. En fait d'encouragements, il s'agissait plutôt de «vannes», pas piquées des vers pour certaines. A force de se faire chamber, le numéro 10 du FCC a fini par craquer, qui a gratifié son «interlocuteur» d'un bras d'honneur qu'aucun Marseillais n'aurait renié.

Un geste à la hauteur de la performance du FCC... (jfb)

OBSERVATEUR AVISÉ

Entraîneur de Serrières, Pascal Bassi était doublement intéressé par la rencontre Le Locle - Fribourg (0-2) de samedi aux Jeanneret. Serrières se déplacera en effet à Fribourg samedi prochain, avant de recevoir Le Locle le week-end suivant. Chose certaine: au vu du match de samedi, Bassi et son équipe auront certainement plus à craindre des Fribourgeois que des Loclois...



Blaise Piffaretti

Pas vraiment heureux d'être remplacé. (Lafargue)

DE BONNE GUERRE

Avec sept buts encaissés en douze matches, Fribourg possède donc l'une des meilleures défenses du groupe 2 de première ligue (la troisième derrière Münsingen et Thoune pour être précis). «Contre une défense de cette valeur et de cette solidité, il n'est jamais bon d'encaisser le premier but, déplorait Jacky Epitoux. En plus, les Fribourgeois commettent d'innombrables petites fautes dans le dos de l'arbitre. Cette habitude leur vient certainement de leur expérience de LNB. Mais c'est de bonne guerre...»

AU MORAL!

Si elle n'est pas catastrophique, la situation du Locle n'en devient pas moins préoccupante. «A l'image des autres années, elle est pour le moins précaire, acquiescait Epitoux. Et comme lors des saisons précédentes, il nous faudra prouver notre valeur morale pour nous en sortir.» Ce que les Loclois ont déjà fait par le passé. Alors...

ARBITRE MAL PLACÉ

L'arbitre lausannois Fornachon, qui dirigeait la rencontre de deuxième ligue Saint-Imier - Noiraigue (0-5), a connu quelques minutes de flottement dimanche: entre la 35e et la 39e minute, il s'est en effet trouvé pas moins de... trois fois sur la trajectoire du ballon, interrom-

pant deux contres imériens et un néraoui. A la troisième fois, c'est tout le public de Fin-des-Fourches qui a éclaté de rire...

AMBIANCE ET COTILLONS

Une forte cohorte - selon l'expression consacrée - de supporters néraouis avait fait le déplacement de Saint-Imier. Et à en juger aux timbres de voix, il y avait parmi ces fans un bon nombre de dames ou de demoiselles, qui n'ont cessé d'encourager leurs favoris... mais aussi de conspuer les joueurs imériens.

Cette attitude a eu le don d'énerver un spectateur imérien - «Ta g..., vieille vache!» -, mais aussi, à la 85e minute, un joueur imérien, Antoni Oswald pour être précis: «Ho, les hystériques, taisez-vous!» Sur quoi l'entraîneur de Noiraigue Pierre-Alain Schenevey est intervenu: «Si vous commencez à discuter avec le public à 0-4, alors...» Réponse d'Oswald: «Toi, tu discutes avec nous depuis le début, alors ta g...»

Ambiance et cotillons garantis...

PLUS BÊTE, TU MEURS...

Outre le résultat, l'entraîneur imérien Georges Mathez regrette aussi les avertissements bêtes - selon ses propres termes - récoltés par ses joueurs. Mathez faisait sans doute allusion à celui dont a écopé Christian Gerber à la 90e minute, alors que le score était déjà de 0-5: lobé par une balle en cloche, le libero imérien a levé les deux bras et a proprement bloqué le cuir, avant de voir jaune. Plus bête, tu meurs... (rt)

FASCINATION...

Sous le titre «Fascination du hockey sur glace», un ouvrage vient de sortir de presse. Riche-ment illustré - photos couleur et noir-blanc - il comble une lacune importante, car aucun livre traitant de l'histoire du hockey sur glace en Suisse n'avait été publié depuis 1948. De Bibi Torriani à Renato Tosio, des premiers JO d'hiver à la promotion de Copenhague en avril dernier, vous trouverez tout tout tout, y compris des statistiques précises sur la LNA. Bref, un ouvrage qui trouvera sa place dans toutes les bibliothèques. Disponible contre la somme de 75 francs, auprès de la LSHG.

SIMPLE COMME HARDY

Nouveau coach de l'équipe suisse de hockey sur glace, Hardy Nilsson ne révolutionnera vraisemblablement pas ce sport. Sa vision de ce jeu est en effet d'une simplicité décapante: «Quand on a le puck, on attaque et on essaie de marquer. Quand on ne l'a plus, on défend!» Et on y va, hardi petit!

Désormais, les sélectionnés n'auront plus l'excuse de ne pas

maîtriser le système prôné. C'est déjà ça...

UN SPECTATEUR «INOFFENSIF»

Parmi les nombreuses personnalités présentes à la Coupe Nissan, on a reconnu Jacques Noël, l'ex-gourou du HC Ajoie qui persiste dans ses navettes Canada - Suisse. «Ne vous inquiétez pas... Je suis là en spectateur «inoffensif». Pas question de «placer» qui que ce soit aujourd'hui...»

On connaît des dirigeants qui respirent!

LA 150e DE MONTANDON

Dimanche face à la Russie, Gil Montandon disputait son 150e match international. Des fleurs et un plateau souvenir - auxquels il convient d'ajouter un but - ont dignement marqué l'événement. «Pour moi, l'équipe nationale a toujours constitué une excellente source de motivation. En fait, je ne me pose jamais de question et je considère comme une chance d'être là» raconte le Neuchâtelois.

Et en route pour la 200e...

LES PLAISIRS RETROUVÉS

A l'heure actuelle, Gil Montandon éprouve sous le maillot national les plaisirs qui lui sont refusés au CP Berne. Cela étant, le parcours plus que décevant des gens de l'Allmend n'inquiète pas un garçon dont on sait depuis longtemps qu'il a conclu un pacte avec l'optimisme: «Ça ira mieux ces jours prochains, assure-t-il. Quoi qu'il en soit, je me plais toujours à Berne. En fait, c'est dans mon intérêt puisque j'ai signé un contrat de trois ans. Et puis, c'est le métier que j'ai choisi et, tout compte fait, autant éprouver du plaisir...»

Le compte est bon... (jfb)

RETARD

Lors du Challenge «210», l'haltérophile français Mehmet Altin a raté sa deuxième barre à l'épaule-jeté. Et pour cause. Le sociétaire de Seletat s'est en effet présenté sur le plateau alors que le chronomètre tournait déjà depuis quarante-cinq secondes. Corollaire: il ne lui restait plus que quinze secondes pour se concentrer, serrer son ceinturon et épauler sa barre. Un laps de temps évidemment trop court. En regagnant les vestiaires, le Français ne s'est pas gêné pour dire aux officiels ce qu'il pensait. Mais lors de son troisième essai, c'est sous les applaudissements nourris que Mehmet Altin a jeté 135 kilos.

Tout est bien qui finit bien.

UN PILLIER

En 1995, le Challenge «210» fêtera son quart de siècle d'existence. Son anniversaire qui sera fêté comme il se doit. On peut faire confiance aux organisateurs tramelots. Et si tout va bien, un homme sera lui aussi à la fête l'année prochaine à la

Halle de gymnastique de Tramelan-Dessus. Depuis la création du «210», le Chaux-de-Fonnier Edmond Jacot n'a en effet loupé aucune édition. «Si je ne rencontre pas de problème de santé, je serai là, a commenté «Monmon» Jacot. Les organisateurs m'ont dit qu'ils allaient m'offrir un plateau.»

Sympa.

SEINS NUS

Stupéfaction auprès des arbitres du «210». Au moment de la pesée, l'Allemande Monique Riestter s'est présentée sur la balance... seins nus! «Ça nous faisait tout drôle de lui demander ses barres de départ» plaisantait samedi soir un arbitre. (gs)

DRÔLE DE CHANGEMENT

Samedi à La Marelle, tout ne s'est pas déroulé comme l'espérait l'entraîneur de TGV-87, Tatsuya Adachi, qui procéda d'ailleurs à un changement pour le moins bizarre en fin de match. On pense ici à l'entrée du jeune Schnyder lors du troisième set à la place de Wandeler, au moment où ce dernier allait servir. Et lorsqu'on connaît l'efficacité du service dudit joueur, on ne peut être qu'étonné (doux euphémisme). Explications d'Adachi: «Schnyder était prêt et son service est également de bonne qualité. Je lui avais, en plus, donné des consignes tactiques.» «Il fallait bien tenter quelque chose» dira Wandeler.

Une tentative qui s'avéra pour le moins infructueuse puisqu'en un rien de temps, le score passa de 5-6 à 8-15.

LE DÉPIT DE WANDELER

Christian Wandeler, s'il n'est pas le plus assidu aux entraînements, donne au moins l'impression d'être concerné par le sort de sa nouvelle équipe. Son dépit était d'ailleurs éloquent: «C'est incroyable, certains sont incapables de se prendre en main, de réagir. Lorsqu'on leur fait une remarque, au lieu de vous regarder droit dans les yeux, ils baissent la tête. C'est la preuve qu'il n'y a pas de tripes. Il faut aussi revoir certains principes tactiques. On ne peut pas évoluer avec deux réceptionneurs qui ont de la peine à assumer leur rôle, alors que d'autres sont aussi bons qu'eux et doivent rester les bras croisés.»

A méditer...

PRÉSIDENT À LA CHASSE

Frédéric Gerber n'était pas le plus heureux des présidents samedi soir, mais il gardait un certain sens de l'ironie. «Au moins maintenant, je sais ce que je vais faire samedi prochain, lâchait-il. Au lieu d'aller à Näfels, j'irai à la chasse.» Et si le dirigeant de TGV-87 allait chasser du côté de Näfels, il pourrait peut-être faire d'une pierre deux coups et trouver le joueur, ou l'entraîneur, miracle. Allez Frédéric, bonne chasse! (jc)

Priou est «vert» - La Commission paritaire d'appel de la Ligue nationale du football français (LNF) a finalement accepté, sous certaines conditions, le transfert de l'attaquant de l'AS Cannes Franck Priou à Saint-Etienne jusqu'à la fin de la saison. (si)

TV-SPORTS

TSR

22.05 Start.
22.50 La vie en face. A qui rêvent les boxeurs?

DRS

22.20 Slpashot.

TSI

12.25 Eurogoal.
22.10 Sportsera.

TF1

20.35 La minute hippique.

F2

15.45 Tiercé.
20.40 Journal des courses.
01.00 Journal des courses.

F3

13.00 Voile. La Route du rhum.
20.30 Voile. La Route du rhum.
20.40 Tout le sport.

TVE

00.45 Basketball.

EUROSPORT

09.00 Golf.
10.00 Patinage artistique.
12.00 Eurogoals.
13.30 Football. Championnat du Brésil.
14.30 Football.
15.00 Tennis.
Tournoi d'Anvers.
18.30 Eurogoals.
19.30 Eurosportnews 1.
20.00 Tennis.
Tournoi d'Anvers.
23.00 Snooker.
01.00 Eurosportnews 2.

GAINS

Sport-Toto

4 x 13 Fr 348.817,70
128 x 12 Fr 4.073,80
1.584 x 11 Fr 246,90
11.859 x 10 Fr 33.-

Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 90.000.-

Toto-X

8 x 5 Fr 4.192,80
709 x 4 Fr 47,30
11.136 x 3 Fr 3.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 190.000.-

Loterie suisse à numéros

3 x 6 Fr 689.675.-
5 x 5 +cpl Fr 84.967,10
226 x 5 Fr 4.487,10
11.317 x 4 Fr 50.-
204.917 x 3 Fr 6.-

Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 1.000.000.-

Joker

1 x 6 Fr 1.338.220,90
6 x 5 Fr 10.000.-
43 x 4 Fr 1.000.-
502 x 3 Fr 100.-
5.074 x 2 Fr 10.-

Somme approximative au 1er rang du prochain concours Fr 300.000. (si)



- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Hold-up de Travers

Trente mois de réclusion

L'ancien directeur des patinoires de Neuchâtel a été condamné hier à une peine de deux ans et demi de réclusion par le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers. En septembre 1993, le prévenu avait attaqué la poste de Travers.

Page 21

Mairie de Saint-Imier

La course à quatre!

Quatre candidats vont briguer la mairie de Saint-Imier. Du jamais vu! De ce quatuor «historique», trois candidats défendent respectivement les couleurs d'AJU, du PS et du POP, tandis que le quatrième se présente sous l'étiquette hors parti.

Page 22

Dans le Jura

Héroïne coupée avec un produit dangereux

Le juge d'instruction du canton du Jura lance un appel aux toxicomanes: de l'héroïne coupée avec un produit pouvant entraîner des complications cardio-respiratoires, voire la mort, est en vente sur le marché noir. Les toxicomanes sont priés de remettre à la police «toute substance paraissant suspecte».

Page 23

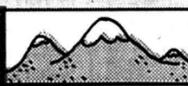
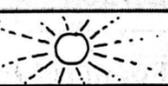


Météo:
Passage à un temps assez ensoleillé à part encore quelques flocons sur les crêtes des Alpes valaisannes.
Demain:
Encore assez ensoleillé au début, brouillard le matin sur le Plateau puis dégradation du temps.

Lac des Brenets
750.55 m

Lac de Neuchâtel
429.11 m

Fête à souhaiter mardi 8 novembre 1994: GEOFFROY



12°
Lever: 7 h 25
Coucher: 17 h 05

6°
Lever: 12 h 15
Coucher: 22 h 12

Neige
2000 m



Assouplissement de la loi sur le choix des prénoms

Nous l'appellerons...

Choisir un prénom est affaire de sentiment, de culture, de subjectivité, d'identité. Le législateur l'a bien compris qui a décidé d'assouplir la loi sur les prénoms: la détermination obligatoire du sexe a été abandonnée sur l'autel de la diversité culturelle.

vaient ajouter un deuxième prénom pour signifier le sexe de l'enfant. Idem pour Camille, Claude ou autres. Mais si le législateur a abandonné cette obligation, c'est en raison d'une évolution: l'ouverture à d'autres cultures, la recherche de prénoms liés à d'autres ethnies. Prénoms d'outre-mer, de lointaines contrées, prénom d'Australie, de Zambie ou de Namibie, de France ou de Navarre.

TARABISCOTÉ

«Je prévois le pire», avoue M. Bourdin. «Pratiquement, on ne peut plus refuser un prénom maintenant! A la limite, on ne va même plus en parler!» Pointe de regret.

En réalité, ce sont les officiers d'état-civil eux-mêmes qui, consultés au niveau suisse, ont souhaité cette modification: «On avait parfois trop de difficultés à convaincre...» Situations conflictuelles désagréables. Affaire sensible. Un enfant est toujours unique aux yeux des parents. L'affubler d'un prénom original, recherché, a souvent pour but de singulariser le petit. On ne compte plus dans les offices d'état-civil les histoires tarabiscotées de prénoms de constellation étoilée, de prénoms en référence à Dieu ou d'inventions pures et simples... «Il y en a qui ont l'esprit très malin! Si on insiste, on est cuit!»

Aujourd'hui, ne reste que cette notion de préjudice: qu'est-ce qui est «manifestement préjudiciable aux intérêts de l'enfant»? Question subjective par excellence. «Elle laisse la porte ouverte à toutes les interprétations». «Mais, conclut M. Bourdin, elle appartient aux parents, ou à la femme si elle n'est pas mariée». S. E.

Refuser un prénom? «C'est très très rare», souligne Jean-Paul Bourdin, officier d'état-civil au Locle. «En 25 ans de pratique, j'ai toujours réussi à convaincre les gens en discutant», ajoute ce président des officiers d'état-civil neuchâtelois, ancien président de leur association suisse.

PROBLÈMES PHONIQUES

En discutant? «Un prénom peut poser des problèmes phoniques avec le nom de famille; on rend attentifs les parents aux initiales». C'est l'histoire des Otto Bus, des Vincent Tim, et d'autres, abrégés en W. C., P.-T. T., etc.

Si jusqu'au 30 juin dernier, la loi se souciait des prénoms «choquants et absurdes» et de ceux ne déterminant pas clairement le sexe de l'enfant, aujourd'hui, seul compte le fait qu'ils ne soient pas «manifestement préjudiciables aux intérêts de l'enfant».

«C'EST LEUR CHOIX»

«Maintenant, si des gens veulent appeler leur fille Dominique, c'est leur choix», note M. Bourdin. Auparavant, les parents de-



REGARD

Napoléon et Minon

Il s'appellera Alexandre, Napoléon; elle s'appellera Minon, un point c'est tout! Il portera le nom de cette île, si belle. Elle portera le nom d'une étoile, d'une Mélusine, d'une star...

Curieuse affaire que choisir un prénom. La loi a abandonné la détermination obligatoire du sexe de l'enfant au nom d'une diversité culturelle. De plus en plus fréquemment, des prénoms sont puisés dans des cultures étrangères où la signification linguistique, du sexe notamment, n'apparaît pas du premier coup au commun des mortels suisses romands. Peu importe. Le petit sera de toute façon «fils de» ou «fille de». Cela suffit amplement.

La loi s'est assouplie. Mais, en fait, en fallait-il toujours une? Certains officiers d'état-civil ont hésité. Une grosse majorité a cependant estimé que l'article 69 de l'Ordonnance sur le service de l'état-civil ne devait pas être abrogé: «Il faut tout de même pouvoir refuser des prénoms lézant manifestement les intérêts de l'enfant». Un garde-fou, en fait. Sait-on jamais.

Reste que l'excentricité n'est pas toujours là où l'on pense. «Nazi» est un brave et innocent prénom suisse, des Grisons... Le diminutif tout à fait officiel d'Ignazi!

Dès lors, conseille M. Bourdin, président des officiers d'état-civil neuchâtelois, «si les parents veulent se singulariser, ils devraient donner un deuxième prénom, que leur enfant puisse ainsi choisir». «Le ou les prénoms inscrits à l'état-civil sont et restent toujours valables», rappelle-t-il. Un bon conseil.

Simone ECKLIN

Le panorama exposé à Lucerne souffre. On recherche des fonds

Bourbaki: chef-d'œuvre en péril

Hiver 1870/1871: la guerre franco-allemande fait rage. Défaite à Belfort, l'armée française de l'Est, sous les ordres du général Charles Bourbaki, obtient le droit d'asile en Suisse. Une partie des hommes franchira la douane des Verrières au matin du 1er février 1871. Exposé à Lucerne, le panorama, retraçant cette fantastique épopée, souffre aujourd'hui du poids des ans. Une association cherche des fonds pour restaurer ce chef-d'œuvre.

Le panorama est un véritable film des événements. On y voit, sur fond de paysage des Verrières, la rencontre des généraux, les hommes déposant leurs armes, une colonne intermina-

ble de blessés, les chevaux affaiblis se mangeant mutuellement crinières et queues, les infirmiers de la Croix-Rouge Suisse pour la première fois en activité de sa création par Henri Dunant... La

population du Val-de-Travers est également là pour aider les soldats, apportant nourriture, boissons et médicaments.

Ces événements tragiques ont été immortalisés sur une image

panoramique, exposée à Lucerne, d'un diamètre de 40 mètres et d'une surface de 1100 m² par le peintre Edouard Castres avec l'aide de neuf collaborateurs dont Ferdinand Hodler. Cette gigantesque toile, extrêmement réelle et entraînant le spectateur dans l'action, est un des chefs-d'œuvre de la peinture suisse du 19e siècle.

Aujourd'hui, le panorama, qui n'a pas bénéficié de soins appropriés pendant plus de 100 ans, est en danger. Une association récolte des fonds pour le sauver (la facture est de quatre millions). Elle s'est, notamment, adressée aux quelque 200 communes de Suisse qui recueillirent et soignèrent les soldats. Les Verrières verseront 5000 francs car, bien qu'à Lucerne, le panorama fait partie de leur patrimoine. (mdc)

● Verein zur Erhaltung des Bourbaki-Panoramas, c/o Bätting Treuhand AG, 6002 Lucerne. CCP 60-8204-0.



«LA STATUE CONTINUELLEMENT RETOUCHÉE»
AVEC GUY TOURAILLE

MERCREDI 9, JEUDI 10, VENDREDI 11,
SAMEDI 12 À 20 H 30 ET
DIMANCHE 13 NOVEMBRE À 17 H 30

Avec le soutien
Théâtre ABC - La Chaux-de-Fonds
Réservations: 039/23 72 22
de L'Impartial

Séance du Conseil général de La Sagne hier soir

Tireurs de la Vallée réunis

«C'est pour La Sagne, Brot-Plamboz et Les Ponts-de-Martel, l'occasion de donner une dimension régionale à la solution d'un problème commun: l'installation d'un stand de tir intercommunal au lieu-dit Les Gouttes», devait dire le Conseil communal de La Sagne, en présentant son rapport au Conseil général. Une séance du législatif tenu hier soir, sous la présidence d'Alain Bauermeister (lib-PPN). Après un large débat, le Conseil général a suivi le Conseil communal, acceptant le crédit demandé de 46.000 fr, par 11 oui contre 3 non (socialistes).

En fait, le coût de la réalisation revient à 150.132 francs. Mais avec l'apport des prestations des membres de la société de tir «Aux Armes de guerre» (5350 fr), d'un livre d'or (16.000), des subventions (9712), il ne reste que 119.070 fr, à répartir entre les trois communes, à raison de 50 ct par habitant, soit 44.462 fr pour La Sagne (888 habitants), 62.837 fr pour les Ponts-de-Martel (1255) et 11.765 fr pour Brot-Plamboz (235).

Pourquoi un stand intercommunal à La Sagne? Brot-Plamboz et Les Ponts-de-Martel n'ont plus de société de tir. Par contre, à La Sagne, la Société «Aux Armes de guerre» est dynamique et entreprenante. Raison pour laquelle une convention est intervenue entre les trois communes.



Les autorités sagnardes

Le Conseil communal de gauche à droite: J.-G. Béguin, D. Luthi (administrateur), A. Bauermeister (président du législatif), G. Oreiller, J. Matile et F. Oppliger. (Impar-Gerber)

OPPOSITION SOCIALISTE
Mis à part les socialistes, radicaux et libéraux acceptent le projet. M. Willen (PS) ne peut pas accepter la totalité de la dépense, alors que M. Kaufmann (PS) constate que depuis qu'il siège au législatif, on lui présente crédits extraordinaires sur crédits extraordinaires. Quant à Mme C. Häslar (PS), elle dira

qu'il y a des choses plus pressantes et voudrait voir un jour un programme de priorités des travaux envisagés par le Conseil communal.

Du côté des radicaux et des libéraux, on ne tient pas le même langage. Et tour à tour, MM. Matthey (PRD), Muller (lib-PPN) et Béguin (lib-PPN) soutiennent le projet. En rappelant qu'il est bon pour La Sagne ou encore en soulignant l'effort fait par la Société de tir ou encore en rappelant que d'autres sociétés ont l'appui des autorités.

Finalement, après l'intervention de Mme Jacqueline Matile (CC), le vote donne le résultat suivant: 11 oui, 3 non.

POMPIERS: MODIFICATION DU RÈGLEMENT

L'article 4 du règlement du Service de défense contre l'incendie subira un important changement (accepté sans opposition).

A l'avenir, les citoyens habitant la montagne seront soumis au Service de défense contre l'incendie ou au paiement de la taxe.

Enfin, le Conseil général a nommé membre de la Commission scolaire, Mme Suzanne Baehler, en remplacement de Mme Isabelle Ischer, démissionnaire.

RD

A Bikini Test

Parts d'ombre et de lumière

Une nuit de vendredi quelque part sur la face cachée de la lune. Un samedi soir irradié par le soleil du rythm'n'blues. Jeffrey Lee Pierce et Barrance Whitfield offrent un contraste assez étonnant. C'était à Bikini Test le week-end dernier.

Le fan observe Jeffrey Lee Pierce avec un mélange de tendresse et d'effroi: bouffi, informe, dégingué, l'homme est une masse menaçante et une assez bonne incarnation de chaos originel. Toujours errant entre plusieurs types de folie, il n'a jamais roulé pour le fun. D'autres font ça très bien. Incertain, fruste, entre hilarité et amertume, Jeffrey triture sa guitare acoustique et le blues qu'il déchiquète n'est pas pour MTV. Le chant est au diapason: douleur nocturne; celle d'un être chimiquement instable. Ce blues-là doit plus à H.P. Lovecraft qu'à Eric Clapton. Effrayant.

Le lendemain, Barrance Whitfield se chargera d'exorciser Bikini Test avec son rythm'n'blues radioactif. Barrance est rondouillard et positif. Ce véritable juke-box ambulancier, servi par un groupe époustoufflant, enfle les classiques plus ou moins obscurs avec une jovialité indéfectible. La salle suit comme un seul homme, direction le sauna de la gestuelle. C'est le délire, le panard, le pied. En un mot: youpi!

Jeffrey et Barrance: deux facettes antagonistes d'un même objet. Je prends l'une et l'autre.

(mam)



Barrance Whitfield
Rythm'n'blues radioactif.
(Raphaël Jacot)

NAISSANCE

EMANUELLE

a jeté l'ancre
le 6 novembre 1994

à la Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Pilar et Jean-Luc
DROZ-DIT-BUSSET-
TAFURT

PUBLICITÉ



Faites un pied de nez à novembre et offrez-vous une journée d'évasion!
CFE. Grâce à la promotion d'automne du 29.10 jusqu'au 30.11.1994. La carte journalière «action» pour l'abonnement 1/2 tarif vous permet de voyager au prix dérisoire de 20 francs. Sans abonnement 1/2 tarif elle coûte 40 francs. La carte journalière «action» est valable chaque jour en 2e classe. Du lundi au vendredi à partir de 9 heures seulement.

290-132610-029 ROC

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Au cimetière
Les Italiens
commémorent



Sous un petit crachin d'automne, la collectivité italienne, rassemblée dimanche matin au cimetière de la ville, a rendu hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la liberté. A ceux d'ici, à ceux d'ailleurs et de toutes les guerres. A ceux encore qui ont libéré l'Italie du fascisme. A ce propos, M. Andrea Serra, président du comité des Italiens à l'étranger (Comites) n'a pu taire la préoccupation que représentent les nationalismes, fermement condamnés par l'histoire, et qui resurgissent en Italie dans le but de diviser le pays en un Etat fédéraliste. Rappelant les secousses de l'histoire, il a conclu: «l'Italie est une et indivisible, que nos gouvernements sachent respecter le sacrifice de ceux qui sont morts pour un idéal démocratique.»

(ddc - photo Henry)

Correctionnel
Deux fois
la drogue

Lors de sa première audience de jeudi dernier 3 novembre, le Tribunal correctionnel a condamné M. K. - prévenu d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants - à deux ans d'emprisonnement, peine suspendue au profit d'un traitement ambulatoire. Le même jour, I. F. a été condamné, pour une affaire de drogue également, à deux ans de prison, ainsi qu'à l'expulsion du territoire suisse pour une durée de 10 ans, sans sursis. Son arrestation immédiate a été exigée. (Imp)

Succès des portes ouvertes au CAR samedi

Recette d'une fête réussie

Parents, enfants et animateurs s'étaient donné rendez-vous samedi au CAR (Centre d'animation et de rencontre), histoire de partager, le temps d'une journée, le plaisir de participer à une pléiade d'activités ouvertes.

Si le CAR avait encore besoin de prouver toute l'importance d'une mission qu'on lui attribua voilà 22 ans à la commune, l'occasion fut donnée samedi. La participation des parents et des enfants qui s'étaient déplacés fort nombreux lors de la journée «animations ouvertes» fut extraordinaire.

Rempli dans les moindres recoins, le CAR grouillait d'activités les plus diverses. Tant il est vrai que pour être réussie une fête doit aussi être préparée par les enfants eux-mêmes, la cave fut transformée grâce aux adolescents en un énorme train fantôme. Elle doit toujours résonner des cris des plus petits, qui, courageux mais pas téméraires, s'y rendirent en masse, cramponnés néanmoins à une main

adulte et protectrice. Pris d'assaut autant par les parents que par les enfants, les ateliers les plus divers (sérigraphie, papier marbré, cyanotype etc...) n'arrivaient souvent plus à répondre à la demande.

Concoctés par les enfants durant les différents camps organisés par le CAR tout au long de l'année, les spectacles se suivaient presque à un rythme de représentations d'enfer. Quant aux rappeurs, difficile de reconnaître avec précision Chook, Mol-Di ou Damien, tant cela tournait avec agilité et rapidité.

Témoins de tous les camps, les murs recouverts d'extraordinaires histoires photographées explosaient littéralement sous la joie des enfants, qu'une pellicule parfois indiscreète avait su saisir à point nommé.



Grandir hors du cocon familial

Au CAR, l'activité n'est qu'un prétexte à la rencontre (Privée)

Le piano à l'Ancien Manège

Un espace à sa mesure

Voilà un lieu où la musique sait se faire aussi revigorante que l'air qu'on y respire. L'Ancien Manège séduit, il retient l'intérêt des plus grands artistes, tandis que généreusement suivent les sponsors. Samedi, la cour intérieure a fait le plein d'auditeurs autour des pianistes Edith Fischer et Jorge Pepi.

Le lieu permet les rencontres les plus sympathiques entre musiciens et public qu'on ne tient plus aussi respectueusement à distance de la «star» qui ne fait en général qu'un passage éclair. Ces artistes, parmi les plus cotés, acceptent de jouer quasiment gracieusement, tandis que le piano offre l'avantage d'une prati-

que souple, permet les associations d'instruments, de répertoires, dont la diversité n'a pas de limite. Ah les belles soirées en perspective!

La vraie merveille des interprétations de Edith Fischer et Jorge Pepi, à quatre mains sur le piano, c'est le naturel. Tout tombe juste, tout sonne juste, c'est aussi bête que ça. Et quand on a entendu la pulsation souveraine que les artistes donnent aux pages de Mozart, Schubert, Mendelssohn, Brahms, Dvorak, Poulenc, plus en bis Schumann et Barber, on se dit que le naturel, c'est génial.

● Samedi 10 décembre, 17 h 45, récital Olivier Sørensen

Exposition locale d'oiseaux

Le palmarès 1994

L'exposition locale d'oiseaux du club La Volière s'est tenue les 5 et 6 novembre derniers à l'Ancien Stand. Quelque 23 élevages ont présenté à l'œil avisé des juges pas moins de 235 volatiles. Ci-dessous les champions de chaque catégorie:

Canari de forme isolé: Pellegrini Fulvio, Gloster consorts, 90 pts.
Canari de forme collection: Pellegrini Fulvio, Gloster consorts, 357 pts.
Canari Lipochrome isolé: Guinard Clément, rouge, 90 pts.
Canari Lipochrome collection: Pellegrini Fulvio, blanc récessif, 354 pts.
Canari Mélanine isolé: Vienne Francis, brun pastel mosaïque rouge, 90 pts.
Canari mélanine collection: Vienne Francis, agate mosaïque rouge, 355 pts.
Indigène isolé: Pellegrini Fulvio,

Tarin des aulnes, 94 pts.
Indigène collection: Pellegrini Fulvio, bouvreuil, 358 pts.
Exotique isolé: Joliet Georgette, gould tête noire, 91 pts.
Exotique collection: Terraz Samuel, diamant à queue rousse, 354 pts.
Hybride avec sang de canari isolé: Vienne Francis, chardonneret × canari, 91 pts.
Hybride avec sang de canari collection: Vienne Francis, chardonneret × canari, 355 pts.
Perruche isolé: Beuchat P.-A., perruche cobalt, 90 pts.
Perruche collection: Berset Séraphin, arlequin bleu, 354 pts.
Grande perruche isolé: Maradan Germ., Agapor. rosécollis panaché, 91 pts.
Grande perruche collection: Maradan Germ., rosécollis normal vert, 357 pts.
Classe C: Petoud Olivier, touraco vert, 93 pts. (pfb)

Les capteurs solaires pourront fleurir sur les toits de la vieille ville

Un immeuble sur dix au maximum

Début 93, une demande d'autorisation pour la pose de capteurs solaires sur un immeuble de la vieille ville avait poussé le Service d'urbanisme à réaliser une étude sur l'impact de telles installations dans le périmètre ancien. Le résultat a valu à La Chaux-de-Fonds le Prix solaire 94 de la Confédération.

Comment concilier protection du patrimoine architectural et développement des énergies renouvelables? Cette question, le Service d'urbanisme se l'est posée à propos d'une éventuelle prolifération des capteurs solaires sur les immeubles de la ville ancienne. La vue sur les toits du secteur en damier fait partie intégrante de l'image de La Chaux-de-Fonds. La conservation du cachet de la ville, qui lui a valu le prix Wakker 94, est l'une des tâches de la commune.

D'un autre côté, le programme Energie 2000 de la

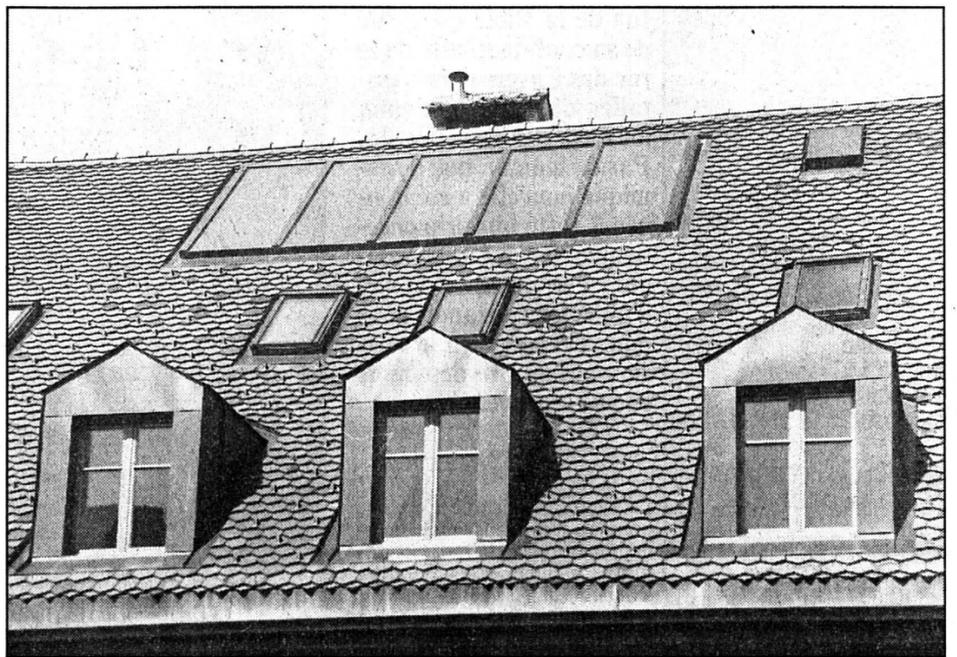
Confédération demande aux collectivités publiques d'étudier les moyens d'utiliser les énergies renouvelables. L'emploi de capteurs solaires pour la production d'eau chaude participe à cette démarche.

ÉTUDE D'IMPACT

Dès lors, le Service d'urbanisme a procédé à une étude d'impact. Apparemment, La Chaux-de-Fonds serait la première cité de Suisse à avoir fait cette démarche. A l'aide de photo-montages, plusieurs scénarios ont été évalués: quelle allure aurait la ville si respectivement 10%, 30%, 50% ou 100% des immeubles étaient équipés de panneaux solaires? Les directives fédérales préconisent une proportion de 3% de l'énergie thermique fournie par des énergies renouvelables. Pour La Chaux-de-Fonds, cela représente quelque 17,5 millions de KWh.

Les simulations ont montré que seule la première variante, avec 10% d'immeubles équipés, présentait un impact acceptable. Ainsi, les capteurs sont isolés. La production d'énergie est de 5 millions de KWh, soit près du tiers de l'objectif d'Energie 2000. Avec 30% de bâtiments fonctionnant au solaire, l'impact serait considérable.

La première variante est en



Un capteur solaire dans le quartier de l'Industrie

Si 10% des besoins en eau chaude sanitaire sont couverts, l'impact esthétique sera supportable, estime le Service d'urbanisme.

outre la plus réaliste sur le plan économique. Elle suppose que 50 à 100 immeubles soient équipés chaque année jusqu'en l'an

2000, subventions fédérales à la clé. Si un tel programme se réalisait, les Chaux-de-Fonniens devraient s'habituer à voir fleurir

les panneaux sur des vieux toits que la mode des velux a déjà passablement modifiés.

A. M.

BRÈVE

Club 44

Plaquette pour un cinquantenaire

Fêtant cette année son 50e anniversaire, le Club 44, avec l'appui de l'Institut neuchâtelois, vient d'éditer une plaquette au titre prometteur: «Cinquante ans au service d'une collectivité et un passé porteur d'avenir». Charles Thomann, historien chaux-de-fonnier, Edgar Tripet, président du Club 44 de 1983 à 1993, ancien vice-président de la Fondation Pro Helvetia et Jacques de Montmollin, délégué culturel de la prestigieuse institution neuchâteloise, en sont les auteurs. S'ils explorent le passé, ils racontent aussi ce que signifie, aujourd'hui encore, une aventure culturelle exceptionnelle dans notre pays, qui ne cesse d'être exemplaire. Cet ouvrage de 68 pages aux textes et illustrations mélangés est broché sous couverture en deux couleurs. Trois chapitres, au long desquels les auteurs expliquent ce qu'une telle aventure peut apporter, comment le Club tente de s'adapter aux temps futurs, pour finalement rester, malgré le développement de l'audiovisuel, ce lieu d'échanges et de dialogue direct dont notre société aura toujours le plus urgent besoin. (cm)

● Pour commander l'ouvrage, s'adresser aux Editions Gilles Attinger, case postale 124, 2068 Haute-rievre.

AGENDA

U3A

Vienne 1900

L'Université du 3e Age donnera cours mardi 8 novembre, à 14 h 15 à l'aula de l'EPC (Ecole professionnelle commerciale), rue de la Serre 62. René Jotterand, ancien secrétaire général du DIP de Genève, parlera de «Vienne 1900: un jaillissement d'innovations», avec diés. (Imp)

Théâtre

Rentrée avec Annie Cordy

Le premier spectacle de l'abonnement 1994 - 95 au Théâtre met en scène Annie Cordy et Etienne van der Belen dans «Six heures au plus tard» de Marc Perrier. Mercredi 9 novembre, à 20 heures. (DdC)

Auberge-hôtel aux Bulles

Qui veut des Rochettes?

Depuis septembre 1993, l'Auberge des Rochettes, aux Bulles, laisse claquer ses volets à tous vents; cette bonne table de la région avait alors fermé ses portes à la suite d'une faillite.

Le créancier hypothécaire, l'UBS, se démène depuis lors pour redonner un maître à la maison et tenter de faire revivre ce lieu gastronomique. Deux intéressés ont laissé espérer que

cette jolie auberge pourrait être vendue de gré à gré, sans passer par la mise aux enchères publiques.

La banque, dont les engagements globaux, hypothèques et intérêts cumulés, se montent à 1,1 million de fr a lâché du lest et fixé son prix à 650.000 francs.

Après calcul des travaux à effectuer, au niveau des sanitaires et du chauffage tout par-

ticulièrement, les acheteurs potentiels ont estimé l'affaire difficilement rentable et ont renoncé.

La banque trouvera-t-elle l'oiseau rare avant la vente aux enchères? Peut-être, si l'on sait que, avec un calendrier des plus chargés, l'Office des faillites n'envisage pas de vendre ce bien avant avril ou mai 1995.

L'expertise est d'ailleurs actuellement en cours. (ib)

Quinzaine culturelle sénégalaise

L'Afrique entre au MBA

Dans le cadre de la Quinzaine culturelle sénégalaise et du Prix littéraire de La Chaux-de-Fonds, et avec un peu d'avance sur l'ouverture officielle des manifestations - qui aura lieu à l'Ancien Manège mardi 15 novembre - le vernissage d'une double exposition de photographies et de sculptures a réuni l'Afrique et le Musée des beaux-arts (MBA), dimanche dernier.

Comme si l'on regardait un film, on découvre un à un les visages des notables, fonctionnaires et commerçants de Bamako (Mali), immortalisés dans leurs plus beaux atours par Seydou Keita, ébéniste devenu photographe. Ces visages et ces per-

sonnages d'une partie de la société malienne, fixée à un moment donné, c'est-à-dire dans les années cinquante, intriguent le regardeur qui cherche, au-delà du portrait, l'histoire personnelle de ces interlocuteurs muets, mais combien présents.

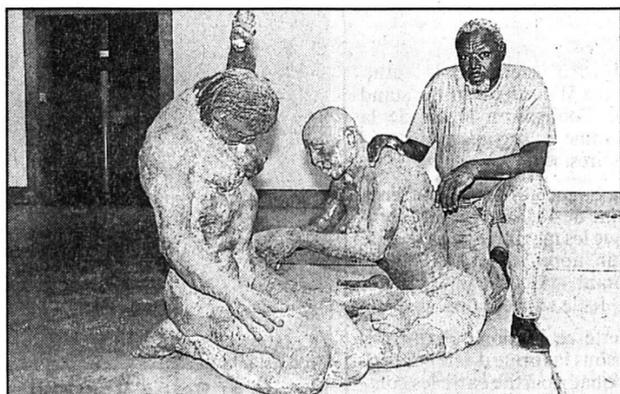
Ce travail en noir-blanc met en valeur non seulement la beauté des personnages, mais encore la magnificence du vêtement féminin, sur fond de tissus et de dentelle. Présentées en collaboration avec le centre de Saint-Gervais (Genève) et sa future manifestation Black Movie, ces photographies furent montrées à Rouen et aux rencontres internationales d'Arles l'année dernière, à l'occasion de la pre-

mière visite en Europe d'un Seydou Keita âgé de 70 ans.

Second volet culturel africain au MBA, les fascinantes sculptures géantes d'Ousmane Sow. Sur fond de sable dans les deux grandes salles du MBA, on se trouve confronté à de grandes figures d'athlètes, qui semblent venues du fond des âges. Hommage aux célèbres Noubas, que les photographies signées Leni Riefenstahl ont fait connaître dans le monde entier, elles sont faites d'un agglomérat de matériaux souples sur armature métallique. Muscles saillants dans l'effort, visages peints et très expressifs, elles allient académisme et modernisme, tout en défiant les règles de l'équilibre. Pour la première fois en Suisse, elles montrent en quelque sorte dans l'espace ce que les photographies de Keita font voir sur papier.

Kinésithérapeute, Ousmane Sow a sans doute une appréhension toute particulière du corps humain, qu'il modèle en connaisseur. Arrivé à 22 ans à Paris, le jeune homme aujourd'hui âgé de 59 ans avait dû renoncer, pour des raisons financières, à fréquenter l'Ecole des beaux-arts. Actuellement, on retrouve ses œuvres à la Dokumenta de Cassel (1992) et ses séries touchent aussi les Masaï, les Zoulous ou les Peuls. (sg)

● Jusqu'au 20 novembre.



Ousmane Sow

Une paire de Noubas géants au MBA. (Impar-Gerber)

Requiem allemand de Brahms

Dans le temps liturgique

A l'occasion du 100e anniversaire de la chapelle mennonite des Bulles, les chœurs de la Fédération évangélique suisse de chant, arrondissement Seeland-Jura-Soleure, plus Ipsach et Les Bulles - 240 choristes - ont donné dimanche à la Salle de musique, une interprétation recueillie du Requiem allemand de Brahms.

Dès les premières invocations, le ton est donné: chef et chœurs ont de profondes affinités avec l'univers de Brahms. Vibrantes, ardentes, torrentielles, les phrases sont sculptées avec souplesse. Sopranos très pures, altos, ténors et basses en agréable nombre, l'ensemble répond aux moindres sollicitations du chef, qui ne se prive pas pour multiplier les contrastes dynamiques, pour colorer chaque invocation, ou conduire un crescendo jusqu'à l'éclatement.

Inspiré, Bernhard Scheidegger conduit le Requiem comme un grand cycle, avec des enchaînements entre certaines séquences, ou, au contraire, les in-

dispensables coupures entre d'autres. La version de Bernhard Scheidegger et de ses chœurs interpelle par sa ferveur, son intériorité.

Les voix solistes, Ursula Furi-Bernhard, soprano, Hans Peter Scheidegger, basse, avaient une beauté remarquable et l'émotion que les interprètes insufflèrent à leurs rôles était communicative.

L'Orchestre symphonique de Bienne (SOB) - qui saisit l'occasion pour faire part du 25e anniversaire de sa fondation - atteignit à une opulence qui fit également merveille tout au long de l'œuvre.

D. de C.

● L'exécution du Requiem allemand de Brahms, à la Salle de musique, par les chœurs CSS, solistes et orchestre, dirigés par Bernhard Scheidegger, fait l'objet d'un enregistrement CD. Il peut être commandé en souscription au prix de 28 francs chez ZB-Tonaufnahmen H. Zurbrugg, Schulgasse 13, 3274 Merzlingen.

PUBLI-REPORTAGE

REMISE D'UNE VOITURE À JUMBO

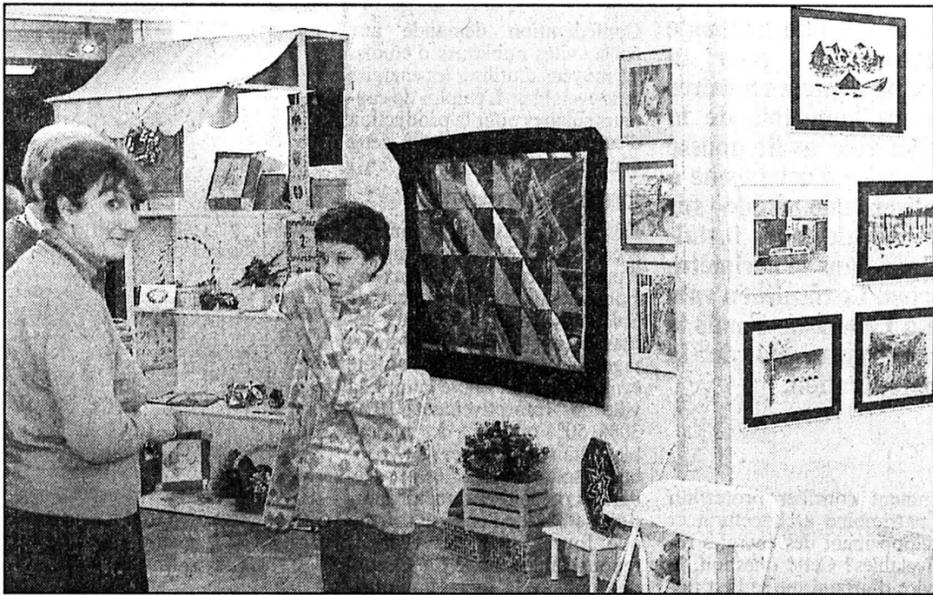


Pour fêter son dix-huitième anniversaire, l'Hypermarché Jumbo a organisé une grande tombola avec tirage au sort. L'heureux gagnant de la voiture Mazda Cabriolet est M. André Beuret du Locle, entouré de M. Pampuri, directeur de l'Hypermarché Jumbo et de M. Charnaux du Garage de l'Avenir qui lui tend les clefs de la voiture.

Bible et famille ouvre ses portes

Lieu d'accueil actif

Depuis trois ans, la Maison de la Bible est sortie de sa confidentialité de la rue des Envers pour s'installer dans de nouveaux locaux, rue Bournot 25. Parallèlement, une dynamique nouvelle a été donnée à cette librairie chrétienne par les bénévoles qui l'animent. Aujourd'hui, elle s'agrandit pour mieux répondre à la mission qu'au fil des mois elle s'est fixée.



Des locaux accueillants

Jusqu'à samedi, on peut y admirer des travaux d'artisans.

(dn)

La Maison de la Bible est une organisation évangélique internationale qui se charge de la diffusion de Bibles et de littérature chrétienne. Le siège romand est à Prévèrenges et un comité de lecture sélectionne avec rigueur les ouvrages qui font partie du catalogue. L'association n'est affiliée à aucune communauté religieuse en particulier, et a été reconnue d'utilité publique.

RÉPONDRE À DES BESOINS

Au Locle, sous l'impulsion des deux bénévoles qui ont pris en charge la librairie, après la re-

traite de M. Etienne qui s'en occupait, ce lieu a pris une orientation plus élargie. La «MB» est devenue un endroit de rencontre, presque de refuge pour des personnes en détresse qui ont trouvé là des oreilles attentives, compatissantes, et le réconfort dont elles avaient besoin. Ces activités «annexes» sont apparues, au cours des mois, comme une véritable vocation et ont pris une ampleur toujours plus importante. Peu à peu on s'est trouvé à l'étroit dans les locaux. L'opportunité de la libération d'une boutique située sur le même palier a décidé les responsables de la «MB» de profiter de cet espace pour mieux «prendre ses aises».

ACTIVITÉ ACCRUE

Dans ce nouvel espace, où se déroule actuellement une exposition d'artisanat, il est prévu de créer un point de rencontre à vocation familiale et, bien sûr, chrétienne. Son nom d'ailleurs est sans équivoque: «Bible et famille». Pourtant on n'y fera aucune discrimination.

Une activité sera mise sur pied à l'intention des femmes d'abord, seules ou au foyer, et des couples et parents. Ainsi seront proposés des cours (par exemple de couture, de peinture, de crochet), afin d'encourager les femmes, parfois condamnées à la solitude ou à une certaine oisiveté, à devenir créatives.

Des séminaires pour couples et parents seront organisés en soirée et des après-midi récréatifs permettront à tous ceux qui le désirent ou en éprouvent le besoin de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les cinq bénévoles, provenant de divers milieux évangéliques qui aujourd'hui animent la Maison de la Bible et Bible et famille seront toujours disponibles pour écouter et réconforter tous ceux qui sont dans le désarroi ou découragés suite à une situation ou un problème qui, souvent, paraît inextricable ou insoluble.

Signalons encore que ce lieu de rencontre n'a aucun rapport avec quelque secte que ce soit et qu'il est ouvert à qui veut bien en franchir la porte.

Et pour illustrer le côté «multifonction» de ces locaux, sept artisans-artisans proposent leurs travaux divers en une exposition ouverte jusqu'au 12 novembre. Une occasion de découvrir les locaux accueillants de Bible et famille et de la MB. (dn)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVES

Liaison Gare - Mi-Côte provisoirement fermée

La route reliant la gare du Locle à la rue de Mi-Côte (sur territoire des CFF) sera fermée au trafic dès mercredi pour une durée de trois semaines. Des travaux de remise en état d'un mur de soutènement dominant le cul de sac du Crêt-Perrelet - qui s'est dégradé - seront en effet entrepris dans ce secteur, avec de surcroît la pose d'une barrière de sécurité sur plusieurs dizaines de mètres. Le service des bus PTT et ALL sera assuré normalement, mais quelques places de parcs seront supprimés pour permettre à ces gros véhicules de manœuvrer. Une signalisation adéquate indiquant la fermeture de ce tronçon sera disposée, par la police locale. (Imp)

Rue Henri-Perret Voiture en feu

Vers 23 h 30 dimanche, les premiers secours sont intervenus rue Henri-Perret pour une voiture en feu. Le véhicule est hors d'usage. Les causes sont indéterminées pour l'instant.

La Résidence Magnifique don

La Fondation de La Résidence vient de recevoir, de manière parfaitement anonyme, un magnifique don de 30'000 francs. Tant la direction que le conseil de cette institution ont été très touchés par ce fort beau geste. Par ces quelques lignes, ils tiennent à remercier le ou la généreux(se) donateur(trice). (Imp)

AGENDA

Votations fédérales Soirée-débat du PS

Le Parti socialiste des deux villes du Haut invite la population des Montagnes à participer à une soirée-débat, ce mardi 8 novembre, à 20 h, à l'aula de l'EPC, Serres 62 à La Chaux-de-Fonds. Il y sera question de la loi sur l'assurance-maladie, avec Roger Duvoisin, ancien chef cantonal de l'assurance-maladie et de la loi sur les mesures de contrainte dans le droit des étrangers dont parlera François Borel, conseiller national. (Imp)

Bus place du Marché Info AVS-AI

Un bus du Centre social protestant est basé aujourd'hui 8 novembre de 10 h à 17 h sur la place du Marché, et offrira des informations sur les prestations complémentaires pour les rentiers AVS-AI, ainsi que sur d'autres aspects de la législation sociale. (Imp)

Concours d'affiches pour la Revue

Ils ont gagné!

Les résultats viennent de tomber: les trois lauréats du concours d'affiches organisé par «L'Impartial» pour la Revue de Cuche et Barbezat sont désormais connus. Il s'agit de trois graphistes: la Lausannoise Hélène Baur (3e), la Locloise Nanouche Kaussler (2e) et le Chaux-de-fonnier Tony Marchand, dessinateur dans votre journal préféré, qui gagne le premier prix.



Les deux gagnants présents

De gauche à droite, Nanouche Kaussler et Tony Marchand, devant l'œuvre lauréate.

Ces prix ont été remis hier soir au Musée des beaux-arts du Locle, en présence notamment des membres du jury et du conseiller communal Paul Jambé. Le conservateur Claude Gfeller (membre du jury) affirmait que ces affiches s'intégraient parfaitement dans la collection de gravures du Musée, qui apprécie de s'ouvrir ainsi à l'extérieur. Marcel Schiess, de «L'Agence», a indiqué que compte tenu de délais plutôt courts, le concours a eu du succès: 15 projets. L'affiche lauréate sera tirée en grand format à 500 exemplaires qui seront placardés dans tout l'arc jurassien et le canton. Elle ornara

aussi la couverture des 5000 programmes qui seront édités.

Les prix sont les suivants: un chèque de 1000 fr offert par Dixi pour Tony Marchand; un abonnement d'un an à «L'Impartial» et 10 places pour la Revue pour Hélène Baur; et deux abonnements pour la saison du Casino, offerts par la commune du Locle, pour Nanouche Kaussler.

Le thème général a inspiré les créateurs: humour au pouvoir! Le public pourra s'en rendre compte puisque les affiches se-

ront exposées au Casino pendant la durée de la Revue.

Justement, cette Revue? Elle présentera 17 comédiens, danseuses et musiciens sur scène, soit Cuche et Barbezat plus 15 amis, qui joueront 15 fois, du 15 décembre au 15 janvier, énumère Benjamin Cuche. Et les sketches? «On remplit notre sac à idées», mais bien sûr que des thèmes tels que les malheurs de la Royal Family ou la World Cup de foot ne sauraient passer inaperçus.. (cld)

Législatifs des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz

«Oui» au stand de tir

C'est par 21 voix sans opposition aux Ponts-de-Martel et à l'unanimité à Brot-Plamboz que les législatifs de ces deux localités ont accepté, hier soir, les crédits permettant la modernisation du stand de tir de La Sagne, qui deviendra intercommunal. A La Sagne, les conseillers généraux ont également dit «oui» à cette solution à dimension régionale, dont les travaux sont globalement estimés à 150.100 francs.

Aux Ponts-de-Martel, seuls deux membres se sont abstenus lors du vote du crédit de 63.000

fr, somme dévolue à cette localité au prorata du nombre de ses habitants; une clé de répartition uniformément utilisée.

Les Ponliers n'avaient d'ailleurs envisagé aucune autre solution, avec Le Locle par exemple, «afin de maintenir et développer des activités dans le bassin naturel de la vallée, entre trois villages qui entretiennent déjà des collaborations réciproques», a expliqué Michel Monard, président de commune.

A Brot-Pamboz, où le crédit se monte à 12.000 fr, il a été question des frais d'entretien et

d'infrastructure dans le futur, du taux d'occupation du stand et de l'obligation légale de la commune à organiser des tirs militaires.

La Sagne aura à déboursier la somme de 46.000 fr, étant entendu que les membres de sa société de tir apporteront 21.400 fr, montant auquel il faut ajouter 9700 fr de subventions.

Cette réalisation se concrétisera sous la forme d'une convention quadripartite entre les communes concernées et la Société de tir de La Sagne.

(jcp-paf)

«Défi américain» au Cerneux-Péquignot

A la démesure du temps

Après la traversée de la Vallée de la mort en Californie, la descente et la remontée du Grand Canyon en une journée, ainsi qu'une virée européenne de Gibraltar au Cap Nord, le Valaisan Serge Roetheli et son épouse Nicole se proposent de relier la Terre de Feu à l'Alaska, lui à pied, elle à vélo: 26.000 kilomètres en 33 mois. Invités la semaine dernière par l'Association de développement du Cerneux-Péquignot, ils ont présenté leur périple surnommé «Défi américain».

La traversée des deux Amériques, du sud au nord, peut paraître irréalisable, utopique, tant elle semble dépasser les limites humaines. Pourtant, Serge Roetheli, guide de montagne, est reconnu pour ses qualités d'endurance et ses facultés de se surpasser. Afin de donner à cette aventure une dimension humaine, ce marathonien a décidé de courir en faveur des enfants meurtris dans le monde, en particulier pour ceux qui vivent dans les pays qu'il parcourra. Les kilomètres seront donc vendus et les bénéfices seront versés à l'Association François-Xavier Bagnoud.

Le départ est prévu au début du mois de janvier 1995: «Voici

trois ans que nous nous préparons physiquement et moralement à ce voyage à la démesure du temps. Pour ne plus avoir d'attaches avec la Suisse, nous avons arrêté le travail et vendu la voiture. Ce qui nous inquiète le plus, ce sont les risques de déséquilibre dus au climat, à l'hygiène (gare aux virus!) et à l'alimentation; car nous avons choisi de nous intégrer au peuple», confie Serge. Le passage le plus délicat demeurera sans doute la traversée de l'Amérique du Sud, d'Ushuaia à Medellin, en passant par la cordillère des Andes; autant de paysages désertiques.

Après l'Amérique centrale, le Mexique et les Etats-Unis, il ne restera «plus» que 3500 kilomètres pour aller de Vancouver à l'Alaska, à travers les forêts, les lacs et les rivières. Sur son vélo, Nicole transportera tout le matériel de première nécessité (environ 25 kilos), de manière à disposer d'une autonomie complète pendant un mois: eau, sacs de couchage, pharmacie, vêtements, chaussures... Une poste restante sera mise sur pied pour maintenir les contacts avec la Suisse, les amis et toutes les personnes désireuses de manifester au couple leur appui à l'adresse suivante: «Défi américain», 1964 Conthey. (paf)



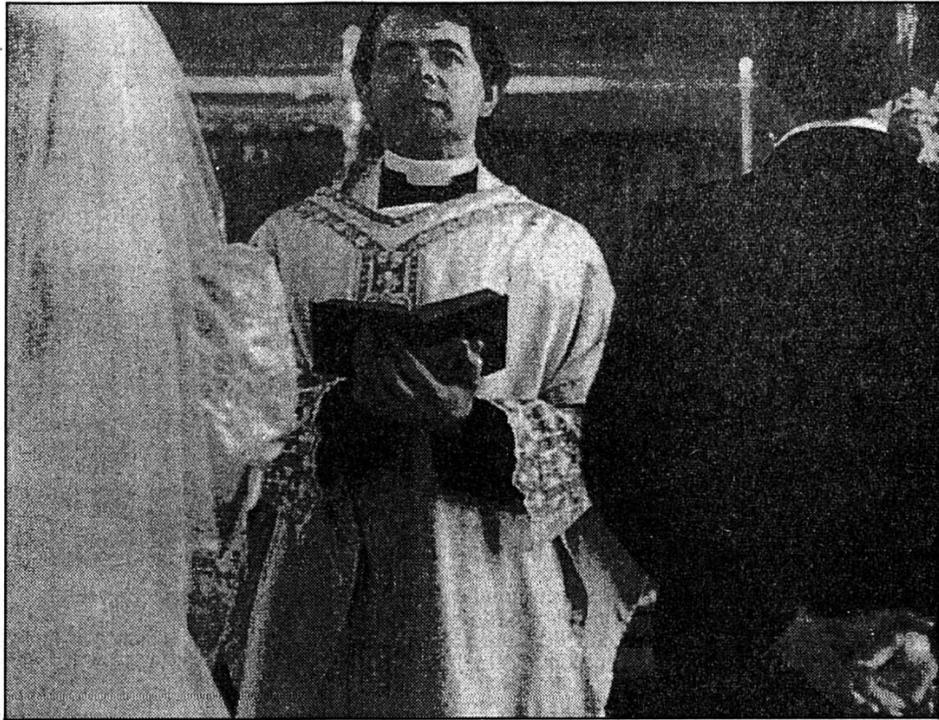
Nicole et Serge Roetheli

26.000 kilomètres à pied et à vélo à travers les deux Amériques: un pari un peu fou. (Favre)

Cinquième festival du film de Morteau

Quinze ans de cinéma britannique

Du 9 au 14 novembre, les amoureux du cinéma pourront en avoir plein les yeux à Morteau. Après les pays de l'Est, le Japon, les pays Scandinaves et le Québec, l'équipe d'animation cinéma de la MJC de Morteau a décidé de rendre hommage au cinéma britannique. Cette cinquième édition du festival pourrait bien être celle du record d'affluence tant le programme proposé est attractif.



Festival de cinéma

Quatre mariages et un enterrement.

Le libéralisme tatchérien n'est pas épargné non plus avec la comédie de Ken Loach, «Riff-Raff» ou le regard sur Liverpool de Terence Davies dans «Distant voices still lives». Un créneau est réservé au jeune public avec l'excellente réalisation de Mike Newell, «Le cheval venu de la mer».

ANIMATION PAR PHILIPPE PILARD

Durant le week-end, les films seront présentés par l'un des meilleurs spécialistes du cinéma britannique, M. Philippe Pilard. Critique et historien du cinéma, il a été chargé de cours, de 1970 à 1989, aux Universités de Vincennes, de Jussieu, puis de Nanterre.

Il a également cofondé l'Agence du court-métrage et présidé la Société des réalisa-

teurs de films. Depuis 1971, il collabore activement à plusieurs revues spécialisées. Il est également l'auteur de plusieurs livres consacrés à l'Angleterre et a réalisé des téléfilms et des feuilletons pour la télévision, parmi lesquels Moravagine et Histoire de Thérèse. Depuis 1982, il travaille à l'élaboration des soirées thématiques d'Arte: Liverpool, Irlande-Irlandes...

PRIX DE LA CRITIQUE LYCÉENNE

A l'occasion du Festival du cinéma québécois, une collaboration fructueuse s'est instaurée avec les lycéens de terminale de Morteau. Ceci n'est pas un hasard. En effet, le noyau dur de l'équipe cinéma est constitué de professeurs de l'établissement qui considèrent le cinéma comme un art majeur et un moyen d'expression de premier ordre.

GRANDE CAPACITÉ D'ANALYSE

A l'issue du précédent festival, les lycéens avaient opéré un classement des productions et annoncé leur palmarès en public. A cette occasion, ils avaient fait preuve d'une grande capacité d'analyse. Rendez-vous avait donc été pris, avec l'accord du proviseur Michel Lombardot, pour la poursuite de ce travail des lycéens.

Après une préparation théorique sous forme de stages consacrés à l'esthétique et à l'histoire du cinéma, un atelier cinéma devrait être créé qui pourrait déboucher sur une option d'enseignement.

Bien entendu, des tarifs attractifs ont été étudiés. (dry)

● Pour tous renseignements: MJC Morteau. Tél: 81 67 04 25.

Orphée aux enfers

Immense succès

Pas le moindre strapontin de libre pendant trois jours à Morteau. Gros succès à Vesoul. Salle comble à Pontarlier. Voilà le résultat ô combien mérité d'Orphée aux enfers, l'opéra bouffe d'Offenbach, monté par un atelier lyrique à Morteau. Spectacle étonnant et détonant, riche en couleurs, en trouvailles scéniques, éclatant dans sa diversité mais surtout d'une très grande qualité vocale de la part des solistes, des chœurs et des enfants mis en valeur par une excellente mise en scène. Bref, un spectacle total qui a soulevé l'enthousiasme des spectateurs pris sous le charme.

Deux ans pour aboutir! Il fallait ce temps de travail parfois rude, souvent contraignant, pour peaufiner un spectacle que Jean-Louis Vuillermoz allait oser transposer dans le monde des médias.

Transformer Eurydice en minidette devenant la proie de deux superstars de la télé: Jupiter et Pluton, il fallait y penser. Conserver le déroulement de l'histoire d'Orphée, choisir des personnages collant aux rôles, mettre en valeur les remarquables qualités vocales de Mireille Portat et de Nathalie Malichentko - merveilleuses dans les rôles de l'opinion publique et Eurydice - laisser éclater les jeux de scène de Mohamed Guillati, jeune professionnel pontissalien assurant à lui seul les personnages de Pluton, Aristée et Mercure, voir une ribambelle de comédiens amateurs de la région, toujours en situation de «jeu», donnant un rythme soutenu à l'ensemble... voilà les ingrédients de l'immense succès de cette création.

Côté musical, le travail vocal mené par le Centre polyphonique de Franche-Comté a porté ses fruits. La passion du directeur musical Luc Denoux et le travail en profondeur de Mireille Portat, soutenus par un orchestre réduit mais très présent, a fait passer de très grands moments de musique.

Au cours de la petite réception qui suivit la dernière représentation de Morteau, Hilaire Bosa, adjoint au maire, n'a pas manqué de relever: «Ce fut sans conteste le plus beau spectacle que Morteau a accueilli depuis longtemps.» (rv)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Montbéliard

Visite ministérielle

François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, inaugurerait le mardi 15 novembre le pôle universitaire du pays de Montbéliard financé en partie par des crédits européens. (p.a.)

Maïche

Retraité ivre

La gendarmerie de Maïche a interpellé, dimanche dernier, au lieu-dit La Plage, à l'entrée de la ville de Pont-de-Roide, un septuagénaire ivre au volant de son véhicule, qui venait de défoncer la barrière de sécurité de Dampjoux. Soumis à un dépistage d'alcoolémie, il s'avéra qu'il conduisait avec un taux de 2,7 grammes. Placé en garde-à-vue à la brigade de Maïche avant de passer en jugement, il a avoué aux gendarmes en être à sa cinquième cure de désintoxication.

DIVERS

REIKI ÉLARGIE
MASSAGE ÉNERGÉTIQUE
pour votre santé

Valérie Garcia
Vacherie 9, 2724 Les Breuleux
☎ 039/54 18 48 132-762462

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de fr. 413,20 pour une année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).

metalem s.a. Le Locle
Manufacture de cadrans soignés

Nous désirons engager pour entrée immédiate ou date à convenir:

DES DÉCALQUEUSES

expérimentées, dynamiques et sérieuses, ayant eu l'occasion de se familiariser avec le secteur des activités du cadran haut de gamme.

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier ou à vous présenter sur rendez-vous à:

METALEM S.A. - Concorde 29
2400 LE LOCLE, ☎ 039/33 93 93, int. 215.
157-714098

IMMOBILIER

A louer
au 30 novembre ou à convenir

APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES

Confortable, tranquille, cuisine agencée, garage. Quartier Bois-du-Petit-Château.

Ecrire sous chiffres P 132-762361 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.



COMMUNE DE FLEURIER

Avis de fermeture de route et de restrictions de circulation

En raison de travaux effectués par l'entreprise Gansa à la rue du Temple, à partir du lundi 7 novembre 1994 et ceci pour une durée d'environ un mois, les dispositions suivantes sont prises:

- la circulation est autorisée uniquement dans le sens Fleurier - Môtiers;
- interdiction de circuler dans le sens Môtiers - Fleurier, sauf pour l'accès à la zone industrielle de Clos-Donzel. Déviation par Chau;
- l'accès à la rue du Temple est interdit à toutes les routes situées au nord de celle-ci;
- il est interdit de tourner à gauche sur la rue du Temple, depuis les routes situées au sud de la rue en question.

La signalisation nécessaire sera mise en place.

CONSEIL COMMUNAL

28-4192

IMMOBILIER

A vendre ou à louer, Cernier, début 1995
LOCAUX DE STOCKAGE OU DÉPÔT
de 60 à 275 m² équipés
Location dès Fr. 400.- par mois
☎ 038/53 55 74 28-3752

A vendre ou à louer à Cernier, début 1995
TRÈS BELLE SURFACE AVEC VITRINES
de 60 à 190 m² équipés
Pour magasins, expo, bureaux, atelier, etc.
Places de parc devant.
Location dès Fr. 680.- par mois
☎ 038/53 55 74 28-3747

Coiffure Fabienne
Sylvie Vuillequez

Grande-Rue 5 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 12 46

Profitez de faire votre
permanente
pour les fêtes au
prix de Fr. 68.-

tout compris (permanente, coupe, soin, mise en plis ou brushing) sur présentation de ce bon valable jusqu'au 10 décembre 1994
157-714103

AU LOCLE

LA PROPRIÉTÉ
ACCESSIBLE À TOUS

Mensualité dès
Fr. 580.- + charges.

N'HÉSITEZ PLUS!

Devenez propriétaire
de ce 3 pièces
refait entièrement à neuf.

Financement à convenir.
28-4066

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

Session des 21, 22 et 23 novembre prochains du Grand Conseil

Santé à la une

Menu d'importance que celui que se veront soumettre les députés lors de leur prochaine session. Outre le destin financier du canton sur les quatre années à venir à travers budget et planification financière ainsi qu'un crédit «symbole» pour l'expo nationale, un nouveau projet de loi sur la santé sera soumis à la sagacité des élus. Un instrument au caractère moderne, conçu dans un esprit d'ouverture.

Par
Claudio PERSONENI

Renvoyé en commission en 1991, en même temps que le projet de loi sur l'aide hospitalière qui poursuit, lui, son parcours «sous-marin», le projet de loi de santé refait surface pour cette session. Si la mouture initiale ne s'en trouve pas fondamentalement modifiée, les effets du peaufinage sont malgré tout visibles. Au bout du compte, on se retrouve en effet avec une loi-cadre de 133 articles, au lieu des 129 de la première version. L'esprit de la loi n'a cependant pas eu à souffrir de ces modifications. Bien au contraire.

La nouvelle loi répond en effet toujours à son but initial: contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé dans le respect de la liberté, de la dignité et de l'inté-

grité de la personne humaine et encourager dans ce domaine la responsabilité individuelle et collective. Plus particulièrement, les directions claires envisagées en matière de droit des patients sont maintenues. Idem pour la volonté de complémentarité entre institutions publiques et œuvres privées. Comme d'ailleurs l'affirmation de la nécessité d'un meilleur équilibre entre prévention, prestations hospitalières et aides et soins à domicile dont on relèvera au passage pour ces derniers que le Conseil d'Etat a donné des garanties quant à l'opportunité de les élargir. La nouvelle loi fait preuve aussi d'une certaine tolérance face aux médecines alternatives. A relever enfin l'introduction de la notion de soins palliatifs. Ici, la réflexion d'ailleurs se poursuit: la création d'une unité spécialisée est en effet envisagée de même qu'est reconnue la nécessité d'un lieu de formation dans ce domaine. Dans le détail encore, le passage en commission aura aussi permis l'inscription dans la loi de la création d'une commission pluridisciplinaire, outil de réflexion et d'appui, à envisager comme aide aux décisions politiques et thérapeutiques.

La commission propose à l'unanimité l'acceptation de loi révisée et le classement des différents postulats et motions afférentes. Au passage, on notera que le projet de loi de santé du groupe libéral-ppn déposé le 24 juin 1991 sur la base de l'avant-projet de la loi mis en consultation en 1989 a été depuis retiré.

Planification financière 95-98

«Oui, mais...»

Déjà largement abordée dans ces colonnes («L'Impartial» du 20 octobre), la planification financière qui sera soumise aux députés a reçu l'aval de la Commission financière qui en recommande l'acceptation à l'unanimité, moins une abstention.

Un aval du moins en ce qui concerne les principes généraux. Car le transfert progressif de charges aux communes, entrant pour 25 millions par an dès 1997 dans la cinquantaine de millions d'économies prévues au titre des mesures d'allègement proposées par l'Etat afin de diminuer progressivement les déficits envisagés (51,8 mios en 95, 47,2 mios en 96, 38,7 mios en 97 et 35,7 mios en 98), ne rencontre pas l'approbation de la commission. Celle-ci estime que ce transfert résultant d'une nouvelle répartition de la charge hospitalière, même si celle-ci est actuellement supportée en réalité à 70% par l'Etat, risque de mettre en péril les finances de certaines communes, d'aggraver la fiscalité d'autres et même de provoquer le refus par le peuple de la création d'un Centre hospitalier de Neuchâtel.

Si la commission ne s'oppose pas à une nouvelle planification hospitalière, elle attend cependant des propositions alternatives du Conseil d'Etat et lie son acceptation de ce transfert à une péréquation financière qui doit être réexaminée sous plusieurs angles. En particulier, la commission estime qu'une répartition des transferts de charges aux communes doit intervenir dans plusieurs secteurs. De même, une distribution différente des recettes devrait être envisagée.

Au chapitre des mesures d'allègement structurelles proposées par l'Etat, la commission en accepte le principe. Mais, si elle propose d'avaliser la prorogation de la contribution de solidarité jusqu'à fin 1997, la commission rappelle sa réticence face à ce genre d'impôt. Pour elle, même si la loi sur l'assurance-chômage en discussion au niveau fédéral devait imposer des charges nouvelles aux cantons, le simple report d'une mesure temporaire ne saurait être poursuivi si le Grand Conseil veut garder sa crédibilité vis-à-vis du citoyen.

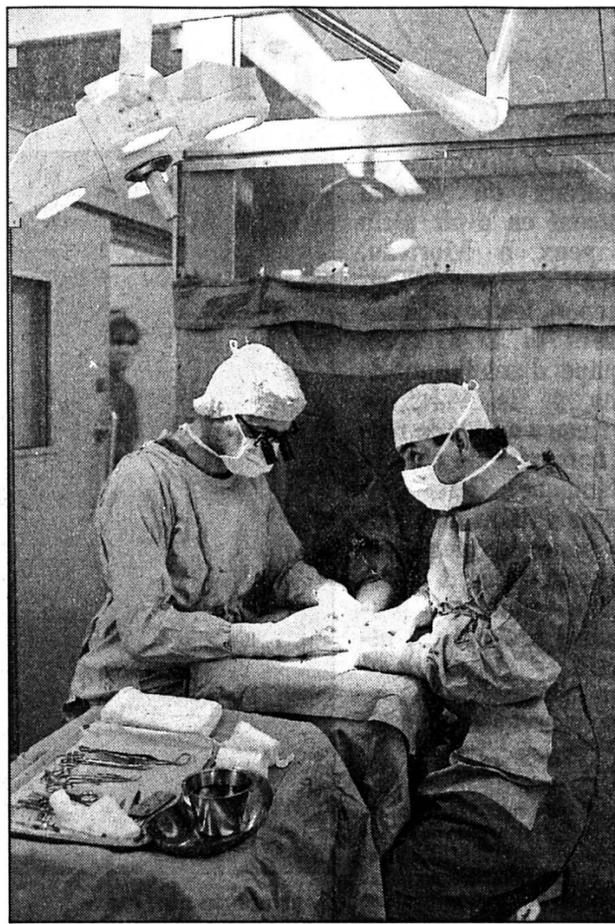
Budget 1995 du canton

«Acceptable et réaliste»

Comme de tradition, la session de novembre du Grand Conseil sera aussi celle du budget 95 de l'Etat (voir L'Impartial du 21 septembre). Déficitaire de 51,8 millions, au lieu des 64 prévus pour cette année, ce budget a été avalisé par la Commission financière qui en recommande l'adoption par 14 voix et une abstention.

Pour la commission, le budget proposé, même s'il est encore fortement dans le rouge, autorise un certain optimisme et

est qualifié d'acceptable et réaliste dans les conditions actuelles. La commission reconnaît que ce résultat n'aurait pas pu être obtenu sans les efforts fournis par l'administration et la prorogation des mesures temporaires (impôt de solidarité, réduction du salaire des fonctionnaires, prise en charge du renchérissement des salaires des fonctionnaires par la Caisse de pension, etc.) mises en place au cours des années 93 et 94. Pour les commissaires, il est même illusoire d'espérer un équilibre fi-



Loi sur la santé

Contribuer à la prévention, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé dans le respect de la liberté, de la dignité et de l'intégralité de la personne humaine.

Pétition des fonctionnaires

Classement proposé

Signée par 1512 personnes, la pétition du Cartel cantonal neuchâtelois des Syndicats des services publics demande l'introduction au 1er janvier 1995 dans la fonction publique de la semaine de 40 heures, de mesures favorisant le partage volontaire du temps de travail, de la possibilité de prendre une retraite à partir de 55 ans sans perte des droits acquis. Sans oublier l'attribution de semaines de congés ou d'heures de décharges supplémentaires pour raison d'âge ou comme mesures compensatoires pour des anomalies de rythmes, l'obligation de repourvoir automatiquement les postes devenus vacants et une diminution des effectifs par classe.

Le Conseil d'Etat et la majorité de la Commission des pétitions et grâces, six voix contre trois, proposent de ne pas entrer en matière et de classer cette pétition. Ceci, en raison des conséquences économiques qui résulteraient de l'acceptation de ces mesures estimées à 50 millions de francs, dont 8 à la charge des communes. De plus, pour satisfaire à toutes les exigences des pétitionnaires, il faudrait de plus engager quelque 200 nouveaux

fonctionnaires, soit un surcoût de 11 à 12 millions.

Malgré ces considérations financières, la minorité de la commission composée des communistes socialistes estime, elle, qu'une pétition signée d'un nombre important de citoyens ne peut simplement être classée. Même si elle ne partage pas l'avis des pétitionnaires sur l'ensemble des revendications et surtout sur les moyens pour y parvenir, la minorité est d'avis qu'une entrée en matière sur le sujet est légitime étant donné, d'une part, l'effort fourni par la fonction publique depuis quelque temps et, d'autre part, le niveau de l'augmentation du volume de travail due aux difficultés économiques actuelles. Pour la minorité socialiste de la commission, si certaines mesures lui paraissent excessives, d'autres sont envisageables, plus particulièrement au niveau du partage du temps de travail, des congés supplémentaires pour décharge ou raison d'âge ainsi que du maintien d'un bas effectif dans les classes. Raison pour laquelle elle a rédigé un rapport de minorité à l'intention du Grand Conseil.

Expo nationale

Un crédit pour se préparer

Le choix du projet d'exposition nationale de 2001 par le Conseil fédéral devrait intervenir d'ici à la fin du mois. Le canton de Neuchâtel n'entend pas attendre cette échéance pour manifester déjà sa détermination à soutenir la candidature de «La Suisse au fil du temps», le projet présenté par les 12 partenaires de l'Arc jurassien et du Plateau central, soit les cantons de Neuchâtel, Berne, Fribourg, Soleure, Vaud et Jura, ainsi que les villes de Neuchâtel, Bienne, Yverdon, Morat, Granges et Soleure. C'est pourquoi, même s'il a la compétence d'engager lui-même cette dépense, le Conseil d'Etat soumettra au Grand Conseil une demande de crédit de 385.000 fr., représentant la part du canton au financement de l'étude de faisabilité dévisée à quelque 4,5 millions de francs, dont 3 millions devraient être à charge des collectivités publiques partenaires, le reste étant directement financé par la Confédération. Cette somme ne sera bien entendu engagée que si le choix du Conseil fédéral se porte bien sur le projet «neuchâtelois».

Les premières estimations financières relatives au projet font état de 690 millions de francs de dépenses, au maximum, pour 520 millions de recettes provenant des participations cantonales et communales au rachat des futures Arteploges (180 mios), des produits de la revente des ateliers-passagers et de l'Helvétèque (50 mios), des badges des visiteurs (180 mios), des parkings (30 mios), du sponsoring (60 mios) et de la participation de la loterie (20 mios). Le solde de 170 mios devrait être couvert notamment par la participation fédérale dont la nature et l'ampleur doivent encore être discutées.

Pour le Conseil d'Etat, l'opportunité qui s'offre au canton d'organiser l'exposition nationale, en collaboration avec ses partenaires, provoquera nécessairement une formidable dynamique dans l'ensemble de l'Arc jurassien et du Plateau central. Les retombées économiques, culturelles, touristiques et médiatiques inhérentes à une manifestation aussi exceptionnelle redynamiseront l'ensemble de la région en lui offrant une nouvelle image d'audace, de volonté et d'enthousiasme, estime l'exécutif.

Révision de la fiscalité

Pas le moment

Déposé en janvier dernier, le projet de décret du groupe socialiste portant révision de la loi sur les contributions, en proposant une modification temporaire de l'échelle fiscale de l'impôt sur la fortune afin de couvrir l'augmentation des dépenses d'assistance incombant à l'Etat, ne rencontre pas l'approbation de la Commission fiscale qui, par 9 voix contre 5, en propose le renvoi. La majorité de la commission estime qu'un alourdissement de l'impôt sur la fortune aurait des conséquences nuisibles sur l'image fiscale du canton et sur la promotion économique. Sans oublier le risque d'exode fiscal que la mesure pourrait entraîner.

A relever que la gauche neuchâteloise a depuis déposé une initiative sur le sujet. Un deuxième rapport devra donc être déposé par le Conseil d'Etat. Etant donné la très forte improbabilité que voir l'autorité exécutive changer d'avis à cette occasion, c'est donc vers une votation populaire qu'on s'achemine selon toute probabilité.

CAISSE DE PENSION

Adaptation provisoire

Au 1er janvier prochain entreront en vigueur les lois fédérales sur le libre passage et sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle. Pour permettre de prendre en compte les nouveaux modes de calcul et les possibilités induits par ces deux nouvelles lois, les statuts de la Caisse de pension de l'Etat doivent être adaptés. Le délai restant jusqu'à la fin de l'année ne permet pas au Conseil d'Etat de présenter au Grand Conseil, l'autorité compétente en la matière, un projet modifiant la loi régissant la Caisse de pensions. Raison pour laquelle l'exécutif demande une délégation de compétence afin d'adapter provisoirement la loi cantonale à la nouvelle législation fédérale dès le 1er janvier en attendant la présentation d'une mouture définitive durant l'année 1995.

VULGARISATION

AGRICOLE

Privatisation

Le Service neuchâtelois de la vulgarisation agricole sera privatisé dès le 1er janvier 1995 et son organisation confiée aux organisations professionnelles qui recevront pour ce faire une subvention cantonale, ceci en attendant que la nouvelle loi cantonale sur l'agriculture voie le jour. C'est ce que propose le Conseil d'Etat aux députés, projet de décret à l'appui. La mesure devrait permettre à terme à l'Etat une économie de 250.000 francs.

DEMANDES DE GRÂCE

Deux sur cinq

Cinq demandes de grâce ont été déposées auprès du Conseil d'Etat. Sur préavis de la Commission des pétitions et des grâces, celui-ci propose d'en accorder deux, dont la première de manière conditionnelle et portant sur un solde de peine. Les personnes concernées s'étaient rendues coupables, pour la première, d'un brigandage et, pour la seconde, une mère de famille avec 4 enfants à charge, d'une escroquerie.

NATURALISATIONS

26 dossiers

Depuis la séance du Grand Conseil du 5 octobre dernier, 26 dossiers de naturalisation ont été clos. Tous les requérants satisfont aux conditions légales. Le Conseil d'Etat propose donc d'accorder la naturalisation neuchâteloise aux personnes concernées.

Conseil général de Neuchâtel: concours d'architecture en vue

Un théâtre au centre-ville

Hier soir, le Conseil général de Neuchâtel a accepté l'achat de deux bâtiments, ainsi qu'un crédit pour un concours d'architecture: la voie est donc libre pour un projet de théâtre en plein centre-ville. Un théâtre fonctionnel. Rien de monumental.

«C'est la condition pour qu'un théâtre se construise au centre-ville», a insisté le groupe socialiste. Oui, tenant compte de ce qu'elle possède sur le site, l'achat des immeubles sis au passage Maximilien-de-Meuron (no 6-8) permet à la ville de Neuchâtel de disposer d'une parcelle d'un seul tenant de plus de 5000 m². Donc d'y implanter un théâtre en mordant, vu l'exiguïté des lieux, sur l'un de ces deux bâtiments (le no 8).

Bingo! Le législatif a souscrit au crédit de 7,4 millions par 35 voix et une opposition. Même si les libéraux n'ont pas hésité à qualifier le rapport du Conseil communal de «tutti frutti». Tutti frutti? C'est qu'on se bouscule au portillon de ces locaux. «Il s'agit d'un certain nombre de possibilités d'affectation, a fait remarquer Blaise Dupont, responsable de l'urbanisme. Nous ne voulions pas débattre du théâtre avant l'acquisition.» En plus d'une partie du théâtre,



Neuchâtel

L'achat des immeubles sis au passage Maximilien-de-Meuron (No 6-8), accepté hier, permet à la ville de Neuchâtel de disposer d'une parcelle d'un seul tenant de plus de 5000 mètres carrés. Donc d'y implanter un théâtre. (Henry)

viendront se loger là un atelier du CPLN, un Centre de santé, les archives de la Ville et une entreprise, entre autres.

Qui dit théâtre, dit concours d'architecture. Les autorités demandaient un crédit de 275.000 francs pour l'organiser, elles l'ont obtenu par 32 voix et une opposition. Tous les groupes

politiques s'en sont réjouis. «Enfin!», a même lâché Eco-sol.

Certes, mais hier soir, les gaffes du passé et, notamment, le net refus en 1990 du fameux «Tatou» étaient dans tous les esprits. Si bien que, de gauche à droite, on a souhaité non pas un «monument théâtre», mais un «outil théâtral pratique, fon-

ctionnel avec un équipement suffisant.»

Le socialiste Jean Studer a demandé qu'un effort particulier soit fait en matière d'information. Dans l'idée de limiter les fantaisies, les libéraux auraient, eux, désiré que le concours soit restreint aux architectes neuchâtelois, voir à ceux du Bas du

canton. Amendement rejeté par 26 voix contre 8.

Effrayés à l'idée qu'une erreur se reproduise, ils ont encore instamment «prié» le Conseil communal d'associer les communes avoisinantes au processus. Très sûr de lui, André Bühler, directeur des Affaires culturelles a rassuré tout le monde. Changement de procédure? Rien du tout: «On continue de discuter avec les communes; le message n'a pas été oublié. Si la ville prend sur elle d'étudier les coûts, c'est un plus.»

Quant à l'information, des contacts ont déjà été pris. Un bon point.

Par ailleurs...

● **Baxter.** - Le législatif a accepté à l'unanimité de vendre la dernière grande surface industrielle de la Ville (90.000 m² à Pierre-à-Bot Dessous, à 80 francs le mètre) à l'entreprise américaine Baxter qui projette d'y implanter son futur centre de produit substitut du sang. Et par 35 voix, un crédit d'investissement de 2,1 millions pour l'équipement de ce terrain.

● **Expo nationale.** - Le législatif a également approuvé le crédit d'étude de faisabilité (175.000 francs) du projet d'Exposition nationale «Le Temps ou la Suisse en mouvement». Projet proposé par six cantons et villes de l'Arc jurassien et du Plateau central, auquel la Confédération doit encore donner son aval. S. E.

BRÈVE

CPLN
Werner Günthör
trinque

Dans le cadre des formations organisées par la division paramédicale du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois, une section «massage» a été créée; une formation qui touche le domaine du massage sportif. Une classe de 16 élèves a été constituée. Hier, après deux mois de cours, un apéritif a eu lieu en présence du champion suisse Werner Günthör, parrain de cette formation et enseignant; avec Jean-Pierre Egger, de la partie plan d'entraînement qui soutient l'encadrement des formations touchant le sport. (comm-se)

AGENDA

Neuchâtel
Dürrenmatt au Pommier
«Play Strindberg», une pièce de Dürrenmatt, qui est une sorte de réécriture de «Danse de mort» de Strindberg, sera jouée au Théâtre du Pommier les 9, 11 et 12 novembre à 20 h 30, le 10 à 19 h et le 13 à 17 heures. (sg)

Neuchâtel
Le Cervin est-il africain?
Africain, le Cervin le fut, mais c'était à la fin de l'ère primaire. Dans le cadre des conférences organisées par la Société neuchâteloise des sciences naturelles, M. Marthaler, de l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne, viendra en parler mercredi 9 novembre, 20 h 15, au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. (comm-se)

Sur le lac de Neuchâtel
Salon du tourisme flottant
Dès aujourd'hui et jusqu'à jeudi, la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A. (LNM) organise son nouveau salon touristique flottant dans le port de Neuchâtel. Ce Workshop, 12e du nom, se tiendra sur les bateaux de la compagnie. Il réunira quelque trente exposants de la région des Trois lacs, du Nord-Vaudois, du Haut du canton, ainsi que de Franche-Comté. Visant à promouvoir l'offre touristique de la région, il attirera plus de 450 professionnels du tourisme. Cette année, le Musée Peugeot de Sochaux en est l'hôte d'honneur. Un accent a été mis sur le développement des contacts avec les caristes, les entreprises romandes et tessinoises et la France voisine. (se)

Hold-up et prise d'otage de Travers au Correctionnel

Trente mois de réclusion

Trente mois de réclusion. Hier, le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers a reconnu M.Z. coupable de brigandage et de prise d'otage. En septembre 1993, l'ancien directeur des patinoires du Littoral - également condamné hier pour escroqueries, faux dans les titres et abus de confiance au détriment de son ex-employeur - s'était attaqué à la poste de Travers.

Au Val-de-Travers, personne n'a oublié les événements du 30 septembre de l'an dernier. Pensez donc, un hold-up avec prise d'otage, on ne vit pas cela tous les jours. La buraliste et la cliente impliquées malgré elles dans cette affaire en souffrent encore aujourd'hui.

Ce matin-là, M.Z., après avoir procédé à des repérages peu discrets les jours précédents, joue le client à la poste de Travers en téléphonant de la cabine intérieure. A l'arrivée de la gérante de la caisse Raiffeisen de la localité, Z. sort de sa réserve. Et c'est avec 72.500 francs remis par la buraliste qu'il prend la clé des champs. Pas pour longtemps, moins d'une heure après

il est arrêté à Boudry. L'homme devait partir le jour même pour le Costa-Rica.

M.Z. a contesté la prise d'otage et d'avoir braquer son arme, non chargée en l'occurrence. S'il a ceinturé la cliente, c'est parce que celle-ci lui a dit souffrir du coeur. Il voulait lui éviter de se trouver mal. Des propos qui n'ont pas eu l'heur de plaire au procureur. Pour lui, Z. n'a pas agi en bon samaritain.

Pourquoi Z., homme foncier et dynamique, a-t-il commis ce que le président du Tribunal a appelé des monstruosités? Rien n'allait plus pour lui depuis son licenciement par les patinoires du Littoral. Un événement ressenti par Z. comme une injustice. Si l'ancien directeur a établi des fausses factures (pour un montant de 19.000 francs), c'est pour répondre au challenge relevé, soit diminuer le déficit des patinoires. Ce qu'il a fait en organisant moult concerts. Mais voilà, le budget ne lui permettait pas d'entreprendre les démarches nécessaires à la venue de peintures à Neuchâtel.

Le pot aux roses découvert - Z. était également prévenu

d'abus de confiance et de faux dans les titres - son monde s'écroule. Licencié sur le champ en novembre 1992, il tente alors de se refaire en montant une affaire au Costa-Rica. C'est ce qui l'amènera à attaquer la poste de Travers.

Dans son réquisitoire, Thierry Béguin a expliqué que Z. a une tendance à remanier activement la réalité. Ses aveux n'ont pas été spontanés et lorsqu'il a été accusé à admettre, Z. a fait état de la pureté de ses intentions.

Le procureur a réclamé 30 mois de réclusion. L'avocat de la défense a souhaité que son client bénéficie d'une très large clémence en demandant une peine de 18 mois avec sursis.

Le Tribunal ne l'a pas entendu de cette oreille et a infligé à Z. 30 mois de réclusion (moins 6 mois de préventive). L'homme a été arrêté sur le champ.

Le Tribunal était composé de: Bernard Schneider, président; Jacques-Aurèle Guye et Jacques Baehler, jurés; Adrien Simon-Vermot, greffier. Ministère public: Thierry Béguin, procureur général. (mdc)

Pêcheurs du Val-de-Ruz

Au chevet du Seyon

Les membres de la société des pêcheurs de Neuchâtel, Val-de-Ruz et environs étaient au chevet du Seyon lors de leur dernière assemblée générale. L'occasion pour le président Edouard Pillionnel de s'arrêter longuement sur le projet en cours.

La société envisage la création de deux batardeaux sur le Seyon, en amont du pont de Fenin. Cette tâche sera accomplie par un poignée de bénévoles qui attendent avec impatience le feu vert de l'Etat. Notons qu'à cet endroit, des travaux ont déjà été entrepris pour stabiliser le lit et les berges. On a en effet mis en place des poteaux verticaux de retenue et planté des saules.

Les pêcheurs de Neuchâtel et du Val-de-Ruz ont émis deux propositions en vue de la prochaine assemblée de la Société cantonale. Ils souhaitent voir augmenter la mesure des ombres de 28 à 30 centimètres et d'avoir l'autorisation de pêcher du bord du lac de Neuchâtel avec le même permis et le même matériel qu'en rivière.

Les pêcheurs se sont également inquiétés des débits minimaux d'eau, notamment dans les gorges de l'Areuse. Ils s'interrogent: la législation est-elle vraiment respectée?

Edouard Pillionnel étant démissionnaire, l'assemblée a élu à l'unanimité, Pascal Arrigo de Bevaix à ce poste. (ha-mdc)

Du 24 au 25 décembre à Neuchâtel

«Noël autrement»

Noël autrement. Fêter Noël en invitant tout le monde, les démunis, les isolés certes, mais encore vous et moi, jeunes et moins jeunes, familles, groupes d'amis, dans l'idée de passer ce moment privilégié de l'année dans une ambiance différente, avec d'autres, ailleurs que chez soi.

soin d'un coup de pouce. Annoncez vos idées d'animation (musicale et pour enfants). Pour des dons en nature (surplus de nourriture, affiches, sonorisation, etc.) elle compte sur la générosité des commerçants. Et sur celle des entreprises et des particuliers pour des dons en espèces.

Association créée tout récemment, «Noël autrement» a envie de relever le défi. Du 24 au 25 décembre en fin d'après-midi, dans le péristyle de l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, elle projette d'organiser une grande fête ouverte à toutes et à tous, où chacun pourra, en permanence et gratuitement, se restaurer et discuter.

La fête sera-t-elle belle? Sûr! Mais «Noël autrement» a be-

Présidée par Valentine Schaffter, l'association réunit plusieurs organismes d'entre-aide actifs. Elle n'a aucun but lucratif, ses petites mains sont donc toutes bénévoles. Si vous voulez donner un peu de votre temps... n'hésitez pas! (se)

● «Noël autrement», case postale 1211, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 24.03.60; ccp 20-5557-4.

Canton de Neuchâtel

Chômage: en baisse

Le nombre des sans-emploi a sensiblement baissé, dans le canton de Neuchâtel, au cours du mois d'octobre dernier. Grâce à une diminution de 121 chômeurs, dont 82 en moins pour le seul district de La Chaux-de-Fonds, le taux de chômage passe ainsi de 6,3 à 6,2%.

Par rapport à la même période de 1993, le total de 5253 chômeurs enregistrés à la fin du

mois dernier marque une baisse de 340 unités.

Selon le communiqué du Département de l'économie publique, la majorité des sans-emploi (53,3%) sont des hommes. Par branches d'activité, le secteur de l'administration, des bureaux et du commerce, reste le plus touché, puisqu'il regroupe 23,7% des chômeurs, suivi de loin par: l'industrie des métaux et machines,

11,6%, l'hôtellerie et la restauration, 11,2%, le bâtiment, 5,9% et l'industrie horlogère, 4,7%.

En ce qui concerne la répartition par district, celui de Neuchâtel compte encore 1782 chômeurs (-17), celui de Boudry 1 066 (+7), du Val-de-Travers 355 (-20), du Val-de-Ruz 284 (+7), du Locle 433 (-16) et de La Chaux-de-Fonds 1333 (-82). (g)



Saint-Imier: toutes les listes électorales sont désormais déposées

Mairie: la course à quatre!

Ils sont finalement quatre, les candidats briguant la mairie de Saint-Imier. De mémoire d'Imérien, on n'avait jamais vu cela dans la cité, plutôt habituée à désigner son maire de manière tacite, voire, rarement, dans une lutte à deux. De ce quatuor «historique», trois candidats défendent respectivement les couleurs d'AJU, du PS et du POP, tandis que le quatrième se présente sous l'étiquette hors parti, mais avec le soutien conjoint et officiel de l'UDC et du PRD.

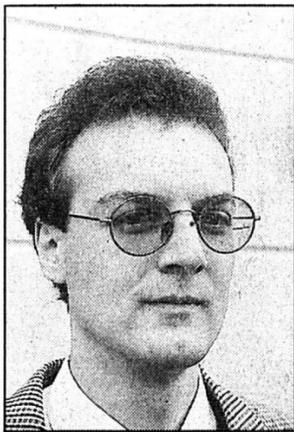
C'est hier à 17 h que le délai de dépôt des listes était échu. Or, tout comme il y a quatre ans, pour ce qui concerne les Conseils municipal et général, la chancellerie imérienne avait reçu cinq listes. Mais outre les partis «traditionnels» de la scène imérienne, à savoir Alliance jurassienne, le Parti radical, le Parti socialiste et l'Union démocratique du centre, le cinquième parti représenté n'est plus Droit de regard, qui disparaît de la scène politique locale, mais le Parti populaire et ouvrier, qui vient de se fonder en terre erguélienne.

UN PEU MOINS DE CANDIDATS

Dans la course à la mairie, on l'a déjà dit, Saint-Imier vit une année littéralement historique, avec quatre candidats en lice. Pour les deux Conseils, par contre, on compte cet automne un peu moins de candidats qu'en 1990. Il y a quatre ans, les cinq formations en course présentaient effectivement un total de quinze candidats à l'exécutif, alors qu'ils ne sont «que» treize cette année.

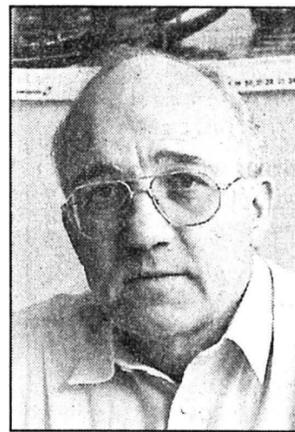
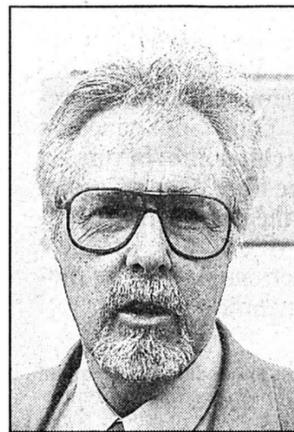
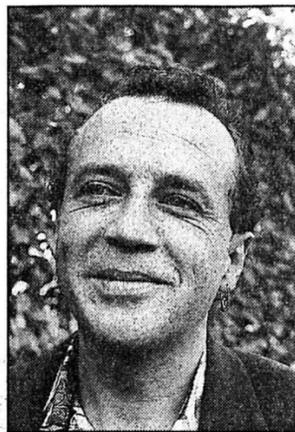
Pour le législatif également, on note une légère diminution des papables, dont le total a passé de 82 à 78.

Quant à la répartition par



Saint-Imier, élections municipales des 2, 3 et 4 décembre

Ils sont donc quatre à briguer la mairie, à savoir, de gauche à droite: Stéphane Boillat (Alliance jurassienne), Thierry Kneuss (Parti ouvrier et populaire), Francis Béguelin (hors parti) et Jacques Zumstein (Parti socialiste). (Impar-Egler/Gerber)



sexe, on relèvera que les femmes en lice pour le Conseil municipal sont trois seulement cette année, soit exactement autant que lors des dernières élections. Leur proportion a par contre diminué encore dans la course au législatif, puisqu'on n'y compte plus que treize femmes, contre quinze en 1990.

Voici les listes présentées pour des élections qui se dérouleront, rappelons-le, les 2, 3 et 4 décembre prochain.

LISTE No 1 ALLIANCE JURASSIENNE

Pour la mairie: Stéphane Boillat, 1965, avocat.

Pour le Conseil municipal: Marie-Claude Gindrat, 1937, pharmacienne (ancienne), cumulée; Stéphane Boillat, 1965, avocat; Silvio Dalla Piazza, 1964, ingénieur EPFL; Roland Donzé, 1951, horloger; Daniel Golay, 1951, mécanicien sur automobiles.

Pour le Conseil général: Anne Baume, 1972, institutrice; Marie-Claude Gindrat, 1937, pharmacienne; Pascala Hinterholz, 1968, orthophoniste; Nicole Leblois, 1960, employée de commerce; Jean-Marie Boillat, 1941, horloger (ancien); Stéphane Boillat, 1965, avocat; André Chopard, 1938, technicien électrique (ancien); Jean-Pierre Courvoisier, 1930, réglleur sur machines (ancien); Silvio Dalla Piazza, 1964, ingénieur EPFL (ancien); Samuel De Marco,

1963, responsable d'atelier; Hubert Donzé, 1955, employé de commerce; Roland Donzé, 1951, horloger (ancien); Claude Fleury, 1958, graphiste; Raymond Gigon, 1935, carrossier; Claude Girardin, 1965, monteur de lignes; Daniel Golay, 1951, mécanicien sur automobiles (ancien); Pascal Nussbaumer, 1962, cuisinier; Guy Pedretti, 1936, constructeur en mécanique; Vincent Thiévent, 1957, ouvrier; Patrick Zihlmann, 1963, mécanicien prototypiste. Tous les vingt candidats sont cumulés.

LISTE No 2 PARTI RADICAL DÉMOCRATIQUE

Pour le Conseil municipal: Mary-Louise Aeschlimann, 1945, secrétaire, cumulée; Jean-Pierre Bourquin, 1950, conseiller en assurances; Jean-Rodolphe Küng, 1946, commerçant (ancien); Eric Schweingruber, 1945, contremaitre peintre; Gérard Vuilleumier, 1957, commerçant et horloger.

Pour le Conseil général: Ruth Beausire, 1944, secrétaire de direction; Hilda Romeiro, 1933, relations publiques (ancienne); Gérald Aeschlimann, 1944, technicien-géomètre (ancien); Roland Amstutz, 1958, concierge (ancien); Jean-Pierre Bourquin, 1950, conseiller en assurances (ancien); Francis Chervet, 1945, technicien en radiologie médicale; Silvio Colombo, 1961, mé-

nusier; Cornelio Fontana, 1941, architecte-entrepreneur; Denis Gerber, 1949, maître secondaire; Jean-Marie Gfeller, 1955, avocat (ancien); Yves Houriet, 1961, employé de commerce; Jean-Rodolphe Küng, 1946, commerçant; Martial Leuenberger, 1945, infirmier; Pierre Leuthold, 1945, maître secondaire (ancien); Nicolas Meyer, 1969, conseiller en assurances; Roland Meyrat, 1941, mécanicien; Henri Pingeon, 1936, directeur de l'Hôpital (ancien); Pierre-André Rochat, 1944, commerçant; Eric Schweingruber, 1945, contremaitre peintre; Dave von Kaenel, 1971, électronicien; Gérard Vuilleumier, 1957, commerçant et horloger.

Tous les candidats sont cumulés, à l'exception de Martial Leuenberger.

LISTE No 3 PARTI SOCIALISTE

Pour la mairie: Jacques Zumstein, 1943, vice-directeur de l'EISI.

Pour le Conseil municipal: Gérard Dessaulles (ancien), Jean-Claude Lehmann, Denis Wermeille, Michel Bastardoz, Laurent Duding et Claude Zwahlen. **Pour le Conseil général:** Francis Daetwyler (ancien), Gérard Dessaulles, Christian Hostettler (ancien), Jean-Claude Lehmann (ancien), Jean Ryser (ancien), Michel Tharin (ancien), Denis Wermeille (ancien), Blurette Beau-

ret, Catherine Dubail, Arlette Geiser, Josiane Loetscher, Michel Bastardoz, Pierre-Yves Baumann, Jean-Louis Baumberger, Laurent Duding, René Lautenschlager, René Schori, François Wenger, Jean-Pascal Lüthi et Claude Zwahlen.

HORS PARTI

Pour la mairie: Francis Béguelin, consultant.

LISTE No 4 PARTI OUVRIER ET POPULAIRE

Pour la mairie: Thierry Kneuss, 1959, secrétaire FTMH.

Pour le Conseil municipal: Rénaud Boillat, Jean-Marc Erard et Thierry Kneuss.

Pour le Conseil général: Rénaud Boillat, Jean-Marc Erard, Thierry Kneuss et Lucette Walther.

LISTE No 5 UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE

Pour le Conseil municipal: Robert Niklès (ancien), Christiane Ogi, Charles Bolzli et Jean Burri.

Pour le Conseil général: Josiane Cuche (ancienne), Christiane Ogi (ancienne), Jean Burri (ancien), Willy Oppliger (ancien), Charles Bolzli, Robert Niklès, Hansjoerg Münger, Gottlieb Rufener junior, Silvano Fasolis, Jacob Fritz, Martial Gasser, Hans-Ulrich Hinni et Gottfried Zeller. (de)

AGENDA

Moutier

Concert hip-hop

Pour la troisième manifestation inscrite à sa semaine de culture hip-hop, le GCR propose, samedi 12 novembre (21 h, halle de la Poste) un concert de «Silent Majority», une formation importante de la scène hip-hop. Groupe multiculturel (principalement afro-européen, réunissant quatre nationalités) et multilingue (français, anglais et swahili), «Silent Majority» est un membre original du hip-hop, du fait qu'il joue sur scène sans utiliser de DAT, tous les samples étant joués par P-Phlat, ce qui laisse une large marge de manœuvre à l'improvisation. Créée en 1992, la formation lausannoise a notamment laissé une forte impression aux Découvertes du printemps de Bourges, en avril 1993. (comm)

Reconvilier

«Les Diablogues», par le Clos-Bernon

Le Théâtre de l'Atelier accueillera, le vendredi 11 novembre (20 h 30) la troupe du Clos-Bernon, qui interprétera «Les Diablogues», une pièce de Roland Dubillard. Avec une mise en scène - signée Anne Besire-Beuchat et Michel Maruccia - et une interprétation magistrales, les acteurs du Clos-Bernon surprennent une fois de plus par leur audace et leur originalité. Dès les trois coups, le spectateur est entraîné dans une suite abracadabrante de douze «Dialogues» humoristiques, hilarants, dans un art raffiné propre à Roland Dubillard. A ne manquer sous aucun prétexte! Réservations au téléphone 032/91 44 26 ou 91 32 12. (comm-de)

La Banque Cantonale Bernoise prévoit une hausse de son bénéfice

«Nous sommes sur la bonne voie»

Après neuf mois, la Banque Cantonale Bernoise (BCBE) est confiante. Le président de la direction générale Peter Kappeler a annoncé hier une hausse du bénéfice. «Nous sommes sur la bonne voie», a-t-il ajouté.

La somme au bilan de la BCBE après neuf mois a reculé de 8,7% à 18,76 milliards de francs par rapport au début de l'année. Les prêts ont été gelés afin d'alléger et d'assainir le bilan, indique le rapport trimestriel. Ils ont diminué de 5,6% à 10,8 milliards. Les fonds hypothécaires ont augmenté de 1%, compte tenu de l'abandon de la filiale de Laufon (BL).

Le crédit octroyé à Dezennum-Finanz S.A. a pu être diminué de 15,5% à 4 milliards de francs. Durant les neuf premiers mois, la BCBE a alloué 6200 crédits atteignant 1,1 milliard, contre 6800 crédits d'un montant équivalent durant la même période de 1993. Les débiteurs de la banque ont diminué d'un tiers pour s'établir à un milliard de francs.

Le départ du Laufonnais se fait sentir au passif du bilan. Les dépôts de clients ont diminué de

8,3% à 16,9 milliards de francs. Les comptes d'épargne ont baissé de 1,8% à 6,7 milliards. Le recul préoccupant des obligations de caisse au premier semestre, dû au niveau des taux, s'est tassé au troisième trimestre (-14,2% à 2,58 milliards de francs).

ASSAINISSEMENT DU FINANCEMENT

Les fonds propres de la banque atteignent 931 millions de francs. La gestion menée depuis 1992 a amené de nouvelles baisses des besoins en fonds propres. Ces mesures et le départ du Laufonnais ont amené une réduction de 1,8 milliard à 18,8 milliards de la somme au bilan et rendent à l'établissement une base de financement saine.

Le compte de pertes et profits montre un cash-flow supérieur au budget après neuf mois. Par rapport aux résultats de 1993, qui avaient été influencés par des facteurs extraordinaires, le budget prévoyait un cash inférieur d'un tiers.

Les revenus de la gestion de fortune et du conseil en placement sont légèrement inférieurs aux valeurs extrêmement favorables de l'an passé. Les dé-

penses d'exploitation sont conformes aux prévisions budgétaires. Les coûts de personnel sont équivalents à ceux de 1993. Le bénéfice annuel devrait, comme prévu, être en légère hausse grâce à une nette baisse des besoins en provisions.

Pour la première fois depuis la fusion des deux établissements d'Etat bernois trois ans auparavant, la BCBE avait réalisé un bénéfice (19,7 millions de francs).

L'année précédente, les pertes avaient atteint 355 millions. La société Dezennum-Finanz S.A., qui avait repris les crédits douteux de la BCBE, avait clôturé en 1993 avec une perte d'exploitation de 79 millions, couverte par le canton.

Au total, le canton de Berne a dépensé 807 millions de francs en 1992 et 1993 dans le débauche financier de la Banque Cantonale. Le gouvernement bernois a estimé à 500 millions de francs les provisions nécessaires pour les quatre années à venir.

Pour sa part, la Commission des finances est arrivée à la conclusion que cette somme devrait être engagée déjà d'ici la fin de l'année. (ats)

Grand Conseil bernois

Feu vert pour le transfert de Vellerat

Le départ est donné pour la procédure de rattachement de la commune de Vellerat (BE) au canton du Jura. Le Grand Conseil bernois a approuvé hier, en deuxième lecture, à l'unanimité, la loi sur le transfert. D'après le calendrier fixé, le drapeau jurassien pourra être hissé le 1er juin 1996 à Vellerat. Le peuple bernois devra encore se prononcer en mars prochain et un nouveau plébiscite aura lieu à Vellerat avant l'été.

Le dernier mot reviendra au peuple et aux cantons suisses en mars 1996.

Le projet de loi n'avait pas non plus suscité de discussion lors de son premier passage au parlement bernois en septembre dernier. Le transfert de cette commune de 70 âmes au canton du Jura «est et restera un cas unique» aux yeux du gouvernement bernois, avait rappelé l'exécutif lors du premier débat parlementaire. (ats)

Piste cyclable à Tavannes

Une «première»

La première piste cyclable en site propre du Jura bernois a été inaugurée hier à Tavannes. en présence de la conseillère d'Etat Dori Schaer Born.

Il s'agit d'un tronçon de 1350 mètres, comprenant un chemin vicinal combiné, l'accès réaménagé au quartier de La Vauche et un élégant pont en bois sur la

voie ferrée. Ce tracé a permis de supprimer trois passages à niveau, remplacés par deux sous-voies, l'un près des abattoirs de Tavannes et l'autre à l'entrée de Reconvilier.

La réalisation se monte à 3,9 millions de francs. Nous y reviendrons.

(nm)

En plus du sang de bœuf et de l'ecstasy!

Héroïne dangereuse en circulation

Hier, le juge d'instruction cantonal Pierre Seidler a lancé une mise en garde. Il a appris que de très jeunes gens de Porrentruy cherchaient à écouler sur la place de l'héroïne coupée avec un produit susceptible de provoquer des complications cardio-vasculaires sérieuses, voire la mort du consommateur. Pierre Seidler rend donc les toxicomanes très attentifs à cet état de fait et les prie de transmettre à la police toute substance leur paraissant suspecte.



Drogue dans le Jura

Le juge d'instruction cantonal lance un véritable cri d'alarme.

Cette grave mise en garde s'inscrit dans une recrudescence inquiétante du trafic de drogue dans le Jura. S'y ajoutent les phénomènes de l'ecstasy et du sang de bœuf engloutis lors de soirées techno...

Le juge d'instruction cantonal explique. «Il y a une nette recrudescence du trafic de drogue dans le Jura. Elle est devenue

tellement bon marché (50 francs le gramme d'héroïne) avec la place ouverte de Zurich que tout le monde s'y rend. Il y a 7 à 8 ans en arrière, il fallait se rendre à Amsterdam ou à Milan pour

s'en procurer. Aujourd'hui, certains font la navette sur les bords de la Limmat. Une enquête de la brigade jurassienne des stupés (quatre hommes) sur Porrentruy a permis l'arresta-

tion d'une demi-douzaine de trafiquants-consommateurs...

Plus inquiétant, Pierre Seidler indique qu'une quinzaine de personnes font la navette Porrentruy-Zurich, qu'il y a entre

70 et 100 consommateurs dans la Cité des Princes-Evêques. «Et des consommateurs de plus en plus jeunes, certains ont moins de 15 ans...».

SANG DE BŒUF!

Comme l'héroïne coûte bientôt moins cher que le haschisch, les consommateurs passent à la dure. A ce titre, le juge d'instruction, citant une étude, rappelle que l'héroïne fumée entraîne également la dépendance...

Les trafiquants qui reviennent de Zurich utilisent une partie de cette drogue. Le reste, ils la coupent et la revendent. Avec les risques que cela implique comme le démontre l'appel de ce jour.

A ce trafic s'ajoutent les soirées techno, soirées à la mode, où les jeunes trouvent avec facilité des pastilles d'ecstasy (vendues entre 30 et 50 francs), drogue synthétique qui provoque un état d'excitation. De plus, la mode est à une boisson détonante faite de sang de bœuf (Red Bull) pour échauffer les corps et les cerveaux!

L'ecstasy, mélangé à d'autres produits (alcool...) peut être fatal. Dernièrement, c'est le corps d'un jeune Ajoulot qui était découvert décédé d'overdose. A qui le tour demain? Mgo

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Corps sans vie de Bassecourt

La thèse du suicide

Samedi dernier, vers 14 heures, la police jurassienne était informée de la découverte dans sa voiture du corps sans vie d'un jeune homme de Bassecourt. Hier, le procureur du Jura Arthur Hublard a indiqué que l'enquête menait au suicide. Le procureur s'est rendu sur les lieux. Le jeune homme était mort d'une balle dans la tête. Il était au volant de sa voiture, siège en position couchée. Un pistolet de marque Beretta se trouvait à hauteur de l'épaule droite. Le défunt utilisait cette arme pour le tir au stand. Les enquêteurs ont appris que le jeune homme avait été mêlé la veille à une bagarre d'origine futile. Le défunt avait reçu des coups et était ensanglanté. On pouvait donc penser à un règlement de comptes. L'audition des personnes impliquées a permis d'écarter cette hypothèse. C'est enfin le médecin légiste qui a livré ses conclusions orales. C'est une balle tirée à bout portant à la tempe qui a provoqué la mort. Fait curieux: l'orifice d'entrée de la balle se situe sur la tempe droite et c'est la main gauche qui porte des traces de poudre. L'autopsie n'a pas révélé d'éléments permettant de supposer l'intervention d'autres personnes. L'enquête de police se poursuit. (mgo)

Hôpital de Saignelégier

Une démission

François Wermeille, agriculteur au chef-lieu franc-montagnard, vient d'adresser sa démission du Conseil de direction de l'Hôpital de Saignelégier. C'est un différend avec cette direction qui l'a conduit à déposer son mandat, les rapports de confiance étant rompus. On notera que François Wermeille était membre de la Commission agricole et qu'il s'est occupé notamment du règlement de la ferme de l'hôpital. (mgo)

Première horlogère

«Simon et Membrez» certifié

En mars 1994, la manufacture de boîtes de montres «Simon et Membrez» à Courtételle devenait la première entreprise purement horlogère à obtenir la norme ISO 9002 qui est un certificat d'assurance qualité sur les produits. Aujourd'hui, la firme de la vallée récidive et obtient cette fois la norme ISO 9001. Cette entreprise a vingt ans et travaille pour quelques-unes des marques d'horlogerie les plus prestigieuses du monde. (mgo)

L'élection du Gouvernement jurassien à travers la presse

La surprise prévaut

Parmi la presse romande et allemande, l'élection d'Anita Rion constitue une surprise de taille, plus grande qu'elle ne l'est pour qui a suivi la campagne de près. Le retour des socialistes et des radicaux, après quinze mois de purgatoire, est l'autre élément mis en évidence. Le maintien d'une représentation féminine est aussi salué.

Dans «La Liberté», Rémy Gogniat constate que «le dossier de la succession des ministres fondateurs aura été long à boucler». J.-L. Zurcher, dans le «Journal du Jura», souligne la participation importante «qui distingue peut-être encore le Jura de bien d'autres cantons».

Dans «Le Matin», J.-P. Molliet relève que le PDC a agi en maître et seigneur, «atteignant tous ses objectifs», obtenant trois ministres et faisant ratifier ses choix des deux autres. Il ajoute sa surprise du succès d'Anita Rion «que personne ne connaissait hors des Franches-Montagnes il y a un mois encore».

Dans «L'Express», J.-L. Vautravers compare la brève carrière ministérielle d'Odile Montavon à celle de B. Hofstetter à Berne et de Michel von Wyss à Neuchâtel et explique l'échec d'Odile Montavon «par l'utilité

en période difficile d'associer tous les grands courants (politiques) à la gestion des ménages cantonaux».

NOUVELLE FORMULE

Dans «24 Heures», A. Pichard évoque la «nouvelle formule magique du Gouvernement» et explique l'échec du PCSI parce que les passions de la Question jurassienne s'apaisent et parce qu'il «ne sait plus s'il est plutôt de gauche ou plutôt chrétien. Le siège du PCSI a été jugé plutôt chrétien par le PDC qui l'a confisqué sans la moindre hésitation».

«Le Nouveau Quotidien», après avoir parlé «du deuil de la gauche jurassienne» après le premier tour, rectifie le tir et salue le succès de Claude Hêche. L. Rocchi attribue à Gérald Schaller «le rôle de tampon entre ses deux collègues du PDC aux styles antagonistes» et affirme que «Claude Hêche est déjà vu comme un otage de ce gouvernement par les militants de gauche».

LA FORMULE QUI CONVIENT

Enfin, dans «Le Quotidien jurassien», P.-A. Chapatte remarque que «la parenthèse des élections partielles est refermée». Il voit dans l'éviction du PCSI «un événement qui ne sera pas sans

conséquence à long terme dans la vie politique jurassienne». De plus, «le PDC se retrouve dans la formule de gouvernement qui lui convenait le mieux».

Après avoir parlé d'un «renouvellement presque complet», il évoque «la fraîcheur d'un regard neuf».

A la vérité, Anita Rion mise à part, les élus sont d'anciens membres du Parlement: Jean-François Roth, Claude Hêche et Gérald Schaller y ont siégé durant dix-douze ans, Pierre Kohler durant cinq ans (ndlr).

La presse allemande ne se distance pas véritablement de ces analyses, soulignant la majorité du PDC, le maintien de la gauche dans l'exécutif, la permutation entre deux femmes et le retour socialiste et radical.

LES RÉACTIONS

En plus, «Le Quotidien jurassien» accorde une très grande place aux réactions des candidats et de leurs partis. Le grand battu radical Nicolas Carnat s'y dit «écœuré» et prétend qu'on a «essayé de le dénigrer», résultat qui rend le président du PCSI Claude Laville «heureux qu'Anita Rion ait devancé Nicolas Carnat». Enfin, Claude Hêche affirme qu'il ne sera pas un «otage» et regrette l'échec de l'union de la gauche. V. G.

Coups de couteau dans la Bulle

La facture se dégonfle

Les bruits les plus divers circulent aux Franches-Montagnes au sujet de la Bulle, la tente gonflable du Forum des régions qui avait été dressée sur la place de la halle-cantine de Saignelégier en septembre dernier.

De nuit, un coup de couteau avait été porté contre cette tente flambant neuve (elle venait d'être achetée pour 80.000 francs) alors que du matériel (lampes...) avait été volé. Une plainte pénale avait été déposée.

La police a mis la main sur les auteurs de ces actes de vanda-

lisme qui, la même nuit, s'en était pris notamment à un container de Caritas auquel ils avaient bouté le feu. Il s'agit de deux mineurs de la région.

Contrairement à ce qui se raconte, la facture de la Bulle, pour la toile éventrée sur 1,5 mètre n'atteint pas une somme colossale.

C'est un montant de 3000 francs pour la réparation de la toile et un autre de 5000 francs pour la dévaluation de la tente qui sont réclamés.

Même si les enfants, qui ont commis ces déprédations, sont mineurs, les assurances ne cou-

vrent pas les dommages, car elles estiment qu'ils étaient capables de discernement.

Jacques de Montmollin, le patron de la Bulle, va donc tenter de chercher un arrangement avec les parents des adolescents étant entendu que le Forum, qui vit avec ses maigres moyens, ne peut se payer cela. Cela fait 10 ans que la Bulle n'avait pas subi de dommages. Le dernier en date remonte à 1984 quand un inconnu à Pontarlier avait coupé la toile sur... 30 mètres. La ville était intervenue pour indemniser le Forum des régions.

Mgo

Après les élections

Problèmes de successions

Les quatre nouveaux ministres quittent des fonctions professionnelles ou politiques qui devront être pourvues. La désignation de leur successeur n'est pas toujours aisée.

Ainsi, Anita Rion cède son mandat de députée à Marcel Cuenin qui retrouve ainsi son siège et cède la place de suppléant à Hans-Ruedi Rothenmund. Du coup, la représentation féminine au Parlement diminue d'une unité. Anita Rion sera plus difficile à remplacer à la mairie de La Chaux. A celle de Courroux, la place du maire Claude Hêche ne devrait pas échapper à son parti qui n'est pas loin de la majorité.

L'entrée de Jean-François Roth au Gouvernement ouvre la porte du Conseil des Etats à Mado Prongué, seconde lors de l'élection. Il existait certes des velléités de lui demander de renoncer à siéger et de faire place à François Lachat. Mais Mado Prongué a été catégorique: «Si le parti me demande ce sacrifice, je refuserai tout net. Quand une femme a enfin l'occasion de remplir un mandat politique, elle doit l'assumer. Je l'assumerai. Si François Lachat souhaite siéger au Conseil des Etats, qu'il affronte les électeurs, l'automne prochain!»

Outre cet avis de bon sens, neuf mois de repos feront le plus grand bien au ministre Lachat et lui permettront de prendre la mesure d'un mandat à Berne qui, c'est vrai, lui irait comme un gant.

A Porrentruy, la succession du juge Schaller est aussi ouverte. Le nombre des juristes PDC n'est pas légion. On peut penser à Jean Kistler, chef de l'Inspection, à Vincent Paupe, greffier à Saignelégier ou encore à Henri-Joseph Theubet, chef de l'Office des véhicules. Ajouté, le juge Philippe Guélat n'entend pas, lui, quitter le Haut-Plateau.

Enfin, le PDC devra remplacer son président et son secrétaire, tous deux élus ministres.

RÉPARTITION DES DÉPARTEMENTS

Dernier élément, la répartition des départements, le 23 décem-

bre prochain. La plus probable semble être Gérald Schaller à la Justice; Pierre Kohler à l'Equipement; Jean-François Roth à l'Economie; Claude Hêche à l'Education et Anita Rion aux Finances. Claude Hêche irait bien aussi à l'Equipement, mais Pierre Kohler n'entend pas s'en dessaisir. Mme Rion préférerait l'Economie, mais son parti serait plus inféodé à l'exécutif si elle gérait les finances. Les paris sont ouverts.

PROCHAINE LÉGISLATURE

Le Parlement tiendra sa séance constitutive de la prochaine législature le 22 décembre. Selon la loi, le Gouvernement doit procéder, le lendemain, à la répartition des départements. Le Parlement élira aussi le président du Gouvernement. Sera-ce le doyen Jean-François Roth, ou le plus ancien, Pierre Kohler? Dans les années à venir, il devrait y avoir une rotation intercalant un non PDC entre les trois ministres de ce parti.

Pour la présidence du Parlement, la rotation en vigueur ne subit pas de changement, malgré le siège gagné par le PDC. Le prochain président sera le radical Jean-François Kohler, le vice-président Hubert Ackermann. La 2e vice-présidence, qui portera à la présidence en 1997, revient au PCSI qui fera son choix parmi ses huit députés actuels.

V. G.

AVIS URGENT

Claude Hêche remercie

Lors du deuxième tour de l'élection au Gouvernement, le peuple jurassien m'a témoigné sa confiance d'une manière extraordinaire. Touché par cet élan populaire, je remercie vivement les électrices et les électeurs qui m'ont accordé leur soutien. Cette élection permet à mon parti de retrouver une place légitime au Gouvernement. Dans le cadre de mon nouveau mandat, je veillerai à rester fidèle aux objectifs que j'ai présentés durant ma campagne électorale. Je mettrai toute mon énergie au service de la population jurassienne, pour mériter la confiance qu'elle m'a témoignée ce week-end. Claude HÊCHE

CINÉMAS

VOIR RUBRIQUE SPECTACLE	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
L'EXPERT (de L. Llosa avec S. Stallone, S. Stone), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 16 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
THE MASK (Le masque), (de C. Russel avec J. Carrey, P. Riegert, P. Green, R. Jenni), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
FORREST GUMP (de R. Zemeckis avec T. Hanks), 12 ans, tous les jours à 18 h et 21 h, mercredi aussi à 15 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
DANGER IMMÉDIAT (de P. Noyce avec H. Ford), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
THE MASK (de C. Russel avec J. Carrey), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 45.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
PULP FICTION (de Q. Tarantino avec B. Willis), 16 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 15 en V.O., 20 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
CROC BLANC - LE MYTHE DU LOUP (de K. Olin), pour tous, tous les jours à 15 h. BELLISSIMA (de L. Visconti), tous les jours à 18 h en V.O. TUEURS NÉS (de O. Stone avec W. Harrelson), 18 ans, tous les jours à 20 h 30.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
FORREST GUMP (de R. Zemeckis), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 en V.O., et 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
SALÉ SUCRÉ (de A. Lee), 16 ans, tous les jours à 18 h en V.O. MURIEL'S WEDDING (de P. J. Hogan), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
THE SHADOW (de R. Mulcahy avec A. Baldwin), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
L'EXPERT (de L. Llosa avec S. Stallone, S. Stone), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15. LES GENS DE LA RIZIÈRE (de Panh), 12 ans, tous les jours à 17 h 45.	REX ☎ (038) 25 55 55
DANGER IMMÉDIAT (de P. Noyce avec H. Ford), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 en V.O., et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
WOLF, 16 ans, mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONCERT: Quatuor Pasquier, Salle de musique, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace-Santé, Pharmacie Coop, L.-Robert 100, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «le parfum», salle d'exposition, lundi à vendredi de 14 h à 20 h, samedi de 14 h à 16 h; jusqu'au 30 novembre. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erquiel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: salle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Seydou Keita, photographies et Ousmane Sow, sculptures, jusqu'au 20 novembre. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets d'ébène de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Tous les jours 10-12 h et 14-17 h 30. Dernière visite départ à 17 h.	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. «Le musée en devenir», acquisitions récentes, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10 h 12 h et 14 h-17 h, jeudi entrée libre. Joël Desbouiges, 20 ans de peinture. Jusqu'au 13 novembre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Marx 2000», jusqu'au 22 janvier 1995. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. VILLA LARDY. En permanence, Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Jean-Jacques Locher, peinture, jusqu'au 23 novembre. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. J.-C. MEIER. Artistes de la galerie. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. UBS. Marcel Tissot, aquarelles jusqu'au 2 décembre. Ouverture des guichets. VILLA TURQUE. 23 artistes pour Médecins du Monde, jusqu'au 20 janvier 1995. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Éplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. ÉCOLE CLUB MIGROS. Francis Maurin, sculpture, jusqu'au 23 décembre. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-20 h 30, vendredi 17 h. CONSERVATOIRE. André Siron, aquarelles. Jusqu'au 3 décembre. Lundi-vendredi 8 h-20 h, samedi 8 h-17 h. LA SOMBAILLE. Artistes amateurs du 3e âge. Jusqu'au 21 novembre. DU COMMUN. Jean-Michel John, peinture, jusqu'au 20 novembre. Mardi à dimanche 18 h-20 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Mathys, sculptures et lavis, jusqu'au 3 décembre. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Alix Châtenay, sculpture, gravure, dessin, jusqu'au 27 novembre. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. DES AMIS DES ARTS. Gilbert Mazliah, peinture, jusqu'au 13 novembre. Mardi-vendredi 14 h-18 h, samedi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DE LA TOUR DE DIESSÉ. Serge d'Urach, aquarelle, gravure, jusqu'au 12 novembre. Mardi-vendredi 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30. DU POMMIER (CCN). Hilary Krzysztofak, huiles, gouaches et gravures, jusqu'au 27 novembre. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-19 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. Claudia di Gallo, jusqu'au 20 novembre. Mercredi-dimanche 14 h-18 h. ARCANE. Nicole Siron, céramique et Philippe Perotti, peinture. Jusqu'au 19 novembre. Mercredi à vendredi, 14 h-18 h, samedi 14 h-17 h.	NEUCHÂTEL
ARCANE. Coco Perlinska, aquarelles, jusqu'au 11 novembre. Vendredi 15 h-18 h et samedi 14 h-17 h.	PESEUX
DU CHÂTEAU. Patrick Honneger, sculptures, jusqu'au 31 décembre. mardi à dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
2016. Nicola Marcone, peinture, jusqu'au 13 novembre. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
NUMAGA. Jean-René Moeschler, peinture, jusqu'au 13 novembre. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
DI MAILLART. Mixt Villars, dessins, jusqu'au 19 novembre. Mercredi-jeudi 14 h-18 h, vendredi 14 h-21 h, samedi 9 h 30-12 h et 14 h-18 h.	LE LANDERON
JONAS. Artistes de la galerie. Mercredi à samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche jusqu'à 17 h.	PETIT-CORTAILLOD
CCL. Giorgio Veralli, peinture et sculpture. Jusqu'au 12 novembre. Mardi-samedi 14 h-18 h.	SAINT-IMIER

COMMUNIQUÉ

Schlée S.A., succession positive

Selon l'article paru dans «L'Impartial» du 2 décembre 1993, Schlée S.A., à bout de souffle, était vidée de sa substance, «pompée» par M. Schlée. Il en résultait que 19 personnes étaient licenciées, quasi sans espoir de retrouver du travail. Si Stern Créations S.A. s'était portée acquéreuse des machines et outillages, ce n'était que pour neutraliser une capacité de production.

Schlée SA a le plaisir de faire savoir que si elle a cessé son activité industrielle, le personnel licencié, comme les fournisseurs, ont été payés intégralement. Les efforts en vue du reclassement ont abouti pour la plupart des ouvriers. Et Stern Créations S.A. n'a pas acquis les machines et outillages pour neutraliser une capacité de production; elle les utilise pour satisfaire les commandes de sa brillante clientèle.

C'est avec grand regret que Schlée S.A. a dû prendre la décision de cesser son activité industrielle, en raison de la conjoncture et des difficultés à trouver un successeur au patron atteint par l'âge. L'outil de production de Schlée S.A. a été vendu dans le but d'assurer la continuité de l'entreprise et Schlée S.A. souhaite plein succès à Stern Créations S.A., son successeur.

Schlée S.A.

Pour celui qui s'est dévoué sans compter pour les autres, notre profonde reconnaissance.

L'ASSOCIATION DE CHŒUR À CŒUR ET SON COMITÉ
L'ÉQUIPE DE PHOTO VISION DU THÉÂTRE
L'ÉQUIPE DU CENTRE D'ANIMATION ET DE RENCONTRE

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Joseph KOLLER

leur compagnon dévoué.

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.

La famille et les amis de

Monsieur Joseph KOLLER

ont le pénible devoir de faire part de son décès, survenu dans sa 79e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 novembre 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, jeudi 10 novembre, à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme M. Hofer-Koller
rue du 23 juin 1968
2822 Courroux

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CLUB DES LUTTEURS DU LOCLE a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Iole DRIUTTI

belle-maman de M. Claude Lesquereux, vice-président du club.

157-714123

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame Edith DURIG

mère de Mlle Françoise Durig, membre de la société et du comité.

LE LOCLE † *Repose en paix*

Madeleine Guédât, ses amies et ses amis, ont le chagrin de faire part du décès de leur cher fils et ami

Alain GUÉDAT

survenu subitement, à l'âge de 31 ans.

LE LOCLE, le 4 novembre 1994.

La cérémonie aura lieu mardi 8 novembre, à 14 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de faire-part.

GARAGE DE L'AVENIR S.A., LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Auguste PORRET

père de M. Laurent Porret.

132-762575

L'ASSOCIATION POUR LE CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE

a la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur André NARDIN

père de son président, Maître Marc-André Nardin

132-762555

LE PARTI RADICAL, SECTION LA CHAUX-DE-FONDS

a la grande tristesse de faire part du décès de

Maître André NARDIN

ancien député, ancien conseiller général

père de Marc-André Nardin, conseiller général et membre de la section

132-762576

L'ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DU COIN DE TERRE

a la grande tristesse de faire part du décès de

Maître André NARDIN

membre du comité depuis de nombreuses années, elle lui gardera un souvenir dévoué.

132-762571

ACS MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur André NARDIN

président d'honneur qui a occupé cette fonction durant vingt ans.

LE LOCLE

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Gisela et Walter Scheda-Favre, à Renan:

Ingrid et Kurt Voegelin, Patrick et Steve, à Crissier;

Madame Erika Schumacher-Favre, à Avenches, son ami Monsieur Gilbert Christophe:

Anne-Marie et André Simonet et Frédéric, à Cortaillod,

Philippe et Mercedes Schumacher, Annick et Vincent, à Villars-sur-Glâne;

Madame et Monsieur Christa et Marcel Humbert-Droz-Favre, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Marie FAVRE
née ENGEL

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 88e année.

LE LOCLE, le 7 novembre 1994.

Le culte sera célébré le mercredi 9 novembre, à 9 h 45, à la Maison de paroisse du Locle, suivi de l'inhumation.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: M. et Mme Marcel Humbert-Droz-Favre
Raya 9
2400 LeLocle

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

NEUCHÂTEL

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Laurent et Claudette Porret, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Geneviève Magagnosc, à Cannes;

Madame et Monsieur André Boll-Magagnosc, à Auvernier;

Madame Margot Roellinger, à Neuchâtel, son amie;

Madame Maryse Magagnosc, sa fille et petite-fille, à Cannes,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Auguste PORRET

leur très cher papa, beau-fils, beau-frère, parent et ami, enlevé à leur tendre affection après une cruelle et très brève maladie, dans sa 61e année.

2003 NEUCHÂTEL, le 3 novembre 1994.

Coquemène 13

Le culte d'incinération a eu lieu dans l'intimité.

En sa mémoire, vous pouvez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-4919-3.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix.

Madame et Monsieur Jeanne et Willy Pflüger-Jobin, à Clarens,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Nelly DEVAUD
née JOBIN

enlevée à leur tendre affection, paisiblement jeudi, dans sa 77e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 novembre 1994.

Charrière 64

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Mme et M. W. Pflüger-Jobin
av. Mayor Vautier 13
1815 Clarens

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE H. HADER S.A. DENTAL PRODUCTS

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Hermann SPÖDE
technicien-dentiste

leur collaborateur compétent et fidèle, dévoué depuis 32 ans.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme bon, droit et généreux.

132-762574



LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur André NARDIN

président du Conseil général en 1952-53

C'est avec une vive émotion qu'il a appris le décès de cet ancien membre du législatif, dont il gardera un excellent souvenir.

CONSEIL COMMUNAL

132-762557

Pédiatre et enseignante, Marie Thirion explore et décrypte les phases du sommeil

Un continent mystérieux

Pédiatre et enseignante, Marie Thirion est également l'auteur de plusieurs livres, parmi lesquels le célèbre «Le sommeil, le rêve et l'enfant», récemment réédité sous le titre – plus commercial – «Mon enfant dort mal». De passage au Club 44 à La Chaux-de-Fonds, elle y a donné un exposé suivi, surtout, par un public composé de jeunes parents attentifs. Les plus concernés, il va de soi, par le sommeil des enfants.

Au début était le sommeil... C'est ce que dit, en substance, Marie Thirion. Médecin, elle démontre que chaque espèce animale vit selon un rythme qui lui est propre. Si le cheval se contente de quatre heures de sommeil par cycle de 24 heures, le chat consacre les deux tiers de sa journée au repos.

CONTRAINTES

Et l'homme? Cette espèce a la particularité d'imposer à son corps des contraintes d'origine culturelle. Elle est pourtant soumise, au même titre que les au-

tres, à des oscillations profondes. Le potentiel d'activité chez l'homme varie au cours de la journée. Nous connaissons tous deux phases d'accélération des rythmes respiratoire et cardiaque.

Le matin de 5 h à 8 h, alors que la plupart d'entre nous émergent des bras de Morphée, et à la fin de l'après-midi, de 17 h à 20 h, un moment souvent consacré à la télévision, au repas ou aux devoirs. «Pourtant, les conditions seraient réunies pour réussir des activités sportives ou créatrices», regrette la conférencière.

Certaines sociétés humaines sont plus attentives aux rythmes profonds de l'activité. La nôtre, en revanche, a mis en place des schémas d'interprétation à rebours des signaux du corps. Ainsi, l'enfant qui pleure en s'éveillant se voit gratifié d'un biberon. «Alors que», insiste Marie Thirion, «l'enfant pleure avant tout parce qu'il s'éveille. Et comme le fait de recevoir un biberon signifie un moment passé dans les bras de sa mère ou de son père, le bébé saura ce qu'il lui reste à faire pour répéter ce moment agréable.» Voilà comment on met le doigt dans l'engrenage...

AGITATION

Autre exemple de méconnaissance des rythmes du sommeil:



«Maman me dit de dormir, mais je ne parviens pas à trouver le sommeil». Extrait de «Plus loin que la lune», Editions L'Ecole des loisirs, collection Pastel/ Paris, 1994.

un enfant endormi bouge en tous sens. Ses parents s'inquiètent, le cajolent, rien n'y fait. Et pour cause: le bébé traverse une période de sommeil agité mais profond, tout ce qu'il y a de normal. Au bout d'un moment, il s'apaise. On le pose dans son lit, et c'est alors qu'il se réveille en

sursaut. En effet, son sommeil, plus calme en apparence, est devenu très léger.

Que faire alors? Réponse sans ambiguïté de la pédiatre: «L'idéal serait de laisser les enfants vivre selon leurs propres rythmes.» Consciente néanmoins des conflits d'intérêt qu'un tel choix

ne manquerait pas de soulever, Marie Thirion préconise la négociation. Mais en connaissance de cause. Après tout, si nous passons le tiers de notre vie à dormir, pouvons-nous vraiment nous payer le luxe d'ignorer à peu près tout de cette activité?

A. M.

EVÉNEMENT

Quand économie et culture font bon ménage



Gérald Comtesse «Eau et soleil», huile sur toile, 83 x 68 cm. (sp)

Si, depuis 1755, l'entreprise genevoise Vacheron Constantin s'applique à prendre la mesure du temps dans une recherche alliant technique et beauté de l'objet, la représentation de reflets du soleil sur les eaux d'un canal est elle aussi une manière de montrer le temps qui passe. Tout comme rythmer la partition d'un concerto. Ultime étape d'un tour du monde des trésors du musée privé de Vacheron Constantin, un programme mêlant diverses manifestations alliant les conquêtes de l'économie à celles de la culture est proposé du 8 au 14 novembre à Genève.

Des montres anciennes provenant du musée de l'entreprise ainsi que des créations plus récentes sont exposées à l'hôtel du Rhône. Le pianiste Christian Zacharias, accompagné par l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction d'Armin Jordan, donnera l'intégrale des concertos pour piano et orchestre de L. van Beethoven les 9 et 14 novembre au Victoria Hall. Le peintre Gérald Comtesse, directeur de l'Académie Maximilien de Meuron, à Neuchâtel, exposera quant à lui une série d'huiles sur toile du 11 novembre au 5 décembre à l'hôtel du Rhône. Enfin, dans le sillage d'une vente printanière, Antiquorum propose «Déjeuner et enchères», manifestation au cours de laquelle, entre émeraudes et diamants, pièces art déco et autres, la vente de garde-temps anciens signés Vacheron Constantin. Comme quoi économie et culture ont toutes les qualités pour s'entendre... (sg)

Lausanne dialogue avec Genève sur fond rouge

Paso doble

En intitulant sa dernière exposition «Paso doble», la Fondation Asher Edelmann/Musée d'art contemporain de Pully (FAE) joue sur un pas de deux avec le tout nouveau Mamco (Musée d'art moderne de Genève), dans une chorégraphie en rouge passion. C'est aussi une première collaboration muséale entre les deux villes, plus souvent rivales que complémentaires.

L'homme qui voit rouge s'appelle Claude Rutault. Il a un peu plus de cinquante ans, vit et tra-

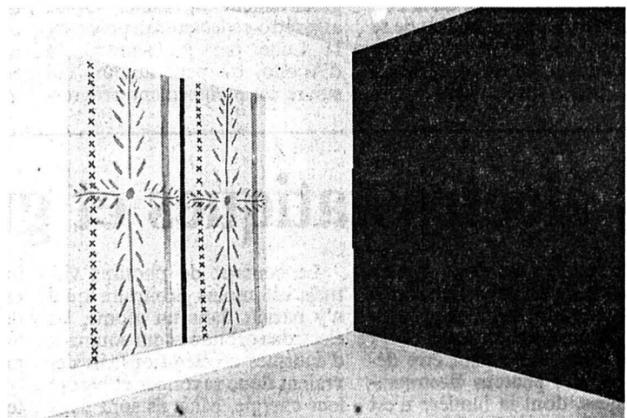
vaillait à Paris et, depuis vingt ans, il peint des toiles de la même couleur que le mur qui en est le support, au moyen du même matériau, soit de la peinture courante provenant du commerce. Sa recherche, ses monochromies, ne relèvent pas de l'esthétique. Ce que fait Rutault est une remise en question du statut de l'objet d'art et du rôle de l'artiste. A cet effet, il dépose sur un espace rouge toutes sortes de formes peintes en rouge. Qui sont des tableaux, puisqu'elles sont composées

d'un support et de peinture.

Mais, au-delà d'un tableau, du signifiant et du signifié, l'artiste développe sans cesse ses définitions/méthodes. Pour lui, la peinture est à durée limitée, dépendant d'un moment et d'un lieu. Il écarte ainsi la notion de chef-d'œuvre immuable et intemporel, lui préférant le concept «coup de peinture, coup de jeunesse». En suivant sa méthode, Rutault oblige ainsi tout collectionneur qui déménagerait à repeindre soit le tableau soit le mur auquel celui-ci est accroché, soit les deux.

Dans les salles de la FAE, le rouge est par conséquent omniprésent, inondant la lumière naturelle ou artificielle de rouge, se reflétant partout. Quelques pièges sont pourtant disposés sur ce parcours mi-amusant, mi-agaçant, qui font croire à de possibles échappées. En contrepoint, y répondent les œuvres de onze autres artistes prélevées dans les collections du Mamco (peinture, photographie). Quelques fois harmonieuses et heureuses, les rencontres sont aussi inattendues qu'explosives. Une exposition à parcourir comme un laboratoire expérimental. (sg)

● Pully/Lausanne, FAE/Musée d'art contemporain, «Paso doble», jusqu'au 29 janvier 1995



Une salle de Paso doble Le rouge et le reste. (FAE/sp)

Lire: Borgeaud ou le salut par l'écriture

Pour tous ceux qui s'intéressent à l'écriture en général et à la littérature romande en particulier, La Baconnière vient de publier une étude très fouillée sur le Valaisan Georges Borgeaud. Signé Christine Schnidrig-Arquembourg, il s'agit d'un travail de thèse tout empreint de tendresse et de passion.

Né en 1914 à Lausanne, Valaisan par sa mère, Georges Borgeaud est un auteur formé dans la même classe que Maurice Chappaz, une génération littéraire qui verra surgir, aussi, les Jean Cuttat et son frère Paul,

ainsi que le souligne l'avant-propos. Libraire, brièvement benédicte près de Bruges, Borgeaud s'est installé à Paris, pour écrire, après la Deuxième guerre mondiale. Et qu'écrit-il? Des chroniques pour des revues et journaux, des préfaces pour des peintres et des livres à succès, si l'on considère son premier roman (1952) intitulé «Le préau», Prix des critiques ou «La vaiselle des évêques» (1959), longtemps introuvable, même dans les bibliothèques suisses, réédité par Gallimard en 1992. Après «Italiennes» (1969), «Le voyage à

l'étanger» lui vaut le Renaudot en 1974. Douze ans plus tard, viendra «Le soleil sur Aubiac», qui sera accueilli par quatre prix, dont le Médicis de l'essai. Le salut par l'écriture, indique la thèse, parce qu'il semble bien que Borgeaud, à la recherche-poursuite du père, de l'identité, a réussi par ce biais à sublimer cette douloureuse absence. (sg)

● «Georges Borgeaud ou le salut par l'écriture», Christine Schnidrig-Arquembourg, Editions de la Baconnière/ Neuchâtel, 1994

Le temps des chrysanthèmes

Soignez-les, ils reflouriront!

Quand les chrysanthèmes que vous avez mis sur les tombes au cimetière à la Toussaint auront souffert des intempéries et que leurs fleurs, si belles lors de l'achat, seront flétries, que les feuilles auront elles aussi mauvaise mine après avoir reçu la pluie et subi le froid de la nuit, ils ne seront pas pour autant bons à jeter. Vous pourrez les récupérer pour les faire reflourir l'an prochain.

Une fois la floraison terminée, rabattez la touffe à dix centimètres environ et placez la potée ainsi rafraîchie en serre froide, ou bien dans une pièce non chauffée, mais où il ne risque pas de geler. Vous pourrez, aussi, l'enterrer dans un châssis bien abrité. Vous verrez rapidement apparaître de petites pousses nouvelles. Fin mars, début avril, vous dépoterez et vous pourrez alors multiplier vos chrysanthèmes en prélevant sur les pieds des boutures d'une dizaine de centimètres.

Il faudra pour cela couper net la tige sous un œil. Comme pour tout bouturage, vous supprimerez les feuilles du bas et vous planterez vos boutures dans un mélange de tourbe, terreau et sable, sous châssis chauffé ou, à défaut, à la maison. Dans un premier temps vous pourrez mettre vos chrysanthèmes en pleine terre mais, si vous voulez avoir des potées à grosses fleurs, il vous faudra, avant le 15 juillet, les repotter d'abord dans des pots de 10 cm, puis deux fois encore avant la Toussaint dans des

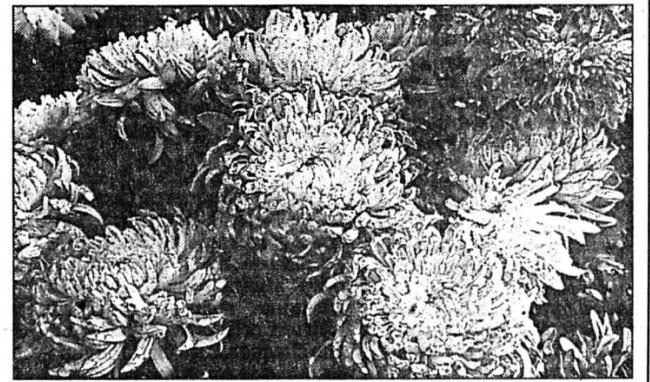
pots chaque fois d'une taille au-dessus. Si vous préférez les chrysanthèmes à petites fleurs, vous pourrez les laisser en pleine terre, dans des massifs qu'ils décoreront harmonieusement. Vous ne les rempoterez que fin octobre, si vous souhaitez les mettre au cimetière à la Toussaint prochaine. Vos boutures, en pleine terre ou en pots, devront recevoir de l'engrais liquide toutes les deux semaines.

Si vous pratiquez la culture des boutures en pots, ne commettez surtout pas la bêtise de mettre dès le départ vos boutures dans de grands pots de 12 ou 14 cm. Il leur faut être à l'étroit pour prospérer.

Pour que vos chrysanthèmes donnent de grosses fleurs, il faudra ne conserver que trois ou cinq branches par potée, en supprimant les bourgeons axillaires pour ne laisser que le bourgeon axial qui donnera une grosse fleur.

Si vous laissez la plante libre, les fleurs seront plus petites et la floraison, au lieu d'avoir lieu fin octobre, s'échelonne au mois d'août au mois de novembre.

L'hiver, les potées de chrysanthèmes risquent d'être attaquées par de minuscules chenilles qui creusent des galeries dans les feuilles. Surveillez bien vos potées régulièrement, qu'elles soient en serre froide ou en châssis, car les parties attaquées doivent être rapidement coupées et brûlées pour que la maladie ne gagne pas toute la plante. Traitez avec un insecticide systémique. (ap)

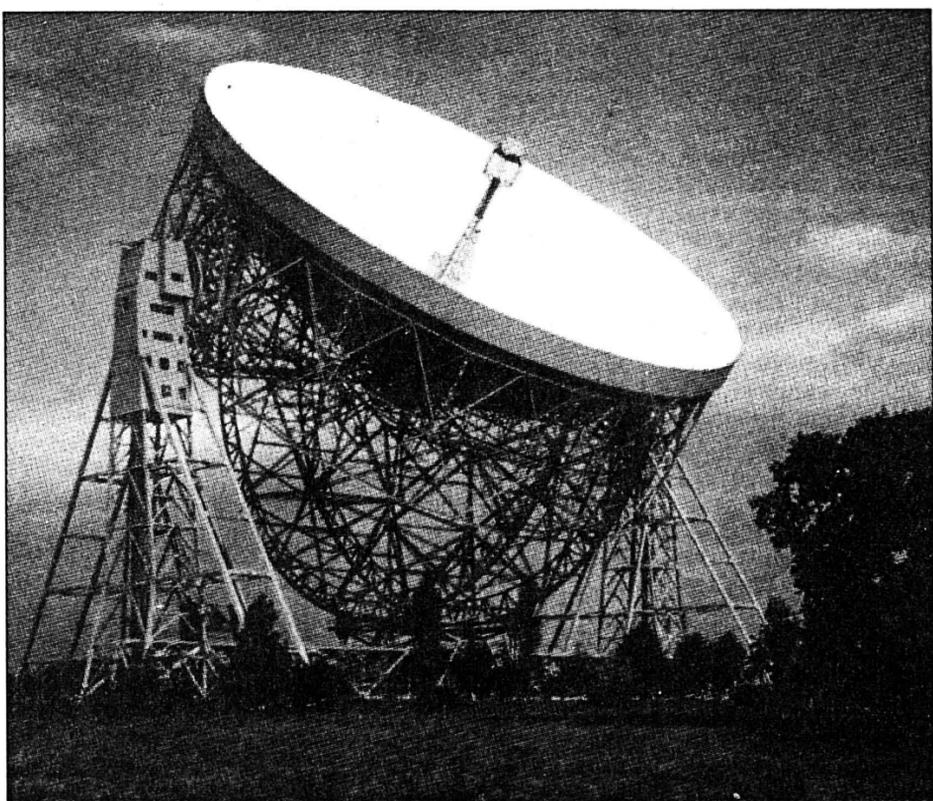


Quelques aspects méconnus du phénomène de la gravité

Galaxies et systèmes planétaires

Dans un volume de gaz aux dimensions qui nous sont familières, il y a constamment des fluctuations de densité. Elles sont provoquées par l'agitation thermique (le mouvement brownien), mais cette même agitation les disperse presque aussitôt. Pour un volume aux dimensions d'années-lumière ou davantage, certaines fluctuations extrêmes peuvent conduire à la formation d'un centre d'attraction gravifique qui pourra s'opposer à la dispersion par l'agitation thermique et conduire à un effondrement gravitationnel.

Par
G. FISCHER



A l'«écoute» du ciel

Les télescopes sont des instruments primordiaux pour l'étude de l'espace, mais aussi pour comprendre l'histoire de l'univers, grâce à l'observation des galaxies lointaines dont la lumière met des centaines de milliers d'années pour nous atteindre. (sp/la sept)

fortement vers l'intérieur du globe, avec en particulier une énorme discontinuité à 2900 kilomètres de la surface, lorsqu'on pénètre dans le noyau liquide, où elle passe de 5,5 gr/cm³ à 10 gr/cm³ environ. De fait, près de la surface de la Terre, on observe que l'accélération augmente avec la profondeur.

En altitude, l'accélération gravifique g diminue, comme on doit s'y attendre pour un corps aux dimensions finies, tel que notre sphère terrestre. Mais si au lieu d'être sphérique notre Terre était plate, à l'infini dans toutes directions, g ne diminuerait pas en altitude et même, si elle s'étendait aussi à l'infini vers le bas, ayant alors la forme d'un demi-espace illimité, g tendrait vers l'infini: à sa surface tout objet serait infiniment lourd! Dans ces conditions, la structure elle-même ne pourra pas résister à ces formes infinies et s'effondrera totalement. C'est l'équivalent du trou noir astronomique, qui se forme irrémédiablement lorsque dans un volume donné

la quantité de masse dépasse certaines limites.

LA PRÉCESSION DES ÉQUINOXES ET LES MARÉES

La rotation propre de la Terre, par suite des forces centrifuges, donne au globe une forme un peu aplatie. Ainsi son diamètre équatorial dépasse d'environ 43 km le diamètre polaire. Mais la Terre tourne aussi autour du Soleil, dans un plan qu'on nomme l'écliptique. Il se trouve que l'axe de la rotation propre est incliné de 23,5° par rapport à la normale de l'écliptique et chacun sait que cela conduit à l'alternance des saisons. Il est facile de voir que l'interaction gravitationnelle du Soleil avec notre globe un peu aplati cherche à redresser l'axe de la rotation propre. Mais précisément parce qu'elle tourne, la Terre réagit comme un gyroscope, ou si l'on préfère, une toupie: au lieu de se redresser, son axe de rotation se met à dériver sur un cône, il exécute une «précession». S'il

pointe aujourd'hui tout près de l'étoile polaire, il y a 4000 à 5000 ans, il visait dans la constellation du Dragon et parcourt le cône de 47° d'ouverture (deux fois 23,5°) en 25.700 ans environ. La Lune, dont l'orbite moyenne est aussi dans l'écliptique, apporte à cet effet une contribution supérieure à celle du Soleil, car elle est beaucoup plus près de nous et, bien qu'elle soit moins massive, sa densité est plus élevée.

Les marées sont aussi le résultat d'une interaction gravitationnelle entre la Terre, la Lune et le Soleil. L'énergie qu'elles dissipent sur les fonds océaniques, surtout aux abords des côtes, ralentit presque imperceptiblement la vitesse de rotation de la Terre. Mais comme il n'y a pas d'action sans réaction, on peut montrer que ce phénomène a aussi pour effet d'éloigner progressivement la Lune. Grâce aux rétro-reflecteurs déposés sur la Lune par les astronautes d'Apollo, on peut aujourd'hui suivre cet éloignement progres-

sif et confirmer un taux d'environ trois centimètres par an que prédisaient les calculs.

LA FORME DU GLOBE TERRESTRE

A la surface du globe, la répartition des masses est loin d'être très régulière, il suffit de penser aux montagnes, aux lacs et aux vallées. D'autre part, les roches du sous-sol peuvent avoir des densités très variables. Cela explique que la force de la pesanteur puisse, elle aussi, varier d'un endroit à l'autre. En certaines régions on observe même de fortes anomalies de la gravité, ce qui est d'ailleurs utilisé comme moyen de prospection géologique.

Il est intéressant d'étudier les conséquences des anomalies gravifiques en haute mer. Les régions de gravité plus forte attirent davantage d'eau et provoquent ainsi une élévation du niveau de la mer. Les zones où la gravité est plus faible voient la mer se creuser. On observe ainsi des variations du niveau zéro, celui de la mer, par rapport à l'ellipsoïde de rotation parfait qu'on aurait en l'absence d'anomalie gravifique. Ces variations de niveau entraînent naturellement des déviations de la verticale d'un lieu. La direction locale du fil à plomb s'écarte alors un peu de la perpendiculaire à l'ellipsoïde idéal.

Les fosses océaniques sont des zones où il y a un grand défaut de masse. Elles donnent lieu à des anomalies gravifiques négatives. Les monts ou volcans sous-marins, de même que les dorsales océaniques, sont en revanche des régions d'anomalies positives. Ces caractéristiques ont été parfaitement confirmées par les études qu'on a faites au moyen de satellites. En effet, à grande échelle ces anomalies perturbent les trajectoires orbitales des satellites en orbites basses; il s'agit encore une fois d'un effet de gyroscope dont l'analyse permet de déduire la forme exacte du globe. Quant aux anomalies de petite échelle, elles sont révélées par échographie: des radars à bord de satellites de haute altitude peuvent aujourd'hui déterminer le niveau de la mer ou du sol à la précision de quelques centimètres en mesurant les temps d'aller et retour d'impulsions électromagnétiques. Cette surface du globe de niveau zéro avec ses creux et ses bosses lisses, est appelée le «géoid».

DEMAIN:
la littérature belge

BIENTÔT LA THÉORIE D'EINSTEIN À L'ÉPREUVE

Des chercheurs de l'Université de Stanford, en Californie, sont en train de terminer la mise au point d'une sonde spatiale, «Gravity Probe B» qui permettra, d'ici à trois ou à quatre ans, deux tests cruciaux de la théorie d'Einstein. Cette sonde voyagera sur une orbite polaire à 640 km d'altitude et emportera quatre gyroscopes d'une technologie ultra-raffinée. La première expérience concerne la courbure de l'espace-temps par la masse de la Terre. Du point de vue de la relativité, notre planète est une petite masse et l'effet de courbure des géodésiques est faible. Sur une année entière du parcours orbital, l'orientation des gyroscopes subira une déviation, dans le plan de l'orbite, d'un arc de seulement 6,6 secondes; mais la précision et la stabilité du système sont tels que ce petit angle pourra être mesuré avec une précision supérieure à un dix-millième. Ce sera le premier test d'une expérience de laboratoire du concept de courbure de l'espace-temps. Jusqu'ici on n'avait que des confirmations indirectes, basées sur des phénomènes astronomiques.

La seconde expérience est encore plus subtile et requiert, pour sa compréhension, que nous fassions une fois encore appel à une analogie avec l'électromagnétisme. Comme nous l'avons vu, les électrons possèdent une charge électrique. Ils sont aussi animés d'un moment cinétique, leur «spin», ce qui veut dire que la charge électrique est en mouvement rotatoire. Comme nous l'avons vu plus haut, la combinaison de ces deux propriétés en implique une troisième, celle d'un moment magnétique.

Pour la gravité, l'équivalent est qu'une masse en rotation, comme la Terre, engendre l'apparition d'un effet secondaire gravitationnel, l'équivalent du moment magnétique. Il ne s'agit nullement d'un champ magnétique, mais à cause de l'analogie, les physiciens parlent d'une force gravito-magnétique. Elle produira sur les gyroscopes une déviation annuelle, perpendiculaire au plan orbital cette fois, de seulement 0,042 seconde d'arc. Ici la précision de la mesure sera réduite au pourcent, ou un peu mieux. Mais ce sera la première fois qu'on aura une évidence quelconque de l'existence de cet effet. On espère même qu'il permettra d'entrevoir la voie qui permettrait de marier la force gravitationnelle avec les trois autres forces connues en physique, les forces nucléaires fortes et faibles, ainsi que les forces électromagnétiques, ce dont on est encore loin aujourd'hui.

GRAVITÉ À LA SURFACE DE LA TERRE

A la surface du sol, le poids d'un objet provient de l'attraction gravitationnelle de toute la masse de la Terre, avec une petite contribution opposée due à la force centrifuge, par suite de la rotation du globe. Si la densité de la Terre était uniforme, alors ce poids devrait diminuer de façon linéaire avec la profondeur, de façon à s'annuler à son centre. Ce n'est pas ce que l'on observe, car la densité augmente

Comparaison des forces électrostatiques et gravifiques

Si l'on calcule, pour des particules typiques telles que les protons ou les électrons, le rapport des forces électrostatiques (ou de Coulomb), et gravifiques (troisième loi de Newton), on trouve des nombres astronomiques: environ 10^{36} pour les protons et 4×10^{42} pour les électrons. Les forces de Coulomb sont donc incroyablement plus fortes que l'attraction gravitationnelle pour les particules atomiques. Mais aux grandes distances les forces électriques ne jouent généralement aucun rôle, car il y a neutralité électrique. A ces grandes distances, seule reste la gravité, qui peut devenir très importante, car des corps planétaires contiennent aisément des nombres de particules supérieurs à 10^{50} .

Les lois statiques de Coulomb ou de Newton pourraient donner à penser que les charges ou les masses sont toujours informées instantanément de leurs positions réciproques. Pour Newton cela provenait du fait que chaque masse était toujours entourée de son champ de force.

Pour Einstein, qui admettait qu'aucun signal ne peut se propager plus vite que la lumière, cela ne pouvait pas être vrai et il proposa que toute masse déforme l'espace. Un espace aux coordonnées rectilignes devient alors un espace courbe, dans lequel une masse test ne parcourt plus une droite mais une trajectoire courbée, une géodésique dans l'espace-temps d'Einstein. Comme on le sait, même la lumière alors est déviée d'une trajectoire rectiligne.

Une autre façon de voir ce problème est de considérer deux charges, d'abord au repos. Chacune ne produit qu'un champ électrostatique. Dès qu'on déplace l'une des charges, son champ électrique n'est plus statique. En un point donné, il varie en fonction du temps. Cela engendre immédiatement des champs magnétiques, variables eux-aussi, et cela d'autant plus que le déplacement d'une charge peut être assimilé à un courant électrique, source encore une fois d'un champ magnétique. Dès qu'on déplace une charge

électrique, on est donc mis en présence de champs électromagnétiques qui rayonnent alentour comme une antenne.

Ce phénomène peut être décrit par des photons électromagnétiques, dont la lumière n'est qu'une forme à des fréquences particulières; les photons sont d'ailleurs souvent présentés comme particules élémentaires de la lumière. On voit ainsi que les deux charges électriques sont renseignées mutuellement, par l'émission de photons à la vitesse de la lumière, sur leurs déplacements réciproques et l'on comprend pourquoi on peut dire que les photons sont le véhicule ou vecteur des forces électromagnétiques. Dans l'état statique il y a aussi échange de photons, mais ces photons s'annulent continuellement par interférence, le système ne rayonne pas d'énergie dans cette situation. On dit qu'il y a échange de photons virtuels, qui deviennent photons réels dès qu'on déplace les charges l'une par rapport à l'autre, l'interférence parfaite étant alors détruite.

Le concept de photons virtuels est moins arbitraire qu'il n'y paraît: dans un atome, les électrons orbitaux sont soumis à d'énormes accélérations; ils devraient donc rayonner et perdre leur énergie. Mais ils sont dans un état quantique bien défini et le rayonnement qu'ils émettent est composé de photons virtuels qui s'annulent par interférence. C'est seulement lors d'un changement de l'état quantique que des photons réels sont émis ou absorbés.

L'interaction gravitationnelle obéit à des lois très similaires et le véhicule des forces gravitationnelles est une particule semblable au photon, le graviton. Tout déplacement de masse est lié à l'émission ou à la réception de gravitons, mais on n'a pas encore pu détecter de gravitons venant de l'espace sidéral. Pourtant il s'y passe des phénomènes gravitationnels d'une ampleur énorme, tels que les explosions de supernova. Mais les gravitons générés sont de fréquences très basses et leur faible énergie est diluée dans d'immenses volumes, ce qui rend leur détection

incroyablement difficile. On est cependant en train de construire des récepteurs très sophistiqués avec espoir de succès dans un proche avenir.

Si l'on n'a pas encore pu capter de gravitons d'origine sidérale, en revanche on a pu étudier un système d'étoile double, deux étoiles à neutrons en orbite l'une autour de l'autre. L'un des partenaires est un pulsar, une sorte de phare radioélectrique dans le ciel. A cause de son mouvement orbital, ce pulsar nous envoie des impulsions dont la cadence variable, par effet Doppler, a permis une étude très détaillée de ce système. Et les deux étoiles sont si massives et si proches l'une de l'autre qu'elles émettent un rayonnement gravitationnel très intense. Cette perte d'énergie du système fait que les deux étoiles se rapprochent encore et leur période orbitale diminue continuellement. Les observations sont en excellent accord avec les calculs basés sur la théorie de la relativité généralisée d'Einstein, pour laquelle elles fournissent une magistrale confirmation.